

William T. Collings

FREDERIC WOOD JONES.



24758

HISTOIRE NATURELLE

DES

SINGES ET DES MAKIS,

PAR J. B. AUDEBERT,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS.

Non ad unam natura formam opus suum præstat, sed in ipsa varietate se jactat.

SENEC., lib. VII, pag. 27.

A PARIS,

CHEZ DESRAY, LIBRAIRE, RUE HAUTE-FEUILLE, N°. 36.

AN HUITIÈME.

1806

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS CET OUVRAGE.

AVERTISSEMENT, page 1

Rapport des professeurs du Muséum d'histoire naturelle sur cet ouvrage, 3

Liste des souscripteurs, 4

DES SINGES.

Discours préliminaire, 5

PREMIÈRE FAMILLE.

Discours sur la 1ère famille, p. 11

Section I.

- *Le Pongo*, planche 1, 15
- *Le Jocko*, pl. 2, 18

Le Singe de Wurmb, pl. 2 des figures anatomiques, 21

Section II.

- *Le Gibbon*, pl. 1, 1
- *Le Moloc*, pl. 2, 3

Section III.

- *Le Magot*, pl. 1, 1

SECONDE FAMILLE.

Discours sur la 2de famille, 3

Section I.

- *Le Rhesus*, pl. 1, 5
- *Le Maimon*, pl. 2, 7
- *L'Ouanderou*, pl. 3, 8
- *Le Patas à queue courte*, pl. 4, 9

Section II.

- *Le Mandrill*, pl. 1, 1

TROISIÈME FAMILLE.

- *Discours sur la 3ème famille*, 3

Section I.

Le Papion, pl. 1, *page* 5
Le Papion, variété A, pl. 2, 7
Le Papion, variété B, pl. 3, 7

QUATRIÈME FAMILLE.

Discours sur la 4ème famille, 3

Section I.

Le Douc, pl. 1, 7
Le Hocheur, pl. 2, 9

Section II.

Le Kahau, pl. 1, 1
L'Entelle, pl. 2, 3
L'Aigrette, pl. 3, 5
Le Callitriche, pl. 4 et 5, 7
La Diane, pl. 6, 9
La Mone, pl. 7, 11
L'Atys, pl. 8, 13
Le Mangabey, pl. 9 et 10, 15
Le Bonnet Chinois, pl. 11, 17
Le Moustac, pl. 12, 19
L'Ascagne, pl. 13, 21
Le Blanc-Nez, pl. 14, 23

CINQUIÈME FAMILLE.

Discours sur la 5ème famille, page 3

Section I.

L'Alouate, pl. 1, 7
Le Coaïta, pl. 2, 11

Section II.

Le Sajou cornu, pl. 1, 1
Le Sajou, pl. 2 et 3, 3
Le Sai, pl. 4, 5 et 6, 5
Le Saïmiri, pl. 7, 7

SIXIÈME FAMILLE.

Discours sur la 6ème famille, 3

Section I.

Le Saki, pl. 1, 7
L'Yarqué, pl. 2, 9

Section II.

Le Pinche, pl. 1, 1
Le Mico, pl. 2, 2
Le Marikina, pl. 3, 4
L'Ouistiti, pl. 4, 5
Le Tamarin, pl. 5 et 6, 7

DES MAKIS.

Discours sur les animaux auxquels on a donné le nom de Makis, 3

DES INDRIS.

L'Indri, pl. 1, 7

DES MAKIS.

Le Mongous, pl. 1, 10
Le Maki roux, pl. 2, 12

Le Maki à front blanc, pl. 3, *p.* 13
Le Mococo, pl. 4, 14
Le Vari, pl. 5 et 6, 16
Le Griset, pl. 7, 18
Le Maki nain, pl. 8, 19

DES LORIS.

Le Loris paresseux, pl. 1, 21
Le Loris grêle, pl. 2, *page* 24

DES GALAGOS.

Le Galago, pl. 1, 27

DES TARSIERS.

Le Tarsier, pl. 1, 29

DES GALÉOPITHÈQUES.

Discours sur les Galéopithèques, 33

Le Galéopithèque roux, pl. 1, 35
Le Galéopithèque varié, pl. 2, 37

Table générale des matières, 39

FIN DE LA TABLE DES ARTICLES.

AVIS AU RELIEUR.

On fera suivre les feuilles suivant l'ordre alphabétique, jusques et compris la feuille S s, deuxième signature, qui termine l'ouvrage; en observant que la feuille E est suivie d'une autre feuille E 2, qui se place à la suite de la première; la feuille I est suivie d'une demi-feuille I 2, et la feuille O est aussi suivie d'une demi-feuille O 2.

On placera les figures dans l'ordre suivant, ayant le plus grand soin de les mettre en regard des pages indiquées.

SINGES.

Le Pongo, ... fam. I, sect. 1, p. 16
Le Jocko, ... I, 1, 18
Le Gibbon, ... I, 2, 1
Le Moloch, ... I, 2, 3
Le Magot, ... I, 3, 1
Le Rhesus, ... II, 1, 5
Le Maimon, ... II, 1, 7
L'Ouanderou, ... II, 1, 8
Le Patas à queue courte, .. II, 1, 9
Le Mandrill, ... II, 2, 1
Le Papion, ... III, 1, 5
Idem, *variété A*, ... III, 1, 7
Idem, *variété B*, ... III, 1, 7
Le Douc, ... IV, 1, 7
Le Hocheur, ... IV, 1, 9
Le Kahau, ... IV, 2, 1
L'Entelle, ... IV, 2, 3
L'Aigrette, ... IV, 2, 5
Le Callitriche, ... IV, 2, 7
Idem, *variété A*, ... IV, 2, 8
La Diane, ... IV, 2, 9
La Mone, ... IV, 2, 11
L'Atys, ... IV, 2, 13
Le Mangabey, ... f. IV, sect. 2, p. 15
Idem, *variété A*, ... IV, 2, 16
Le Bonnet Chinois, ... IV, 2, 17
Le Moustac, ... IV, 2, 19
L'Ascagne, ... IV, 2, 21
Le Blanc-Nez, ... IV, 2, 23
L'Alouate, ... V, 1, 7
Le Coaïta, ... V, 1, 11
Le Sajou cornu, ... V, 2, 1
Le Sajou, ... V, 2, 3
Idem, *variété A*, ... V, 2, 4
Le Saï, ... V, 2, 5
Idem, *variété A*, ... V, 2, 6
Idem, *variété B*, ... V, 2, 6
Le Saïmiri, ... V, 2, 7
Le Saki, ... VI, 1, 7
L'Yarqué, ... VI, 1, 9
Le Pinche, ... VI, 2, 1
Le Mico, ... VI, 2, 2
Le Marikina, ... VI, 2, 4
L'Ouistiti, ... VI, 2, 5
Le Tamarin, ... VI, 2, 7
Idem, *variété A*, ... VI, 2, 8

MAKIS.

L'Indri, ... p. 7
Le Mongous, ... 10
Le Maki roux, ... 12
Le Maki à front blanc, ... 13
Le Mococo, ... 14
Le Vari, ... 16
Idem, *variété A*, ... 17
Le Griset, ... p. 18
Le Maki nain, ... 19
Le Loris paresseux, ... 21
Le Loris grêle, ... 24
Le Galago, ... 27
Le Tarsier, ... 29

GALÉOPITHÈQUES.

Le Galéopithèque roux, ... p. 35
Le Galéopithèque varié, ... p. 37

Planches première et deuxième des figures anatomiques, ... *p.* 37

AVERTISSEMENT.

AVERTISSEMENT.

QUOIQUE la collection des Singes qui fait partie du Muséum d'histoire naturelle de Paris soit très-considérable, le zèle actif des personnes chargées de l'entretien de ce bel établissement m'avoit fait présumer que pendant le tems nécessaire à l'exécution de cet ouvrage, la collection seroit augmentée de quelques espèces qui n'y étoient pas, et que je serois forcé de les donner en supplément; alors certaines espèces appartenant aux premières familles se seroient trouvées à la fin du livre; ce qui, dans les ouvrages à figures, produit toujours un assez mauvais effet: pour éviter cet inconvénient, j'ai renouvellé les numéros des pages à chaque section, ce qui m'a donné la facilité de ne point faire de supplément: ainsi, le Singe de Wurmb, le Patas à queue courte et le Hocheur ont été placés chacun à leur rang, quoique ces figures aient été dessinées après l'impression des familles auxquelles elles appartiennent. Il résulte de cet arrangement que pour trouver la figure et la description d'un Singe, il faut d'abord chercher la famille, puis la section dans laquelle il se trouve, comme on peut le voir à la table des articles.

Le même inconvénient ne s'est pas présenté à l'égard des Makis, le nombre de ces animaux n'étant pas très-considérable, leurs descriptions ont été imprimées toutes à la fois; ainsi, pour trouver un animal de ce genre, il suffira de chercher à l'histoire des Makis la page à laquelle il se trouve.

Je n'avois pas d'abord annoncé que je ferois suivre l'histoire naturelle des Singes de celle des Makis, je n'y avois pas même pensé; mais comme ces animaux ont beaucoup de rapports avec les Singes, et qu'ils ont même été confondus avec eux par quelques auteurs, j'ai cru devoir les placer ici:

ce rapprochement jetera peut-être quelqu'intérêt sur cet ouvrage, en facilitant la comparaison qu'on peut faire de ces deux genres d'animaux.

On trouvera à la page 7 du discours préliminaire une note où le Macaque à queue courte est regardé comme une variété; c'est une erreur: lorsque j'écrivis cette note je croyois cet animal, que je n'avois pas vu, une variété du Macaque, dont la queue avoit été coupée; mais depuis j'ai trouvé et reconnu ce Singe décrit par Buffon, et c'est lui que j'ai donné sous le nom de Rhesus.

Qu'il me soit permis de témoigner ici ma reconnoissance aux professeurs du Muséum d'histoire naturelle de Paris, qui, en me donnant toutes facilités de décrire et de peindre les animaux dont j'avois besoin, m'ont mis à même d'apporter à ce travail tout le soin dont j'ai été capable: il en est qui ont porté la bienveillance jusqu'à me sacrifier leurs observations manuscrites, comme on peut le voir à l'article du Mandrill; et d'autres qui, par des conseils généreux, ont ranimé mon zèle dans ces tems orageux, si difficiles pour les sciences et sur-tout pour les arts.

Cet ouvrage pourroit donc être considéré comme la collection complette des Singes qui sont actuellement au Muséum de Paris: ce bel établissement, le plus riche qui soit en Europe, le plus étendu dans toutes ses parties, est peut-être moins recommandable par sa magnificence que par l'enseignement qu'on y reçoit: là, des leçons données chaque jour et reçues avec avidité par une foule d'auditeurs, assurent à la France que la gloire qu'elle s'est acquise dans cette belle partie des sciences, doit conserver tout son éclat.

Une circonstance particulière ayant nécessité de l'assemblée des professeurs du Muséum un examen de cet ouvrage, je placerai ici le rapport qui en fut fait à cette assemblée; l'excessive indulgence qui y règne prouve avec quelle bonté ces savans daignent encourager les efforts de ceux qui s'occupent d'histoire naturelle.

RAPPORT

DES PROFESSEURS, ADMINISTRATEURS

DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS.

Les citoyens Lamarck et Lacépède présentent à l'assemblée le rapport suivant sur un ouvrage publié par le citoyen Audebert, et intitulé *Histoire naturelle des Singes*.

Nous avons été chargés par l'assemblée administrative des professeurs du Muséum national d'histoire naturelle, d'examiner un ouvrage du citoyen Audebert, intitulé *Histoire naturelle des Singes*. L'auteur se propose de publier la description, l'histoire et une figure coloriée de toutes les espèces de Singes dont il lui sera possible de dessiner un individu. Il a déja fait paroître quatre livraisons de son ouvrage, et ces livraisons renferment les gravures et le texte relatifs à plusieurs espèces.

Nous croyons pouvoir assurer que la portion du travail du citoyen Audebert, qui est déja publiée, mérite l'estime et la reconnoissance des amis des sciences naturelles. Les descriptions sont bien faites, les détails historiques bien présentés; les planches coloriées très-belles, et d'autant plus intéressantes, qu'on doit à l'auteur du texte, le dessin et la gravure de ses planches; et enfin on voit à la tête de chaque article, dans une synonymie faite avec soin, l'indication des auteurs qui se sont occupés de l'histoire des Singes ou de la description de ces animaux.

Dix livraisons suffiront pour la publication de tout ce que le citoyen Audebert a écrit sur les Singes. Cet estimable naturaliste a résolu de faire succéder à l'histoire de ces quadrupèdes, un travail analogue sur le genre des Makis, et sur d'autres genres qui ont beaucoup de rapports avec celui des Singes. Comme le citoyen Audebert ne doit traiter que des espèces qu'il aura dessinées d'après la nature vivante, ou au moins d'après la nature morte, plusieurs motifs se réunissent pour que ceux qui s'intéressent aux progrès de l'instruction publique, désirent que l'auteur de l'histoire des Singes étende successivement ses travaux sur tous les genres des animaux à mamelles. Au reste, la partie typographique est digne de l'ouvrage, non-seulement par la beauté des caractères, mais par celle du format et du papier.

Fait au Muséum d'histoire naturelle, Lacépède et Lamarck.

L'assemblée adopte ce rapport.

Signé B. G. E. L. Lacépède, *secrétaire*.

LISTE

DES SOUSCRIPTEURS.

AMBRESONNE.
ANGELLO FONTANA, *deux exemplaires.*
ARTARIA, négociant à Manheim, *six exemp.*
BAUDOIN (veuve), imprimeur-libraire, à l'Orient, *deux exemp.*
BESSON, libraire à Paris.
BOZERIAN, relieur à Paris.
CAMUS, pour la bibliothèque du Corps législatif.
CHARON, libraire à Paris.
CHRISTOPHE, instituteur particulier à Rochefort.
COQUEBERT (Antoine), naturaliste.
COVEZ-CLERY, libraire à Gand.
DAQUIN, médecin à Chambery.
DEBOFFE, libraire à Londres, *treize exemp.*
DEBORCHGRAVE, à Beauveling.
DEBURE l'aîné, libraire à Paris, *trois exemp.*
DECKER, libraire à Bâle, *trois exemp.*
DECLERCK, capitaine-trésorier au 7e. régiment de hussards.
DEFRESLE, libraire à Paris.
DEGEN, libraire à Vienne, *quatre exemp.*
DESENNE l'aîné, libraire à Paris.
DUFOUR, libraire à Paris.
DULOT et compe., libraires à Londres.
DURAND l'aîné et compe., à Lausanne.
DUTRONE DE LA COUTURE, médec. à Paris.
ESSLINGER (Frédéric), libraire à Francfort, *quatre exemp.*
FAUJAS-SAINT-FOND, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, *deux exemp.*
FERRAND, agent de change.
FONTAINE, libraire à Manheim, *trois exemp.*
FOURCROY, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris.
FRAUENHOLZ, négociant à Nuremberg, *deux exemp.*
FUCHS, libraire à Paris.
GIDE et GUILLAUME, libraires à Paris.
GRIESHAMMES, libraire à Leipzig.
JANSEN, imprimeur-libraire à Paris, *vingt-cinq exemp.*
JULLIOT, ancien administrateur des subsistances militaires.
KORN (Guillaume-Théophile), libraire à Breslaw, *trois exemp.*
LAFITTE, libraire à Bordeaux.
LANDRIOT, libraire à Niort.
LEBLANC, libraire à Versailles.
LECHARLIER, libraire à Bruxelles.
LEPRÊTRE-CHATEAU-GIRON, père.
LEPRÊTRE-CHATEAU-GIRON, fils.
LEVAILLANT, naturaliste à Paris.
LEVRAULT, libraire à Strasbourg.
L'HÉRITIER G. N. GUERIN, lib. à Amsterdam, *deux exemp.*
MULLER, à Colmar.
MUZQUIZ (le marquis de), ambassadeur d'Espagne.
OSTERVAL l'aîné, à Hambourg, *deux exemp.*
OSUNA (le duc d').
PICHARD, libraire à Paris.
POTEY, libraire à Paris.
POUGENS, libraire à Paris.
REYNAUD, à Arlaud.
RISS et SAUSSET, libraires à Moscow, *six exemp.*
ROUGEMONT (Ch.), banquier à Paris.
SAINT-PIERRE, directeur-général des hôpitaux.
SANLECQUE, libraire à la Rochelle.
SCHIMMELPENNINCK, ministre batave.
TAVERNIER, libraire à Paris.
TREUTEL et WURTZ, libraires à Paris, *six exemp.*
VAN CLEEF, libraire à la Haie, *cinq exemp.*
VIGUER, négociant à Paris.
WARÉE l'aîné, libraire à Paris.

DISCOURS

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

QUELLE que soit l'exactitude des descriptions données sur les animaux, les images qu'elles présentent à l'esprit sont toujours incertaines et fugitives, les empreintes qu'elles laissent se confondent et s'effacent; et lorsqu'on voit pour la première fois un objet déja décrit, on reconnoît bientôt que l'idée que l'on s'en étoit formée n'est qu'un vain fantôme qui fuit et se perd en présence de la vérité. Sous ce rapport, l'art de peindre exerce sur l'esprit un empire plus puissant et plus absolu que l'art d'écrire; et quoique la différence entre les images tracées et les objets naturels soit infinie, il est certain cependant que les impressions de celles-ci sont plus vraies, plus nettes et plus durables, que les tableaux, souvent faux, et presque toujours obscurs, que nous en offrent les descriptions.

En vain prétendroit-on nous donner une idée juste des objets sans le secours des figures. L'art de peindre est, sans contredit, l'art de décrire par excellence : les contours et les couleurs ne pouvant être exprimés que par l'imitation, et la physionomie d'un animal ne pouvant se décrire, il faut donc les figurer.

Or, loin qu'une collection de figures exactes soit un ouvrage inutile, elle doit, au contraire, contribuer à l'avancement de la science, en ce qu'elle sert à faire connoître beaucoup mieux les êtres naturels, qui, par leur rareté, sont soustraits aux recherches de l'observateur.

Mais si les avantages qui résultent des bons dessins sont incontestables, le mal provenant de ceux qui sont incorrects est encore bien plus évident; et nous observerons que c'est avec trop de légéreté que certains auteurs se permettent de copier, de décrire et de publier des figures d'animaux ou d'autres objets dont ils n'ont jamais vu les modèles. En supposant que le premier auteur ait fait une faute, elle se propage bientôt par les copies;

elle s'autorise par des noms respectables, souvent même elle est la base sur laquelle on élève un système nouveau, et ce n'est qu'après un laps de tems, quelquefois très-considérable, que la vérité sortant tout-à-coup du nuage, vient réduire au néant et la figure et les systêmes. Buffon, qui, trompé par un ou plusieurs individus mutilés, donna au Papion une queue courte et tronquée, a été suivi en cela par beaucoup d'imitateurs; et ainsi le Papion a pris place parmi les singes à queue courte, appelés Babouins. Une observation plus exacte leur eût prouvé que le Papion est muni d'une queue très-longue, et que, réduit en esclavage, cet animal est sujet à la perdre.

Si les compilations en littérature ne contribuent point à l'avancement des connoissances humaines, du moins, lorsqu'elles sont bien faites, elles ne sauroient lui nuire; et si elles n'en accélèrent pas la marche, elles ne la retardent pas. Il n'en est pas ainsi de celles faites en peinture; leur effet, bien loin de concourir aux progrès de l'art, le fait, au contraire, aller d'une manière rétrogade. Il n'est personne qui ne sache combien est grande la distance qui sépare les copies des originaux, quels que soient les talens et les efforts du copiste. Si l'on compare les figures des meilleures contrefaçons de l'ouvrage de Buffon aux originaux, on sentira facilement cette vérité; et si l'on descend par degrés aux copies des copies et aux arrières-copies, on sera convaincu que les erreurs que causent à la science ces chétifs enfans de la cupidité sont incalculables.

Que l'on jette les yeux, par exemple, sur la collection des figures que l'on a données de l'Orang-outang, on verra que cet assemblage grotesque de caricatures est une preuve incontestable de l'excellence de cette maxime, qu'il ne faut jamais parler que de ce qu'on voit et qu'on touche. C'est d'après ces considérations que j'ai cru devoir m'imposer la loi de ne jamais peindre ni décrire que les animaux que je verrai en nature.

J'ai suivi à peu près dans cet ouvrage la marche indiquée par Buffon et Linné; c'est-à-dire, que les singes y sont présentés dans le même ordre. Mais on ne peut se dissimuler que cette méthode ne soit défectueuse à beaucoup d'égards: ces animaux qui, considérés sous un certain rapport, semblent se rapprocher les uns des autres, s'éloignent souvent par des caractères de la plus grande importance, et qui paroissent indiquer

d'une manière plus certaine les véritables loix de la nature. La plupart des singes ne nous sont connus que par les dépouilles de quelques individus, et cette division de Buffon, fondée sur l'absence, la présence ou la longueur de la queue, quelque simple et naturelle qu'on la suppose, ne sera peut-être plus supportable dès que l'organisation de ces animaux sera mieux connue. C'est pour cette raison qu'en adoptant les familles de Buffon et de Linné, j'ai divisé ces mêmes familles en différentes sections. Ces divisions sont quelquefois fondées sur des caractères indiqués par des auteurs modernes, et souvent sur la simple physionomie des animaux, c'est-à-dire, sur des caractères très-superficiels; et comme il est quelques espèces décrites que je n'ai pu encore me procurer, j'ai renouvellé les numéros des pages du discours à chaque division; afin que lorsque ces espèces me parviendront, ainsi que celles qui seront nouvelles, on puisse les placer dans l'ordre indiqué par leurs caractères. Il résulte encore de cet arrangement un avantage pour les naturalistes, c'est qu'ils pourront classer les figures comme ils le jugeront à propos.

L'histoire des singes est, et sera peut-être long-tems, difficile à connoître, les individus de chaque espèce différant entre eux d'une manière surprenante: ils diffèrent par la grandeur, la grosseur et la couleur; aussi a-t-on fait plusieurs espèces d'après ces différences individuelles (1). Leurs mœurs ne nous sont connues que par les relations des voyageurs, qui n'ont pas toujours les qualités nécessaires pour bien voir la nature; il a fallu toute la sagacité de Buffon pour débrouiller ce cahos, toute la vivacité de son génie pour percer les nuages qui voiloient la vérité; et, malgré quelques erreurs dans lesquelles il est tombé, malgré les ridicules clameurs de ses nombreux ennemis (2), c'est encore à son bel ouvrage qu'il faut avoir recours pour connoître la nature des singes; car depuis cet immortel auteur on n'a rien fait ni rien découvert de bien important relativement à l'histoire ou à la nature de ces animaux. Je ne pense pas qu'on veuille

---

(1) Le Maimon et le Mormon, *Linn.* Le Maimon et le Macaque à queue courte, *Buff.* etc.

(2) Qui croiroit que Buffon, le créateur du Muséum François, l'un des plus beaux génies que la France ait produit, soit l'objet des dédains de quelques nomenclateurs; à les entendre, Buffon n'est pas naturaliste; il n'est qu'un romancier, qu'un fabuliste, qui s'est permis de donner une ame aux animaux; qu'un littérateur élégant. Et ce n'est pas ainsi, disent-ils, que nous traitons l'histoire naturelle. Cela est vrai.

donner le nom de découvertes à ce grand nombre de méthodes, de classifications nouvelles que chacun imagine.

Les nombreuses variétés étant une des principales causes qui rendent l'histoire des singes difficile à connoître, et le travail que je présente au public étant spécialement un ouvrage de peinture, je donnerai ces variétés lorsqu'elles offriront des différences bien caractérisées; et j'ajouterai une ou plusieurs planches des parties anatomiques relatives à la distinction des espèces, quand je le croirai nécessaire.

J'ai supprimé dans mes dessins ces accessoires inutiles dont quelquefois on surcharge les figures d'animaux. Si dans un tableau on a pour but de faire illusion, et de produire des sensations agréables, ces riches compositions sont un moyen sûr pour y parvenir; mais en histoire naturelle, la connoissance de la vérité étant le seul but qu'on se propose, tout ce qui lui est étranger, et tout ce qui peut détourner l'attention d'elle, doit être rejetté.

Quant à la synonimie, j'ai cru qu'il me suffiroit de citer Buffon, Linné et quelques autres naturalistes qui ont parlé des singes d'une manière claire et précise. Ces longues listes d'auteurs, qu'on est dans l'usage d'ajouter à la très-courte histoire de chaque animal, ne me paroissent être qu'un faste d'érudition, étranger au but que je me propose, qui est de faire connoître par des figures les animaux tels qu'ils sont. Peu importe, en effet, que telle ou telle mauvaise figure, de Jonston, par exemple, se rapporte à tel animal; car par cela même qu'elle est douteuse, on n'en doit pas parler.

PREMIÈRE

PREMIÈRE FAMILLE.

SINGES SANS QUEUE.

DISCOURS

SUR LA PREMIÈRE FAMILLE.

Les singes, en général (1), ont quatre dents incisives, rapprochées, à chaque mâchoire; les canines sont solitaires, plus longues, éloignées ou des dents molaires ou des dents incisives. Ils ont deux mamelles pectorales; et, dans la plupart des espèces, les femelles sont sujettes à un écoulement périodique. Ils sont quadrumanes; c'est-à-dire, que leurs quatre extrémités sont terminées par des mains. Les doigts des extrémités antérieures n'ont pas, comme dans l'homme, la faculté de se mouvoir chacun séparément; ils s'étendent ou se fléchissent presque tous ensemble; le pouce est très-petit et n'a point une force égale à celle des autres doigts; celui des pieds ou mains postérieures est plus écarté que dans l'homme.

La première famille comprend les Singes proprement dits, c'est-à-dire, ceux qui n'ont point de queue : l'absence de cette partie est la différence extérieure la plus sensible qui distingue les singes des Babouins, des Guenons, des Sapajous et des Sagouins; comme eux, ils grimpent sur les arbres et s'y nourrissent des fruits. Les espèces qui composent cette famille sont le Pongo, *simia troglodites;* le Jocko, *simia satyrus;* le Gibbon, *simia lar;* le Moloch, *simia moloch,* et le Magot, *simia innus.* Ces animaux peuvent être divisés en trois sections : le Pongo et le Jocko, dont la face est applatie et dont les bras sont moins longs que le corps et les jambes pris ensemble, forment la première section. Le Moloch et le Gibbon, dont la face est applatie, mais dont les bras sont aussi longs que le corps et les jambes pris ensemble, forment la seconde section; et le Magot, dont la face est très-alongée, forme la troisième section.

Le nouveau-monde n'a point encore offert aux recherches des naturalistes, aucun animal qui puisse être comparé à ces espèces connues; du

(1) On comprend sous ce nom les Singes proprement dits, les Babouins, les Cynocéphales, les Guenons, les Sapajous et les Sagouins.

moins les voyageurs en Amérique ne parlent dans leurs relations que de singes à queue longue. Garcilasso de la Vega (1) est le seul qui, dans son *Histoire des Yncas*, ait dit qu'on trouve au Pérou des singes à queue et des singes sans queue; il s'appuie du témoignage du père Acosta, dont il cite un passage. Mais dans ce même passage ce dernier ne parle que de singes à queue très-longue, connus sous le nom de Sapajous.

On remarque une très-grande ressemblance dans la forme extérieure des singes de la première famille et celle de l'homme; et la similitude dans les mouvemens, comme dans la physionomie, est telle, que l'homme, étonné à l'aspect inattendu de ces animaux, et, pour ainsi dire, honteux de reconnoître le plus grand nombre de ses rapports dans un être qui offre les traits de l'humanité dégradée, supposa aux singes une nature et un entendement supérieur au reste des bêtes. De-là ces histoires merveilleuses, ces rêveries, fruits d'une imagination mensongère, que nos prédécesseurs ont accumulés en parlant de ces animaux. L'Orang-outang sur-tout a été long-tems considéré comme une espèce demi-humaine; il est fameux par sa taille gigantesque, par la chasse qu'il donne aux éléphans qui troublent sa retraite, par l'ardeur qui le porte souvent à enlever des Négresses, et par les combats généreux qu'il livre au voyageur en lui présentant un bâton pour se défendre de ses attaques. Ces relations hazardées, et répétées tant de fois, ont fait croire qu'en effet il existoit une espèce mitoyenne entre l'homme et les animaux: on a fait des recherches sur l'Orang-outang; et c'est alors que des variétés même de l'espèce humaine, des Chacrelas, ont été prises pour cet animal. Mais le philosophe, ennemi des préjugés, toujours en garde contre les égaremens de l'esprit, s'est efforcé de connoître la véritable portion d'entendement accordée à chaque espèce; pour y parvenir, il a consulté les parties solides et intérieures des animaux; et en comparant sous ce rapport les espèces, il a conclu d'après les différences qui se sont offertes à ses observations.

Camper (2), après avoir tracé le profil de la tête d'un homme parfait, et tel que les Grecs nous en ont laissé des modèles, a trouvé que la ligne faciale étoit perpendiculaire à la ligne horizontale qui de la partie inférieure du nez traverse le trou auditif (*fig.* a, *pl. I des figures anatomiques*). En passant par degrés de l'Européen à des peuples moins connus, tels que les Kalmoucks et les Nègres de Guinée, cette ligne s'éloigne de la perpendiculaire. Et si l'on descend de l'homme aux oiseaux, dont la ligne faciale

(1) Il étoit Péruvien.

(2) *Dissertation sur les variétés naturelles qui caractérisent la physionomie des hommes des différens climats et des différens âges.* Traduit du hollandois, par H. J. Jansen. On trouve cet ouvrage chez le même, rue des Saints-Pères, N°. 1195.

est

est presque horizontale, on verra qu'en considérant les animaux sous ce point de vue, l'Orang-outang, après l'homme, occupe le premier rang (*fig.* a, b, c, d, etc., *pl. I des figures anatomiques*).

Il résulte de cette observation, que dans les animaux le crâne est d'autant plus élevé que la ligne faciale se rapproche de la perpendiculaire; et, comme certains auteurs ont pensé que la quantité de cerveau étoit un indice de la portion d'intelligence ou de sensibilité propre à chaque animal, quelques naturalistes ont considéré les singes sous ce rapport. Ils ont établi dans ce genre d'animaux des divisions, fondées sur l'étendue de l'angle facial, et ont démontré que le Pongo, le Jocko et le Gibbon, chez qui cet angle est très-ouvert, étoient des animaux bien plus intelligens et bien plus doux, que les Cynocéphales et les Mandrills, dont le museau est alongé, et dont par conséquent l'angle facial est très-aigu (1).

Si, d'après de pareilles observations faites par des hommes recommandables par leur savoir, nous ne considérons dans la Nature que ce genre d'animaux auxquels on a donné le nom générique de singes, nous en conclurons facilement que l'Orang-outang est de tous celui qui, dans l'ordre naturel, se place immédiatement après l'homme.

Quoiqu'il en soit, on doit espérer les plus brillans succès de cet amour de la vérité qui porte les vrais savans à chercher les rapports qui se trouvent entre l'organisation des animaux et leur entendement. Cette partie de la science de la Nature est le partage du génie; un homme ordinaire n'y réussira jamais, quelle que soit la profondeur de ses méditations sur les caractères incertains que pourroient offrir les dépouilles des animaux.

---

(1) *Histoire naturelle des Orangs-outangs*, par Et. Geoffroy, professeur de zoologie au Muséum François, et G. Cuvier, membre de l'Institut National, mémoire inséré dans le *Magasin Encyclopédique*.



Le Pongo. Buff.

Audebert Pinx.t

Simia Troglodites Linn. Gm.

Le Sculpsit.

LE PONGO,

FAMILLE Iᵉʳᵉ., SECTION Iᵉʳᵉ., FIGURE I.

Simia troglodites, ecaudata macrocephala torosa, dorso et humeris pilosis, reliquo corpore glabro. Linné, édition de Gmelin.

Homo sylvestris, Tyson. — *Le Jocko,* Buffon, Histoire naturelle. — *Le Pongo,* Buffon, Supplément, tome VII, page 2. — *Chimpenzée,* nom de cet animal à la côte d'Angola.

Buffon, dans son *Histoire naturelle*, avoit d'abord donné le nom de Jocko à cet animal, mais dans ses *Supplémens* il a publié le véritable Jocko de l'île de Bornéo, décrit et figuré par Vosmaer, et a rendu à l'animal dont il est ici question le nom de Pongo.

On a long-tems confondu le Pongo avec le Jocko. Les figures données par Bontius, Tulpius, Tyson et Buffon, ont été regardées comme offrant le même animal. Mais aujourd'hui que nous avons sous les yeux les dépouilles de l'une et l'autre espèce, il nous a été facile de distinguer auquel de ces animaux appartiennent ces différentes figures.

Il résulte des recherches faites à ce sujet, 1°. que la figure de Bontius n'appartient ni à l'un ni à l'autre de ces deux animaux; celle-ci étant une espèce de Chacrelas ou un monstre dont le pareil ne s'est pas offert depuis; 2°. que la figure de Tulpius (1) appartient au Jocko *(simia satyrus, L.)*; ce qu'on reconnoît à l'élévation du crâne, aux oreilles qui sont beaucoup moins grandes que dans le Pongo, au front dénué de poil, et à l'absence des ongles aux pouces des pieds; 3°. que la figure donnée par Edwards est encore le Jocko, ainsi que le prouvent la nudité du front et

(1) *Observations médecinales.*

la couleur ferrugineuse du poil; 4°. que l'*homo sylvestris* ou Pygmée de Tyson, est certainement le Pongo *(simia troglodites, L. G.)*; ce qu'on reconnoît à la moindre élévation du crâne, au front couvert de poils, surtout à cette crête suscillière formée par l'élévation du bord orbitaire de l'os frontal, à la grandeur de ses oreilles, et à la présence des ongles aux pouces des pieds. Sur cette figure de Tyson, les poils qui couvrent la tête se partagent et se dirigent vers l'une et l'autre oreille; ce que je n'ai point vu sur le sujet qui m'a servi de modèle: les yeux m'y ont paru trop éloignés l'un de l'autre et trop fendus; le nez est trop saillant. On n'y voit point non plus, sur les parties latérales des fesses, ce manque de poils, que je n'ai figuré que parce que cet individu manquoit de poils à cet endroit; mais cet indice ne peut raisonnablement être pris pour un caractère constant. 5°. Que la figure de Buffon a été dessinée d'après le même individu dont je présente ici une figure nouvelle; mais cet auteur avoue lui-même qu'elle n'est pas exacte (1): on voit, en effet, que le dessinateur s'est efforcé d'en faire une d'homme.

Il résulte de ces observations que le Pongo n'a été figuré que par Tyson et Buffon; et comme de l'aveu de ce dernier, sa figure est infidelle, il ne reste que celle de Tyson, qui, en effet, nous paroît réunir au mérite d'une bonne gravure, l'avantage inappréciable de l'exactitude (2).

Le Pongo habite l'Afrique: on le trouve à Angola, à la Sierra-Leona, près des habitations désertes, dans les décombres desquelles croît l'*adansonia baobab, L.*, arbre que ces animaux aiment passionément. On assure qu'ils construisent des cabanes qu'ils couvrent de feuilles; que les femelles seules avec leurs petits habitent ces espèces de nids, et que les mâles couchent dehors (3).

Ces animaux ne manquent point d'intelligence: pris jeunes, ils s'apprivoisent aisément, s'attachent aux personnes qui leur font amitié, et se ressouviennent très-bien des bons ou mauvais traitemens. On leur apprend à marcher sur les pieds de derrière, ce qu'ils font toujours d'une manière gauche; et l'on prétend qu'ils sont susceptibles d'être dressés à faire certains ouvrages, tels que porter de l'eau, piler différentes matières dans des mortiers, tourner la broche, servir à boire, etc. On les habitue aussi à s'asseoir à table, à se servir d'un couteau et d'une fourchette pour prendre leur nourriture, et à faire en un mot toutes les actions qui peuvent résulter de leur organisation extérieure.

---

(1) *Supplément*, tome VII, page 2.

(2) *Anatomie de l'Orang-outang*, par Tyson. Londres, 1699, *in-4°*.

(3) Matthews, *Voyage à la Sierra-Leona*.

Si

Si l'on croit aux rapports des voyageurs, les Pongos sont doués d'une force prodigieuse : on dit qu'ils sont très-passionnés pour les femmes, et qu'il est dangereux d'aller les attaquer dans les retraites, où ils vivent en société.

L'individu dont on voit ici la figure a deux pieds et demi de haut étant debout; il n'a point d'abajoues, point de queue ni de callosités sur les fesses; sa face est plate, nue, ridée, basanée : on remarque une saillie transversale très-prononcée à l'endroit des sourcils. Les yeux sont ronds et rapprochés l'un de l'autre; le nez court; la bouche grande et très-éloignée du nez. Les oreilles sont larges, les mains et les pieds plus courts que dans les autres Singes; les doigts sont nus; les pouces des pieds sont munis d'ongles. Le dessus de la tête, le dos et les parties antérieures des bras et des jambes sont couvertes de poils noirs et rudes. La poitrine, le ventre et les parties internes des quatre extrémités sont presque nues. Sur les bras, ce poil se dirige de bas en haut depuis le carpe jusqu'au coude. L'aspect de cet animal annonce la force; il a la poitrine large et plate; il est gros, court et trapu.

La tête du squelette du Pongo *(fig. 2, pl. I des figures anatomiques)* diffère de celle du Jocko, en ce que le vertex, A, est moins élevé, le bord orbitaire de l'os frontal, B, est très-saillant; il n'y a point de suture apparente qui sépare les os maxillaires de l'intermaxillaire, C, comme dans les autres animaux. La mâchoire inférieure est moins haute que dans le Jocko. Le trou occipital est presque rond.

Il est au Muséum François.

LE JOCKO,

FAMILLE Ière., SECTION Ière., FIGURE II.

Simia satyrus, ecaudata ferruginea, lacertorum pilis reversis, natibus tectis. LINNÉ, édition de Gmelin.

Satyrus indicus, TULPIUS, Obs. Med.—*The man of the woods,* EDWARDS.—*Le Jocko,* BUFFON, Supplément. — *L'Orang-outang,* VOSMAER. — *Voulock,* nom de cet animal au Bengale.

Nous avons déja dit que le Pongo et le Jocko avoient été confondus ensemble; aussi ce que l'on dit de leurs mœurs et de leurs habitudes leur est-il commun.

M. Vosmaer a donné une très-bonne description du Jocko, qu'il a vu vivant dans la ménagerie du stadhouder. Il a remarqué que cet animal marchoit à quatre pieds (1), quelquefois debout à l'aide d'un gros bâton; qu'il grimpoit avec facilité, qu'il étoit très-fort et s'armoit pour se défendre. Il avoit un cri très-rauque, semblable au bruit que fait une grosse scie, et un grognement plus doux pour marquer sa joie. Pour boire, il trempoit ses doigts dans l'eau et les léchoit. On le nourrissoit de pain, de racines, particulièrement de carottes jaunes; il aimoit le lait et les œufs et se montroit très-friant de plantes aromatiques.

(1) Un naturaliste voyageur, M. Labillardière, qui a vu de ces animaux, m'a assuré que lorsqu'ils marchent leurs jambes de derrière sont pliées, en sorte que ce sont les jambes de devant qui cheminent; le train de derrière avance tout d'une pièce, à la manière des culs-de-jatte. Ainsi la position naturelle de ces animaux est diagonale: cette position est commune à la plupart des singes.



Le Jocko. Buff.

Audebert Pinx.t

Simia Satyrus. Linn. Gm.

Et Sculpsit

M. Vosmaer a observé les mouvemens de cet animal avec la plus scrupuleuse attention; il paroissoit doué de la même intelligence que le Pongo, et susceptible, comme lui, de s'attacher aux personnes qui le caressoient. Le Jocko habite Bornéo.

Je crois que le Jocko est de la même espèce que le *satyrus indicus* de Tulpius, qui, selon cet auteur, avoit deux pieds et demi de haut; sa face étoit plate, un peu relevée vers le bas; une tache de couleur de chair entouroit les yeux, et sa bouche, qui se trouvoit très-éloignée du nez à cause de la hauteur considérable de la lèvre supérieure, étoit également de couleur de chair. Ses oreilles étoient semblables à celles de l'homme, et ses bras fort longs; ses mains et ses pieds étoient nus et de couleur noirâtre. La figure de Tulpius n'a point de poils sur le ventre; mais M. Allamand nous apprend qu'il a vu un individu de cette espèce qui, en arrivant en Europe, avoit également le ventre nu, et qui, quelques semaines après, se couvrit de poils roux dans cet endroit comme sur le reste du corps.

La plupart des animaux nagent lorsqu'ils tombent dans l'eau; ils cherchent à se sauver, et traversent des distances plus ou moins grandes. Le Jocko ne nage point; M. Labillardière m'a dit avoir vu tomber dans la mer un singe de cette espèce: cet animal ne fit aucun mouvement pour se sauver; il se laissoit, au contraire, couler tranquillement, et si l'on ne se fut empressé de le secourir, il auroit infailliblement péri. Il est probable qu'il en est ainsi des autres espèces de singes.

L'individu que j'ai dessiné a deux pieds et demi de haut étant debout: il n'a point d'abajoues, point de queue ni de callosités sur les fesses. Sa tête est grosse, ses oreilles petites, son front grand, sa face nue couverte d'une peau rude de couleur gris-bleuâtre, à l'exception du tour des yeux et des lèvres, qui sont de couleur de chair. Ses bras sont longs, et le poil qui les couvre se dirige de bas en haut depuis le carpe jusqu'au coude. Les mains sont plus longues que dans le Pongo; elles sont grises en dessus, couleur de chair en dedans; les ongles sont noirs. Le corps est gros; les cuisses plus courtes que les jambes; les pieds sont longs, d'un gris-foncé en dessus, couleur de chair en dessous; les doigts sont munis d'ongles noirs, à l'exception du pouce qui en est dépourvu. Tout le poil qui couvre cet animal est long et de couleur ferrugineuse.

La tête du squelette du Jocko (*fig.* 3, *pl. I des figures anatomiques*) diffère de celle du Pongo en ce qu'elle est plus large et plus grosse; le vertex, A, est plus élevé, par conséquent le front plus bombé; on n'y voit point de crête susciliére; l'os intermaxillaire, B, est un peu proéminent; il

est séparé des maxillaires par une suture, C. Les dents incisives supérieures forment avec les inférieures un angle presque droit. La mâchoire inférieure est plus haute vers sa symphyse que dans le Pongo; le trou occipital est alongé.

Le Jocko est au Muséum François.

LE

LE SINGE DE WURMB.

Le squelette dont je donne ici la figure, *planche II, des figures anatomiques, figure 5 et 6,* est celui d'un singe de l'île de Bornéo, décrit par Wurmb dans les actes de la société de Batavia : c'est le seul individu de cette espèce qui, jusqu'à ce jour, ait été observé, ou du moins décrit d'une manière claire et précise. La description de cet auteur n'est point accompagnée de figure ; mais ce squelette que nous avons sous les yeux, et cette même description de Wurmb, suffisent pour attester que cet animal est d'une espèce différente de toutes celles qui nous sont connues.

C'est une erreur de Wurmb d'avoir rapporté son singe de Bornéo à l'espèce du Pongo de Buffon ; ce dernier animal est très-bien déterminé dans les *Supplémens* de ce grand naturaliste. Le Pongo est un singe d'Afrique dont la taille ne paroît pas excéder deux pieds et demi, au plus trois pieds étant debout ; et qui, comme je l'ai dit à l'article de ce même Pongo, a été très-bien décrit par Tyson. Il est vrai que dans son *Histoire naturelle* Buffon rapporte à l'article du Pongo ce que les voyageurs ont écrit sur de prétendus singes gigantesques : de-là vient sans doute l'espèce de méprise du naturaliste de Batavia, qui, trouvant à Bornéo un singe de la grandeur d'un petit homme, c'est-à-dire, de quatre pieds de haut, crut reconnoître ce grand singe indiqué par les voyageurs ; et il se peut qu'en effet cet animal soit de la même espèce que celui dont parlent certains auteurs obscurs, et auquel il leur a plu d'accorder une intelligence presque humaine ; mais ce n'est certainement pas là le singe que Buffon a décrit et figuré sous le nom de Pongo, et que les auteurs systématiques ont nommé Troglodite. Et comme l'ouvrage de Buffon, n'en déplaise aux détracteurs de ce grand homme, est la riche mine qui fournit les premiers matériaux de tous les ouvrages sur les mammifères, je pense que le singe de Wurmb, fut-il en effet le véritable Pongo des voyageurs, ne peut conserver ce nom sans amener la confusion. Je laisse au premier qui verra cet animal entier, à lui donner un nom systématique.

Au reste, Wurmb est bien éloigné d'accorder au singe dont il est question, ces rapports de forme et d'intelligence que les voyageurs ont cru remarquer entre le Pongo et l'espèce humaine. Voici la traduction de la description qu'il en donne (1).

« Mais l'Orang-Outang de la grande espèce, ou le Pongo de Buffon, « n'est point du tout commun à Bornéo; et la difficulté de se rendre maî- « tre de ces grands et méchans animaux, fait qu'il y a plus de vingt ans « qu'on n'a pu en fournir un seul; de sorte même que, sans le zèle et les « soins de M. G. A. Palm, résidant à Rembang, nous n'en aurions pas en- « core eu. M. Palm, ayant été envoyé en mission, il y a quelque tems, à « Succadana, a saisi cette occasion pour faire des recherches sur cette es- « pèce d'animaux; il a été assez heureux pour en trouver un, qu'il a en- « voyé, conservé dans de l'arac, à la société de Batavia. C'est cet individu « que je vais décrire, pour faire voir combien inutilement on a cherché « à trouver l'Homme Sauvage de Bontius, dans cette espèce d'Orang- « Outang.

« La tête du grand Orang-Outang de Bornéo est un peu pointue vers le « haut de l'occiput. Le museau est un peu proéminent; et les deux joues « sont garnies d'une large excroissance charnue, qui s'étend de chaque « côté plus que ne le comporte la grosseur de la tête. Les yeux sont petits « et saillans hors de la tête. Le nez, qui n'offre aucune élévation, ne con- « siste qu'en deux narines placées obliquement l'une à côté de l'autre. Les « oreilles sont petites, et collées contre la tête. La bouche est garnie de « grosses lèvres et d'abajoues. La langue est épaisse et large: on y a trouvé « quelques restes d'herbages que l'animal avoit mangés.

« Chaque mâchoire est garnie par-devant de quatre larges dents incisi- « ves, entre deux grosses dents canines qui les dépassent. La face est d'un « noir fauve, sans poils, excepté une barbe fort rare. Le cou est fort court. « La poitrine est beaucoup plus large que les hanches. On ne voit au crou- « pion aucune trace de queue, ni point de callosités sur les fesses. La verge « semble se retirer dans le ventre, les mains fort longues, sont d'un noir « fauve, ainsi que les doigts. Les jambes courtes et grêles sont fortement « musclées. Les pieds ressemblent beaucoup aux mains. Les orteils des « pieds, ainsi que les doigts des mains, sont garnis d'ongles noirs, qui ap- « prochent infiniment de ceux de l'homme; si ce n'est que ceux des gros or-

(1) Cette traduction est de H. J. Jansen, et est insérée dans le journal intitulé *Décade philosophique*; celle du mémoire de Wurmb insérée à l'article du Kabau, est aussi du même traducteur. Je saisirai cette occasion pour dire que H. J. Jansen, littérateur et libraire, a imprimé et fait les premiers frais de cet ouvrage qui, sans lui, sans son amour pour les arts, n'auroit peut-être jamais paru.

« teils étoient beaucoup plus courts et plus étroits : ce qui doit être attribué « sans doute à l'usage que l'animal fait de ces parties. La poitrine et le ven- « tre sont, en général, sans poils ; mais les autres parties du corps, à l'ex- « ception de la face, des oreilles, du dedans des mains et des pieds ainsi « que des doigts, sont garnies d'un poil brun, lequel dans certains endroits « a bien un doigt de long. Dessous la peau du cou et de la poitrine, on « trouva deux poches, dont l'une occupoit la plus grande partie de la poi- « trine; et laquelle avoit, de même qu'une autre petite poche, renfermée « dans la grande, communication avec la trachée artère.

« Comme cet animal étoit destiné pour le cabinet du prince d'Orange, « on n'a pas voulu le soumettre à d'autres opérations anatomiques. D'ail- « leurs, pour le préserver de corruption, on en avoit déja enlevé les in- « testins.

« Mais comme le territoire de la compagnie s'est beaucoup étendu dans « l'île de Bornéo, nous espérons pouvoir obtenir des renseignemens plus « exacts sur la figure et sur les mœurs de cette espèce de grands Orang- « Outangs.

« M. Palm rapporte, que lorsqu'on voulut prendre cet animal, il se dé- « fendit si vigoureusement avec de grosses branches d'arbres qu'il arra- « choit, qu'il fut impossible de le saisir vivant ; ce que cette espèce de sin- « ges a de commun avec le Pongo d'Afrique ; lequel, suivant Battel, at- « taque même les éléphans avec cette sorte d'armes, et les déloge souvent « de leurs retraites. »

On voit par cette description que le singe de Wurmb a quelques rapports avec le Mandrill : en effet, si l'on compare la tête osseuse de cet animal à celle du Mandrill, on trouvera dans l'ensemble une ressemblance assez frappante ; mais avec un examen plus sévère, la tête du singe de Wurmb offre des caractères qui lui sont particuliers. Le museau, aussi long que celui du Mandrill, est en même tems plus gros et plus obtus. On remarque sur le crâne une crête, A, qui, de l'occiput, s'éléve sur le vertex, et se partage en deux branches, BB, qui se dirigent sur les côtés externes des orbites. Deux autres crêtes latérales, CC, en partant également de l'occiput, se dirigent vers les trous auriculaires ; elles sont plus saillantes que la crête supérieure, et ont quatre ou cinq lignes d'élévation. Les vertèbres cervicales sont remarquables par leurs apophyses épineuses, D, qui sont d'une longueur extraordinaire ; et en cela le singe de Wurmb diffère non-seulement des autres singes, mais encore de tous les animaux quadrupèdes. Le thorax, E, est très-vaste, et composé de douze côtes, dont cinq fausses. Le bassin, FF, est semblable à celui des autres singes. Les

membres antérieurs, *GG*, sont très-longs et descendent jusqu'aux malléoles externes, *H*. Il n'y a point de queue.

Par ce dernier caractère, ce singe se rapproche de ceux de la première famille; mais par la forme de la tête, et sur-tout par ses joues garnies d'une large excroissance charnue, il est plus voisin du Mandrill.

La longueur excessive des bras de cet animal, indique assez que lorsqu'il chemine sur ses quatre pieds, son corps doit être dans une position diagonale très-rapprochée de la perpendiculaire; alors le poids énorme de son museau a besoin, pour être soutenu, d'une force musculaire très-considérable; et c'est sans doute pour servir d'attache à des muscles capables d'une grande puissance, que la nature a donné au singe de Wurmb ces longues apophyses et ces crêtes qu'on remarque sur le squelette de cet animal.



Le Gibbon. Buff.

Audebert Pinx.t Simia Lar. Linn. Gm. Et Sculpsit

LE GIBBON,

FAMILLE Ière., SECTION IIème., FIGURE I.

Simia lar, ecaudata, natibus calvis, brachiis ferè longitudine corporis vellere nigro.

Simia lar, ecaudata, natibus calvis, brachiis longitudine corporis. Linné, édition de Gmelin. *Le Gibbon*, Buffon, Histoire naturelle. — *Féfé*, nom de cet animal sur les frontières de la Chine, *Recueil des voyages.*

Cet animal a été vu vivant à Paris; il étoit doux et tranquille; on le nourrissoit de fruits et d'amandes; il étoit frileux, et c'est sans doute à la rigueur du climat qu'on doit attribuer sa mort, qui survint peu de tems après son arrivée en ce pays. Ses bras sont si longs, qu'étant assis il appuyoit ses coudes par terre et reposoit sa tête entre ses mains pour dormir. Nous ne savons rien de plus sur l'histoire de cet animal que ce qu'en dit le père le Comte, cité déja par Buffon à l'article de ce même Gibbon. « Je vis, dit ce voyageur, dans le détroit de Malaque une espèce de « singe; celui-là marche naturellement sur les pieds de derrière, qu'il plie « un peu comme un chien; il se sert de ses deux bras comme nous; son « visage ressemble à celui d'un Hottentot, mais le corps est couvert d'une « laine blanche, noire ou grise. Il a le cri semblable à celui d'un enfant, « toute l'action extérieure humaine. Ces animaux paroissent d'un naturel « fort tendre; ils baisent les personnes qu'ils aiment avec des transports « surprenans. Ils ont encore un mouvement qui ne se trouve en aucune « bête et qui est propre aux enfans, c'est de trépigner de joie ou de dépit « quand on leur donne ou refuse ce qu'ils désirent fortement. Ils ont quatre « pieds de haut, et sont extrêmement légers (1). »

Le Gibbon diffère du Pongo et du Jocko par la grandeur prodigieuse de

(1) *Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine*, par le Comte, tome II, page 409.

ses bras ; et comme l'espèce suivante offre encore le même caractère, aussi bien que le petit Gibbon brun de Buffon, j'ai cru devoir faire de ces animaux à longs bras une section, fondée sur ce caractère de bras très-alongés.

Le Gibbon a deux pieds de haut ; ses bras son presque aussi longs que son corps et ses jambes ; tout le corps est couvert de poils longs, noirs et touffus ; sa face est brune, entourée de poils gris-jaunâtres ; les mains et les pieds sont aussi couverts de poils gris. Il habite les Moluques.

Le Gibbon est au Muséum François.



Le Moloch

Audebert Pinx.t Simia Moloch. Et Sculpsit

LE MOLOCH,

FAMILLE I^ÈRE., SECTION IIÈME., FIGURE II.

Simia moloch, ecaudata, natibus calvis, brachiis ferè longitudine corporis vellere griseo-laneo.

On pourroit également attribuer à cette espèce, dont le poil est gris, long et laineux, le passage du père le Comte que je viens de citer, et l'on seroit tenté de ne la regarder que comme une simple variété du Gibbon; mais le Gibbon a la face basanée et celui-ci l'a noire; il a les mains et les pieds gris et le reste du corps noir, tandis que le Moloch, au contraire, a ces mêmes extrémités un peu plus foncées. Cependant le Moloch a le tour de la face d'un gris-clair, le Gibbon a aussi cette partie couverte de poil gris-blanc; le Moloch a le poil du corps long et laineux, et l'on remarque aussi sur le Gibbon ce même caractère, à la vérité moins fortement exprimé. En général, ces deux animaux ont le même aspect.

Sans affirmer que ces deux singes sont d'espèce différente, j'ai cru devoir les séparer jusqu'à ce qu'on ait acquis les connoissances nécessaires pour les réunir. Je n'ai point vu de squelettes de ces animaux; les caractères que présentent de simples peaux bourrées ne me paroissent pas suffisans pour établir le vrai en histoire naturelle. Les peaux suffisent, à la vérité, pour faire de bonnes figures; mais ce n'est pas assez pour la science. C'est par la comparaison des parties solides et des organes intérieurs qu'on peut parvenir à la connoissance exacte des espèces; et lorsqu'on ne peut faire cette comparaison, il vaut mieux se contenter de donner une bonne figure d'un animal dont l'espèce est incertaine et rester dans le doute, que de risquer de grossir la liste des erreurs par un jugement trop précipité. On

sait que, de toutes les opérations de l'esprit, l'établissement des erreurs est la plus facile; mais il n'en est pas ainsi de la destruction de ces mêmes erreurs, qui est certainement l'ouvrage d'un tems très-long.

Le Moloch parvient à la hauteur de trois pieds, celui que j'ai vu a vingt pouces de haut étant debout; il a la face nue et noire; les bras sont presque aussi longs que le corps et les jambes; les mains et les doigts sont couverts de poils jusqu'aux ongles; les fesses sont nues; tout le corps est couvert de poils gris, très-longs, très-touffus et laineux, un peu plus foncé sur les extrémités. Il habite les Moluques.

Il y a deux individus de cette espèce au Muséum François.

LE



Le Magot. Buff.

Audebert Pinx.t Simia Inuus. Linn. Et sculpsit.

LE MAGOT,

FAMILLE Ière., SECTION IIIème., FIGURE I.

Simia inuus, ecaudata, natibus calvis, capite oblongo. Linné, édition de Gmelin.

Cynocephalos, Aristot., Hist. anim., lib. II, cap. 8. — *Le Magot,* Buffon, Hist. nat.

Buffon et Linné (1), ayant fondé leur première division sur l'absence de la queue, ont placé cette espèce à la suite des Orangs-outangs, parce que le petit appendice dont le Magot est pourvu, ne peut être considéré comme une queue : cette excroissance charnue n'ayant que six lignes de long sur une ligne d'épaisseur. Mais ce n'est que par le manque de queue que le Magot peut être assimilé aux Orangs-outangs et aux Gibbons. Il en diffère par sa nature beaucoup plus brute ; il a moins d'entendement, moins de docilité, et ces qualités essentielles, aussi bien que son museau alongé et semblable à celui d'un dogue, le rapprochent davantage du Mandrill et du Papion, quoique ce dernier soit pourvu d'une queue très-longue : aussi quelques naturalistes ont-ils fait de ces singes à museau alongé un genre très-distinct et très-éloigné des Orangs-outangs (2). Mais comme le but que je me propose dans cet ouvrage n'est pas de présenter l'établissement d'une nouvelle méthode, mais seulement de faire connoître les animaux par des figures très-exactes, je laisse au Magot la place

(1) Edition de Gmelin.

(2) *Histoire naturelle des Orangs-outangs*, par Et. Geoffroy, professeur de zoologie au Muséum François, et G. Cuvier, membre de l'Institut National. « Genre V. MAGOT, *Cynocephalus.* Mu« seau alongé ; angle facial de 40° ; tête aplatie ; souvent une crête susciliére ; cinq dents mo« laires ; *queue non prenante, quelquefois très-courte ; des abajoues, des callosités.* — Le *Magot* « *(S. inuus)* ; le *Papion* ou singe *Cynocéphale*, car ces deux espèces n'en font qu'une *(S. sphinx* « et *cynocephalus*, L.) ; le *S. hamadrius*, etc. » Ce mémoire est inséré dans le *Magasin Encyclopédique.*

que lui ont assignée Buffon et Linné, en indiquant ce que des naturalistes plus modernes ont écrit sur cet animal.

Les Grecs connoissoient deux espèces de singes sans queue, le Pithèque et le Cynocéphale (1), que nous appelons Magot. Le premier, disent-ils, diffère du Cynocéphale en ce qu'il a le museau moins long et les dents canines plus courtes; il est aussi d'un naturel plus doux. Quelques recherches qu'on ait faites jusqu'à ce jour pour connoître le Pithèque des anciens, elles ont toutes été inutiles. Buffon a donné dans ses *Supplémens* la figure d'un singe sous le nom de Pithèque, qui avoit été rapporté vivant de Barbarie par le professeur Desfontaines. Cet animal avoit tous les caractères attribués au Pithèque; mais il étoit jeune, et quelque tems après ses dents canines s'alongèrent, son museau grossit, et l'on reconnut bientôt dans cet individu un véritable Magot.

Linné a indiqué le Pithèque sous le nom de *Sylvanus;* il a, dit-il, le front élevé à l'endroit des sourcils, la face courte, plate, et le pélage d'ours. Ce *Sylvanus* à pélage d'ours seroit-il d'espèce différente que le Pithèque d'Aristote, qui, dit cet ancien auteur, est fait comme un Cynocéphale? J'ai vu plusieurs jeunes Magots ou Cynocéphales, ils ont tous les caractères qu'Aristote donne à son Pithèque; ils varient quelquefois par la couleur, mais je n'en ai jamais vu à pélage d'ours.

Quoiqu'il en soit, je crois que le Pithèque d'Aristote et le Cynocéphale ou Magot ne font qu'une seule et même espèce; et je suis d'autant plus porté à le croire, que dans toutes les espèces de singes les individus varient singulièrement, soit par la grandeur, soit par la couleur. Ces différences proviennent sans doute du climat, de la nourriture et de l'état de liberté ou d'esclavage dans lequel ils vivent. Il se peut aussi que dans les singes l'accroissement soit beaucoup plus lent que dans les animaux de genres différens, et qu'ils soient capables de s'accoupler même avant d'être parvenus au dernier terme de leur grandeur. Si cela est vrai, il n'est pas étonnant qu'Aristote, qui n'a écrit que d'après les rapports des chasseurs qu'il avoit envoyés à la recherche des animaux, ait fait du jeune Cynocéphale et du Cynocéphale adulte deux espèces différentes.

Le Pithèque a les dents canines comme celle de l'homme; c'est-à-dire, presque aussi courtes que les incisives, et le Cynocéphale diffère du Pithèque en ce qu'il a les canines beaucoup plus longues, plus grosses et le museau beaucoup plus alongé. Cet alongement du museau ne provient que

(1) Il ne faut pas confondre le Cynocéphale des anciens, avec le Cynocéphale des modernes, qui est un animal très-différent.

de l'accroissement considérable des dents. Le Cynocéphale est féroce, indomptable, et le Pithèque est, dit-on, plus doux et plus facile à apprivoiser. On reconnoît ici la loi générale de la nature, qui donne aux jeunes animaux, la douceur et la docilité, compagnes de la foiblesse, et aux vieux, la férocité et la défiance, suite nécessaire du sentiment de leur force, de la connoissance du danger et de leur expérience. Il faut encore remarquer que ces dents plus ou moins longues, et ce caractère plus ou moins féroce, sont les seules différences indiquées par l'auteur grec. D'ailleurs cette histoire du Pithèque de Buffon devenu Magot, par l'accroissement des dents, est, ce me semble, une preuve incontestable que ces animaux ne doivent être considérés que comme une seule et même espèce.

Le Magot, pris jeune, est susceptible de recevoir une sorte d'éducation; c'est presque toujours de lui que les charlatans se servent pour amuser les passans: mais vieux, cet animal est indomptable. J'en ai vu un qui voulut étrangler l'homme qui en avoit soin, on lui fit arracher toutes les dents; je croyois qu'une opération si cruelle devoit le faire mourir, mais six mois après je le revis: on le montroit sous le nom d'Orang-outang.

J'ai vu et dessiné une femelle de cette espèce, dont les callosités des fesses, ainsi que la vulve, étoient d'une grosseur prodigieuse, presqu'aussi grosses que l'animal lui-même: on m'assura que cet effet n'étoit pas nouveau, et qu'il avoit lieu chaque fois que l'animal étoit en chaleur. Je soupçonnai que ce n'étoit qu'une maladie causée par la privation du mâle; je remarquai qu'en effet cette femelle s'asseyoit sur la cuisse, et que chaque fois qu'elle rendoit ses excrémens, ou son urine, cet acte étoit accompagné de cris très-douloureux.

L'espèce du Magot est assez répandue: on la trouve en Afrique, en Asie, et même en Europe, si, comme on le prétend, il y en a sur la montagne de Gibraltar. Ils sont si communs en Barbarie que les arbres en sont quelquefois couverts; ils vivent de fruits, et servent à la nourriture des Arabes du désert.

On voit à Alger, dans les maisons des Francs, de jeunes Magots qui sont très-familiers, et en même tems très-incommodes, par l'habitude qu'ils ont de faire leurs ordures par-tout où ils se trouvent; les châtimens étant inutiles pour les en corriger.

Le Magot n'a point de queue, seulement il a un petit appendice de peau, long de six lignes. Il a des abajoues, des callosités sur les fesses, et des dents canines très-fortes. Sa face est basanée, tachetée de brun; le dessous des yeux est blanc; les yeux sont d'un gris-vert. Tout son corps

est couvert de poils d'un brun-verdâtre, très-touffus en dessus, plus rares et plus blanchâtres en dessous. Il a jusqu'à trois pieds de haut étant debout.

La tête du squelette du Magot *(fig. 4, pl. I des figures anatomiques)* offre un angle beaucoup plus aigu que les Orangs-outangs et les Gibbons; le bord orbitaire de l'os frontal est très-saillant; le crâne est beaucoup plus petit, et l'on remarque deux lignes qui s'étendent depuis la base de l'os frontal jusqu'à l'occiput.

J'ai vu et dessiné le Magot vivant à la ménagerie du Muséum François.

SECONDE FAMILLE.

SINGES A QUEUE COURTE.

DISCOURS

SUR LA SECONDE FAMILLE.

L'absence de la queue ayant été adoptée par Buffon pour caractère distinctif de la première famille, les singes à queue courte ont dû nécessairement former la seconde. Le Papion, le Mandrill et l'Ouanderou sont les espèces qui, dans son *Histoire naturelle*, forment cette famille de singes à queue courte, à la suite de laquelle il place le Maimon, *simia nemestrina, L.*, comme devant remplir l'intervalle qui sépare les Babouins des Cercopithèques ou Guenons. Je n'adopterai pas entièrement cette distribution de Buffon (quant aux espèces), parce que le Papion n'est pas, comme il l'a cru, un animal à queue courte et tronquée: cette queue est, au contraire, très-longue et composée de trente à trente-deux vertèbres. Il est vrai que les animaux de cette espèce, qui vivent dans les ménageries, ont presque toujours cette partie mutilée; et c'est cette difformité accidentelle qui est cause de la méprise de cet illustre auteur.

Linné a aussi donné au Papion, *simia sphinx*, une queue courte; et cette erreur, établie par deux hommes aussi justement célèbres, a été perpétuée par ceux qui sont dans l'usage de ne consulter que les livres et jamais la nature.

Je dois donc séparer le Papion de cette famille des singes à queue courte; et comme cet animal a d'ailleurs le museau très-alongé et qu'il existe plusieurs espèces de ces singes à museau de chien, j'en formerai une troisième famille sous le nom de singes cynocéphales. Ce genre est tiré du mémoire des citoyens Cuvier et Geoffroy que nous avons déja cité.

L'animal indiqué par Buffon, dans ses *Supplémens*, sous le nom de Macaque à queue courte, le Maimon, *simia nemestrina*, l'Ouanderou, *simia silenus*, et le Mandrill, *simia maimon*, auxquels on doit ajouter

le *simia apedia, L.*, que je n'ai pas encore vu, sont les animaux connus qui doivent former ce genre de singes à queue courte. Mais je formerai du Mandrill une section particulière, parce que si cet animal se rapproche des précédens par la briéveté de la queue, il en diffère prodigieusement à tous autres égards.

LE



Le Rhesus.

Simia Rhesus.

Audebert pinx. et sculp.

Imp. rap.

LE RHESUS,

FAMILLE IIÈME., SECTION I^ÈRE., FIGURE I.

Simia Rhesus, cauda abbreviata, basi rugosa, genis lævibus, natibus, genitalibusque coccineis.

Le Macaque à queue courte, BUFFON, Supplément.

BUFFON a donné le nom de Macaque à queue courte à cet animal *(Supplément)*; mais il avoue lui-même qu'il diffère du Macaque par un grand nombre de caractères, même essentiels. En effet, j'ai vu et dessiné ce singe dans une ménagerie où il se trouvoit placé entre un Macaque et un Magot, et j'ai reconnu, qu'à cela près de la présence de la queue, il ressemble beaucoup plus au Magot qu'au Macaque : les poils qui entourent sa face, n'ont pas cette divergence qui donne à ce dernier une figure si bisarre. Le nom de Macaque à queue courte, imposé par Buffon à cet animal, n'est pas un nom, mais une phrase qui semble indiquer une simple variété du Macaque. Il me semble qu'au contraire ce singe doit être considéré comme une espèce très-distincte; et les différences indiquées par Buffon lui-même, suffisent pour justifier cette opinion. « Il a, dit-il, la « face moins large et plus effilée, la queue beaucoup plus courte, les fes- « ses nues couleur de sang, aussi bien que les parties de la génération. » Ce nom de Macaque à queue courte ne sauroit donc lui convenir. En conséquence, je le nommerai *Simia Rhesus;* ce nom, n'ayant aucune signification, peut être appliqué à ce singe, et éloigner toute idée de rapports spécifiques entre lui et les autres espèces.

Le caractère par lequel on distingue le Rhesus des autres espèces est sa queue courte, arquée et grosse à son origine : cette grosseur est produite par des rides très-profondes, ou plutôt par des bourlets très-relevés qui entourent la base de la queue. Les poils qui couvrent ces bourlets sont

droits, c'est-à-dire, qu'ils forment avec la queue un angle de 90°, tandis que les suivans sont couchés comme sur les autres parties du corps. On sent que cette divergence des poils provient des rides que la peau forme dans cet endroit (*fig. 5, pl. I des figures anatomiques, grandeur naturelle*).

L'individu décrit par Buffon (aussi bien que celui que j'ai figuré) étoit femelle. « Il étoit, dit-il, très-doux, très-caressant, et accueilloit tous les « hommes; mais il ne pouvoit souffrir les femmes. » Celui qui vit actuellement à Paris n'est pas, à beaucoup près, aussi familier; il souffroit très-impatiemment mes observations sur les différentes parties de son corps, et cherchoit à déchirer le papier sur lequel je dessinois sa figure. Cependant lorsqu'il est en cage, il est assez tranquille, et reçoit la nourriture qu'on lui donne avec moins d'avidité que les autres singes ses voisins. Il est plus grand que celui de Buffon, et vraisemblablement plus vieux : et c'est sans doute à cette différence d'âge qu'on doit attribuer la différence qui se fait remarquer dans le caractère de ces deux individus.

Le Rhesus a deux pieds étant debout. Sa face est nue, livide lorsqu'il est à jeun, plus colorée quand il a mangé. Les doigts de ses quatre mains sont noirs; les callosités des fesses et la vulve d'un rouge très-vif. Le poil qui couvre toutes les parties du corps de cet animal est très-touffu, à l'exception de la mâchoire inférieure et du ventre où il est plus rare. Il est verdâtre sur la tête, le cou, le haut du dos, et se change insensiblement en orangé vers les lombes et sur les cuisses. Le devant des quatre extrémités est gris, le ventre est presque blanc.

J'ignore le lieu qu'habite cette espèce.



Le Maimon. Buff.

Simia nemestrina. Lin.

Audebert pinx. et sculp.

Imp.

LE MAIMON,

FAMILLE IIÈME., SECTION I^ÈRE., FIGURE II.

Simia Nemestrina, cauda abbreviata laevi, genis laevibus; vellere rufescente.

Le Maimon, Buffon, Hist. nat. — *The Pig-tailed monkey*, Edwards, Glanures.

S. Nemestrina. L.

Edwards a donné la figure de cet animal sous le nom de Singe à queue de cochon *(the Pig-tailed monkey)*, parce que dans cette espèce la queue est courte, presque nue, et un peu tournée comme celle du cochon.

Ce singe est d'un naturel assez doux: Buffon, qui l'a vu vivant, dit, qu'il a les bourses et la verge cachées sous la peau; et semble vouloir attribuer à cette particularité la douceur du Maimon.

Cette espèce habite l'Inde méridionale; et si l'on en juge par l'individu décrit par Edwards, et par celui de Buffon, qui vécurent fort peu de tems en Europe, ces animaux ont besoin pour exister d'une chaleur excessive, et ne peuvent supporter la rigueur de nos climats.

Je n'ai jamais vu le Maimon vivant; l'individu que j'ai figuré fait partie du Muséum François.

Le Maimon a deux pieds étant debout. Il est brun sur le dos, roux sur les quatre extrémités et blanchâtre sur le ventre; une ligne longitudinale noire s'étend depuis le front jusque vers l'occiput, sa face, ses oreilles et ses quatre mains sont nues et de couleur de chair.

L'OUANDEROU,

FAMILLE IIème., SECTION Ière., FIGURE III.

Simia Silenus, caudata barbata nigra, barba nigra prolixâ. Linné, Syst. nat.

L'Ouanderou, Buffon, Histoire naturelle.

C'est à Ceylan qu'on trouve les singes de cette espèce; ils habitent, ainsi que leurs congenères, les forêts, et s'y nourrissent de fruits, de feuilles et de bourgeons. Ils sont très-méchans, ne souffrant pas d'autres espèces dans leur voisinage, et ce n'est qu'à la crainte qu'ils inspirent qu'on doit attribuer le prétendu respect des autres singes pour les Ouanderous.

Ces animaux sont très-ardens, et l'on assure qu'ils portent la fureur jusqu'à faire essuyer mille outrages aux femmes qui s'égarent seules dans la profondeur de leurs bois. Cependant lorsqu'on les prend jeunes on parvient à les apprivoiser.

Il paroît que cette espèce est très-variée; on voit des Ouanderous noirs à barbe grise, des gris à barbe blanche, et d'autres qui sont tout blanc.

Cet animal a des abajoues, les fesses nues et la queue courte. Le poil qui couvre le front, le corps et les quatre extrémités, est noir, celui du ventre est gris, ainsi qu'une large barbe qui entoure la face. Il a quinze pouces du haut de la tête à la naissance de la queue.

Il est au Muséum François.

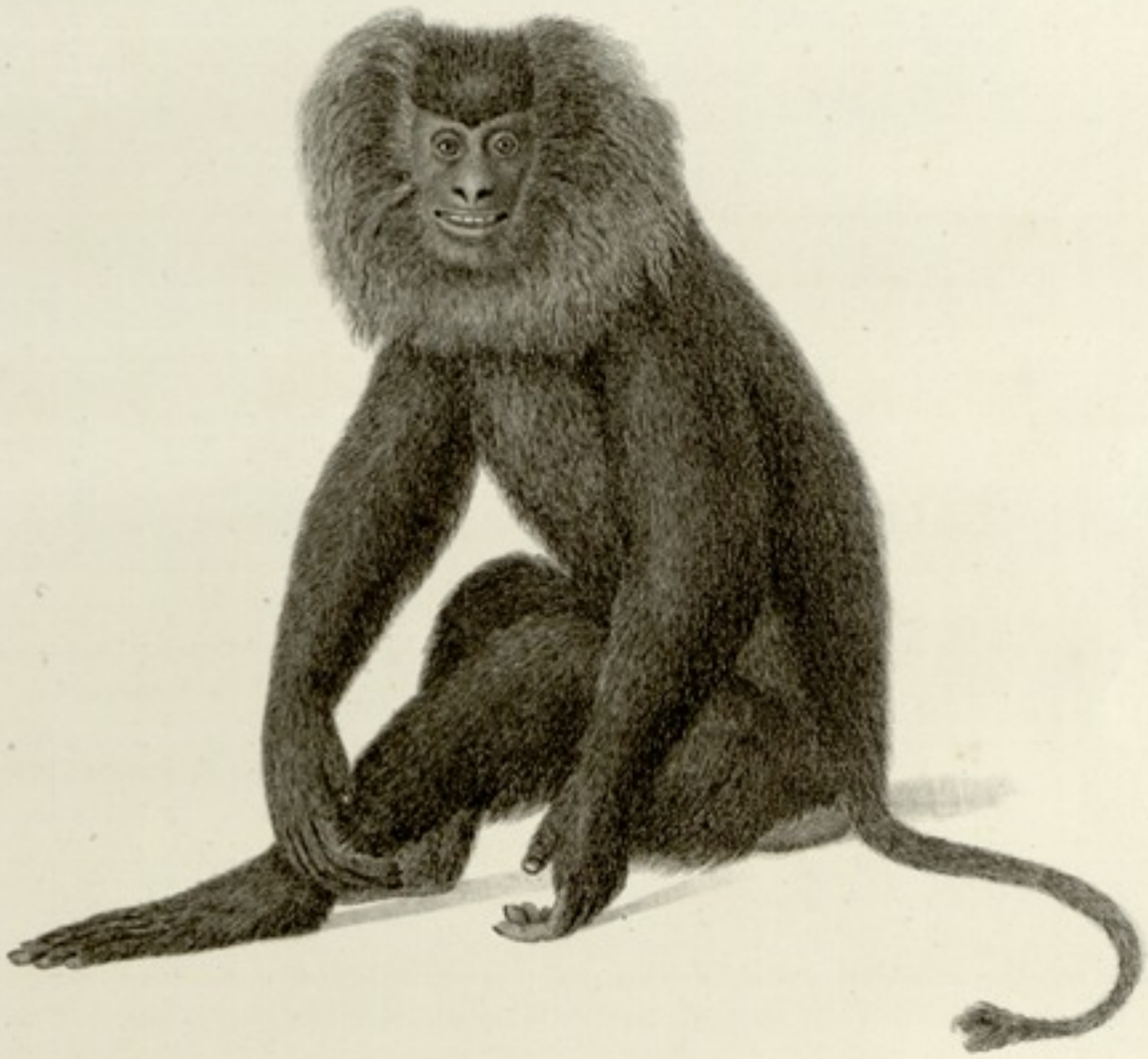

L'Ouanderou. Buff.

Simia Silenus. Linn.



Le Patas à queue courte. Buff.

Audebert pinx.t & Sculp.t

Finot Imp.t

LE PATAS A QUEUE COURTE,

FAMILLE IIÈME., SECTION I^ÈRE., FIGURE IV.

Le Patas à queue courte, BUFFON, Supplémens.

VOICI un animal que Buffon a donné dans ses *Supplémens* sous le nom de Patas à queue courte, et qu'il regarde comme une variété du Patas proprement dit, décrit et figuré dans son *Histoire naturelle*. Je n'ai pas encore vu ce dernier animal dont Buffon donne deux figures, l'une sous le nom de Patas à bandeau noir, l'autre sous celui de Patas à bandeau blanc. Sa description et ses figures donnent à cet animal une barbe sous le menton, et des poils noirs sur le nez: ces deux caractères, peu importans il est vrai, ne se trouvent pas sur le Patas à queue courte; mais ces deux animaux diffèrent par la couleur qui, sur le Patas proprement dit, est jaune, tandis que sur le singe dont il est ici question, elle est grise. Enfin, ils diffèrent encore par ce même caractère d'où Buffon a tiré le nom qu'il donne à cet animal; je veux dire par sa queue beaucoup plus courte.

Lorsque je publiai la figure du Maimon, je n'avois pas vu le Patas à queue courte; si je l'eusse connu, je n'aurois pas hésité de le placer à la suite du Maimon, avec lequel il a tant de rapports que l'on seroit tenté de croire qu'il est plutôt une variété de cette espèce que de celle du Patas. En effet, il n'en diffère que par la couleur du poil, qui est rousse sur le Maimon et grise sur celui-ci, à l'exception des poils qui entourent les callosités qui sont de cette même couleur rousse.

Au reste, je ne donne la figure de ce singe que parce que Buffon l'a dé-

crit et figuré d'après la même dépouille ; laissant à ceux qui le verront vivant à déterminer l'espèce à laquelle on doit le rapporter.

Cet animal a un pied cinq pouces depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue. Son corps est couvert d'un poil gris cendré, à l'exception des parties qui avoisinent la queue et les callosités, qui sont rousses ; les bras ou jambes de devant sont gris en dessus blanchâtres en dessous ; les cuisses et les jambes de derrière sont d'un gris fauve en dessus et blanchâtres en dessous ; ainsi que la poitrine et le ventre. La queue n'a que la moitié de la longueur du corps.

Il fait partie de la collection du Muséum.

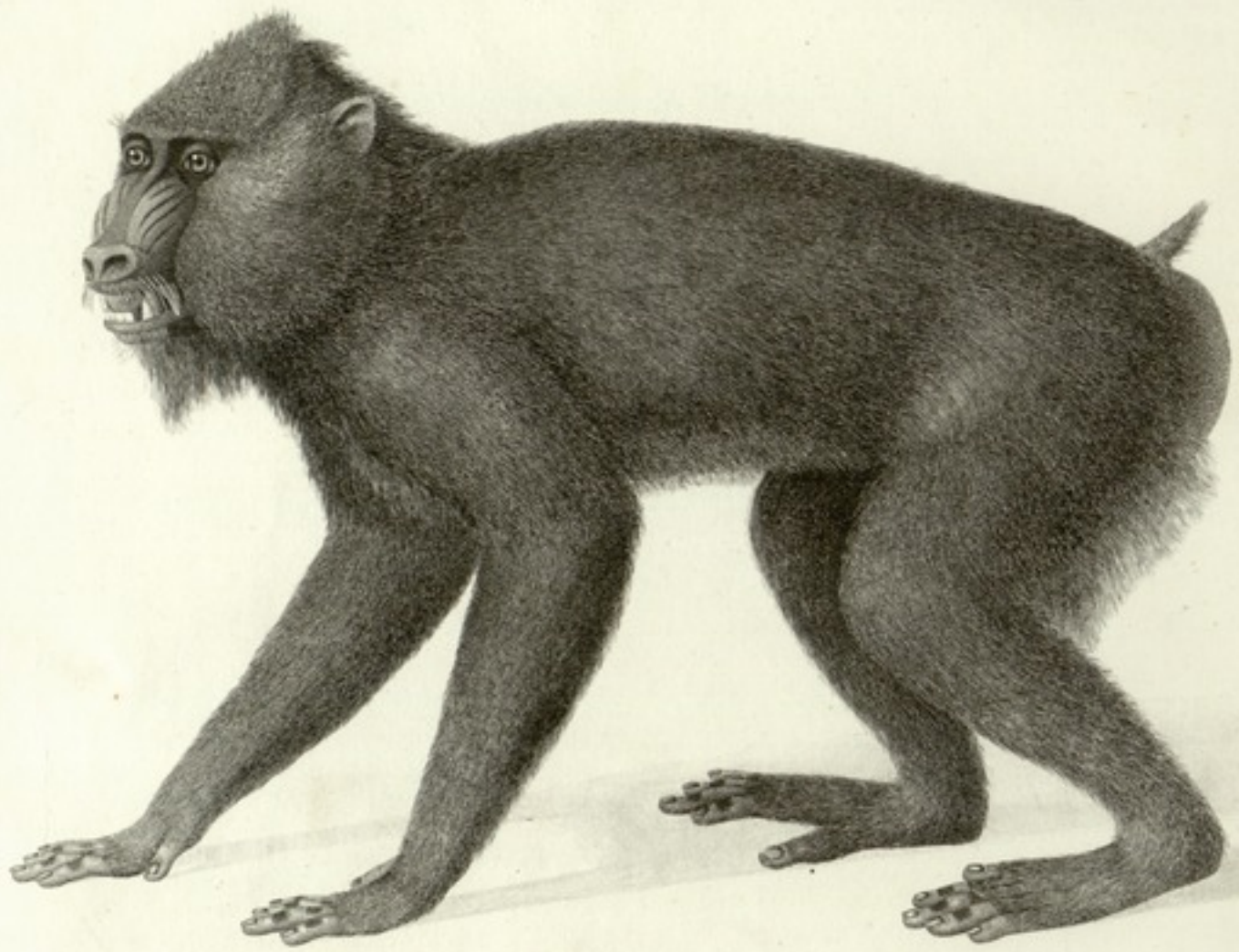

Le Mandrill. Buff.

Simia Maimon. Linn.

LE MANDRILL,

FAMILLE IIÈME., SECTION IIÈME., FIGURE I.

Simia Maimon, semicaudata subbarbata, genis cæruleis striatis, natibus calvis. LINNÉ, Syst. nat.

Le Mandrill, BUFFON, Histoire naturelle.

LE Mandrill se distingue par des caractères si tranchans qu'il est impossible de le confondre avec aucune autre espèce. Son nez rouge dans toute sa longueur, terminé par deux larges naseaux qui rappellent le grouin du cochon, et ses joues nues et sillonnées, lui donnent une figure si bisarre que l'on seroit tenté de le regarder comme une espèce isolée, formant elle seule un genre très-distinct. On ne connoît point d'animal qui puisse lui être comparé, si ce n'est le singe sans queue décrit par la société de Batavia. Si la figure du Babouin-porc de Boddaert est fidelle, ce singe par son museau de chien me semble bien plus voisin du Papion que du Mandrill, quoique par la brieveté de sa queue on devroit le placer dans cette famille de singes à queue courte.

Buffon et l'éditeur de Linné, Gmelin, ont décrit l'un sous le nom de Choras, l'autre sous celui de Mormon un singe à face colorée de rouge et de bleu, dont la tête est grosse et couronnée par un épi que forment les poils en se réunissant vers le sommet. J'ai vu le Mandrill et le Choras réunis dans la ménagerie du Muséum François : le Choras avoit, disoit-on, dix-huit ans; son corps, d'une grosseur prodigieuse, étoit court et trapu, et ses mâchoires étoient armées de dents canines si fortes qu'elles ne peuvent être comparées, à cet égard, qu'à celles des bêtes féroces de la première grandeur. Cet animal mourut avant que j'eusse formé le dessein de publier cet ouvrage.

Il y avoit dans cette ménagerie trois Mandrills d'inégale grandeur; leur

forme étoit d'autant plus grêle qu'ils étoient plus petits, et le plus grand des trois n'atteignoit pas aux deux-tiers de la taille du Choras. Le citoyen Geoffroy, professeur d'histoire naturelle et garde de cette ménagerie, a fait des observations sur ces animaux qui me paroissent de la plus grande importance; non-seulement ce citoyen a eu la bonté de me communiquer le manuscrit qui les contient, mais encore il a eu celle de me permettre d'en faire usage.

Il résulte de ces observations, que lorsque le Mandrill est jeune, il a une tête petite et presque triangulaire; mais à la naissance des dents canines, son crâne change de forme et son museau s'élargit, par la seule présence de ces dents. « Cette opération, ajoute le citoyen Geoffroy, en « élargissant la face approchant d'un quart, influe si considérablement « sur le physique de cet animal qu'elle l'expose à des douleurs violentes, « pendant lesquelles il est triste et refuse toute nourriture. C'est à un an « d'intervalle que les canines percent l'alvéole. Les premières qui sortent « sont les supérieures; alors l'individu sur lequel j'ai fait ces observations « fut très-malade, et d'une maigreur excessive : cependant il survécut et « reprit; mais il succomba l'année suivante à la naissance des canines in- « férieures. Quoique ces dents n'eussent pas encore acquis, à la mort de « l'animal, toute leur grandeur; néanmoins il fut aisé de s'appercevoir du « changement arrivé dans la forme de la tête. »

Ces observations du citoyen Geoffroy rappellent ce qui a déja été dit à l'égard du Magot; elles font présumer que si ce jeune Mandrill eut vécu, l'accroissement considérable de ses dents en eut fait un Choras; car il est bon d'observer que les individus qui jusqu'ici ont été considérés comme une espèce distincte, ou au moins comme une variété du Mandrill, étoient tous adultes et mâles. Il est donc probable que le Choras et le Mandrill ne forment, en effet, qu'une seule et même espèce; mais qui, sujette aux mêmes loix que toutes les espèces de ce genre d'animaux, offre entre les individus qui la composent des différences remarquables, soit dans la forme, soit dans la couleur. Les teintes qui colorent la face du Mandrill sur-tout n'ont rien de constant; non-seulement elles diffèrent d'un individu à un autre, mais encore elles varient, selon le tems, sur chaque individu en particulier; et ces variations qui se font remarquer sur la face du Mandrill, paroissent dépendre de l'âge, de la santé, de la nourriture, du climat ou du besoin de s'accoupler. « Des deux femelles qui restent encore « à la ménagerie, dit toujours le citoyen Geoffroy, l'une a le nez, les na- « seaux et un cercle très-apparent au-dessus des yeux, d'un rouge très- « vif; tandis que l'autre a toutes ces parties noires, à l'exception des naseaux « qui sont d'un rouge rembruni. Pour le surplus, ces femelles sont tout à « fait semblables. Toutes ces variétés de couleur tiennent à un fait assez

« singulier : la peau est noirâtre dans les uns et les autres ; ceux où elle pa-
« roît rouge ne doivent cette couleur qu'à une quantité considérable de
« vaisseaux sanguins. Il paroît que c'est à l'époque de la puberté de ces ani-
« maux, que ces vaisseaux se remplissent d'un sang très-abondant..... La
« convergence des poils du sommet de la tête vers le centre, et leur dispo-
« sition en épi, se retrouve ou manque indifféremment dans les petits Man-
« drills, comme on peut s'en convaincre sur les deux individus qui sont à
« la ménagerie. »

Le corps trapu et raccourci de ce prétendu Choras ne peut être non plus considéré comme un caractère spécifique ; il paroît certain, au contraire, que c'est lorsque l'animal est adulte qu'il prend cette forme qui le rend si différent de ce qu'il étoit dans son jeune âge. D'ailleurs, ces animaux, qui paroissent destinés par la nature à exercer un mouvement continuel, sont condamnés au repos dans ces cages où l'on est dans l'usage de les enfermer, et l'on pourroit attribuer à cette gêne la différence qui se fait remarquer entre le jeune Mandrill et le Mandrill adulte. Mais ces différences entre les individus captifs d'une même espèce, se retrouvent aussi dans l'état de liberté, et non-seulement sur les singes qui habitent l'ancien continent, mais encore sur ceux du nouveau monde. La figure du Coaïta de Buffon représente un animal extrêmement grêle : cette figure est très-exacte ; cependant la société d'histoire naturelle de Paris, possède un Coaïta d'une grosseur monstrueuse, et l'on voit au Muséum François des individus de cette espèce qui forment l'intermédiaire entre ces deux extrêmes.

Il résulte de tout ce qui vient d'être dit que le Choras et le Mandrill ne doivent être considérés que comme des animaux d'une seule et même espèce.

Il ne paroît pas bien certain que le Mandrill des naturalistes soit le Mandrill des voyageurs : Buffon cite deux passages de Smith qui ne paroissent pas se rapporter à cet animal. « Je ne saurois trop dire l'ori-
« gine de ce nom, dit Smith, que je n'avois jamais entendu auparavant ;
« ceux même qui le nomment ainsi n'en peuvent indiquer la raison, à
« moins que ce ne soit à cause de la ressemblance de cet animal avec
« l'homme, pendant qu'il n'en a point du tout avec le singe. » L'animal dont Buffon a donné la figure n'a point, en effet, cet aspect commun à tous les singes ; mais certainement il n'a aucune ressemblance avec l'homme. Dans la description que Smith donne du Mandrill, il dit : « La tête est
« d'une grosseur monstrueuse ; la face large et plate, sans autres poils
« qu'aux sourcils ; le nez est fort petit, la bouche large et les lèvres très-
« minces. La face, qui est couverte d'une peau blanche, est d'une laideur
« effroyable et toute ridée..... Tout le reste du corps, à l'exception du
« visage et des mains, est couvert de poil long et noir comme celui de

« l'ours. » La grosseur de la tête a bien quelques rapports à notre Mandrill; mais la face large et plate, couverte d'une peau blanche, le nez petit, et ce poil long et noir qui couvre le corps de cet animal, forment un portrait qui ne ressemble point du tout au Mandrill, mais bien à l'animal que Buffon a nommé Pongo. Il paroît donc que c'est de ce dernier que parle Smith sous le nom de Mandrill. Au reste, c'est à l'animal dont on voit ici la figure que les naturalistes ont appliqué le nom de Mandrill; les noms sous lesquels les voyageurs parlent des animaux varient à l'infini, et ce seroit se plonger dans la nuit du chaos que de vouloir les rétablir.

Le Mandrill habite l'Afrique; l'individu que j'ai dessiné est le même qui a servi aux observations du citoyen Geoffroy.

Les animaux de cette espèce ont depuis deux jusqu'à quatre pieds et demi de haut étant debout. Ils ont des abajoues et des callosités sur les fesses; la queue courte, varie depuis trois jusqu'à huit pouces, comme on peut le voir sur les squelettes du Muséum; le nez est long et très-rouge dans les adultes; les joues sont nues, bleues et profondément sillonnées: tout son corps est couvert de poil long, touffu, d'un brun verdâtre.

TROISIÈME FAMILLE.

SINGES A MUSEAU DE CHIEN.

DISCOURS

SUR LA TROISIÈME FAMILLE.

On a vu les raisons qui m'ont forcé de retirer le Papion de la famille des singes à queue courte; s'il falloit suivre exactement la division de Buffon, il faudroit placer ce singe dans la famille des Cercopithèques ou Guenons; c'est-à-dire, dans celle des singes à queue longue. Mais le Papion se distingue par un caractère qui l'éloigne de tous ces animaux auxquels on a donné le nom de Guenons; il a le museau long, pointu et semblable à celui du chien; et comme il y a plusieurs espèces de ces singes à museau de chien, et que toutes se font remarquer par une férocité qui ne se voit pas chez les Guenons, il en résulte un genre, une famille très-distincte et très-naturelle. C'est sur ce double caractère que les citoyens Cuvier et Geoffroy ont établi le genre V de leur division méthodique des singes.

Les animaux connus qui composent cette famille sont le Papion, *Simia Sphinx*, L., l'Hamadryade, *Simia Hamadryas*, L., la Guenon à museau alongé, Buffon, *Supplémens*, et deux autres singes qui ne peuvent être considérés que comme de simples variétés du Papion. Je n'ai vu ni l'Hamadryade, ni la Guenon à museau alongé.

Le *Simia Porcaria*, décrit par Boddaert (1), paroît devoir entrer dans cette famille. Cet auteur regarde ce singe comme le véritable *Porcaria* des anciens, et la figure qu'il en donne est, dit-il, de la plus grande exactitude. Je n'ai pas vu l'animal en nature; mais la mauvaise exécution de sa gravure permet au moins de douter de la vérité de ce dernier fait. L'attitude roide et peu naturelle de cette figure feroit croire qu'elle a été dessinée d'après un singe mal empaillé; mais Boddaert dit que son dessin a été fait d'après l'animal vivant.

---

(1) Boddaert, *Naturf.* 22, p. 17, t. 1. 2.

« La tête de ce singe, dit-il, est très-grosse comparée à son corps; son « crâne est plus plat que celui de ses congénères; le bout de son museau « est tronqué comme celui du cochon;... ses joues sont proéminentes;... « ses fesses sont garnies de poil. » Ce dernier caractère ne permet pas de douter que ce Singe-porc ne soit en effet une espèce très-distincte du Mandrill et du Papion.

Cette espèce habite la partie méridionale de l'Afrique : le voyageur Levaillant a aussi indiqué le *Porcaria* sous le nom de Singe noir, dans son *Voyage au Cap de Bonne-Espérance*. « Dans les différentes courses que « Swanepoel et Klaas Baster avoient faites (au pays des Namaquois), pour « me procurer quelques bœufs, dit Levaillant, ils avoient tué un gros singe « d'une espèce particulière dont ils avoient parfaitement conservé la dé- « pouille à ma manière. Cet animal est couvert d'un poil brun-noir, aussi « roide que celui du cochon ; ses deux yeux, placés très-haut et à fleur de « tête, lui donnoient un caractère de figure tout à fait différent de celui « des autres singes; Swanepoel me dit qu'il avoit tué celui-ci dans une « troupe très-considérable d'autres animaux de la même espèce; mais « qu'il lui avoit paru qu'il y en avoit dans le nombre de beaucoup plus « gros (1). »

Le Babouin des bois de Buffon, *Supplémens*, ne peut entrer dans cette famille des Cynocéphales, comme espèce particulière; il est aisé de voir que ce n'est qu'un Papion.

---

(1) *Second Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, par F. Levaillant.

LE



Le Papion. Buff.

Audebert pinx et sculp. Simia Sphinx. Linn. Finot imprim.

LE PAPION,

FAMILLE IIIÈME., SECTION I^ÈRE., FIGURE I.

Simia Sphinx, cauda elongata, imberbis rufescens, ore nigro.

Le Papion, BUFFON, Histoire naturelle.

En voyant l'impétuosité du Papion, ses mouvemens convulsifs en présence des femmes, et sa rage contre les hommes, on se rappelle l'admirable description de Buffon, et l'on est étonné de la vérité avec laquelle cet inimitable auteur a peint la manière d'être de cet animal.

Le Papion est, en effet, le plus féroce de tous les animaux de ce genre; ce n'est pas qu'il soit d'une nature beaucoup plus brute que les autres singes, il est seulement plus méchant. Ceux qu'on voit dans les ménageries font des cris horribles lorsque quelqu'un des spectateurs fait mine de vouloir caresser une femme en leur présence: il seroit alors dangereux de laisser à leur portée quelque bâton ou des pierres avec lesquelles ces animaux ne manqueroient pas de blesser les personnes qui excitent leur jalousie. Les mêmes cris se renouvellent si on touche à l'homme chargé du soin de les nourrir; celui-ci peut les approcher sans danger; l'animal captif souffre paisiblement ses caresses, il semble même vouloir les provoquer en se frottant contre les barreaux de sa prison, et en lui présentant son derrière. Mais si ce même homme s'approche d'une femme, et la touche, alors le singe ne le connoît plus; il bondit, il crie, il secoue fortement ses chaînes, et déploie contre son maître la même rage qui l'anime à l'aspect d'un étranger.

Les animaux de cette espèce souffrent impatiemment la captivité; ils sont dans une agitation continuelle, et c'est à l'ennui qu'ils éprouvent

qu'on doit attribuer l'habitude qu'ils ont de manger leur queue, et non pas à leur goût pour la chair : ils sont frugivores. Ceux à qui l'on a vu quelquefois manger de la viande et du poisson étoient captifs depuis le jeune âge ; ils étoient flétris par l'esclavage, c'est-à-dire, qu'ils avoient perdu la faculté de choisir leur nourriture, et contracté l'habitude de dévorer tout ce qu'on vouloit bien leur donner. J'ai vu cependant un Sapajou qui s'échappoit souvent, alloit sur les toits et y attrapoit des oiseaux qu'il mangeoit.

C'est à cet animal que Buffon rapporte ce que dit Kolbe des singes du Cap de Bonne-Espérance. Ce voyageur nous apprend (1) que les Papions nuisent beaucoup aux colons du Cap en pillant leurs jardins. Ces singes se rassemblent souvent en grandes troupes, forment une chaîne qui s'étend depuis le verger jusqu'à la montagne voisine, et tandis que ceux qui sont dans l'enclos cueillent les fruits, ceux de la chaîne se les passent de l'un à l'autre jusqu'au lieu du rendez-vous. Pour éviter la vengeance du propriétaire, ils ont soin de placer des sentinelles qui, au moindre bruit, jettent un cri d'avertissement, alors tout fuit, tout disparoît ; mais souvent il en coûte la vie à quelques-uns des pillards : on prétend que dans ce cas les sentinelles sont mises à mort par la troupe. C'est ainsi que les colons expliquent les heurlemens qui se font entendre lorsque ces singes poursuivis sont réunis sur la montagne : en effet, disent-ils, si l'on va sur le lieu d'où partent ces cris affreux, on y trouve les cadavres sanglans de plusieurs singes déchirés en mille pièces. On pourroit peut-être expliquer mieux ce fait, en comparant ces singes pillards à nos voleurs, qui, après avoir détroussé les voyageurs, se disputent leurs dépouilles. Cette habitude de piller les jardins appartient à la plupart des espèces de singes.

Kolbe, qui nous donne tous ces détails, a figuré le Papion avec une queue courte et tronquée ; ce qui feroit croire qu'il n'a vu que des individus captifs ; à moins que le singe dont parle cet auteur, et qu'on nomme *Bavian* au Cap, ne soit pas de l'espèce de notre Papion. Une personne qui a voyagé dans cette partie de l'Afrique, m'a assuré qu'en effet on trouve dans les bois de ces Bavians dont la queue est fort courte, et qui paroissent d'une autre espèce. Mais comment se fait-il qu'un animal aussi commun que l'est ce Bavian, ne se trouve point dans les cabinets d'Europe ; s'il étoit en effet d'une espèce différente du Papion, on n'eût pas manqué de l'apporter. Quoiqu'il en soit, il est certain que la nature a donné au Papion une queue très-longue ; il y a au Muséum François deux grands squelettes de cette espèce de singes dont la queue est composée de trente vertèbres, et l'on voit souvent dans ces ménageries que l'on promène de

(1) *Voyage au Cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe.



Le Papion, Variété A.

Simia Sphinx, v. a.



Le Papion Variété B.

Audebert pinx. et sculp.

Simia Sphinx, v. b.

Finot Imprim.

ville en ville, des Papions qui ont la queue entière, d'autres qui n'en ont que la moitié et d'autres enfin qui n'en ont que cinq ou six pouces; et ces queues sont toujours d'autant plus longues que les Papions sont plus jeunes. « Il existe maintenant un autre individu de cette espèce, que l'on fait « voir sur les places publiques, dit le citoyen Alexandre Brongniart (1); « il est plus fort que le mien, et assez méchant. Il paroît aimer beaucoup « les femmes, et manifeste de violens désirs en leur présence..... Il se « ronge la queue : on a déja été forcé de la lui couper. » Ce singe appartenant au citoyen Brongniart, et qui, dit-il, est plus petit que celui qui se rongeoit la queue, a été décrit et figuré par ce naturaliste sous le nom de Singe Cynocéphale. Sur cette figure, la queue, quoique fort longue, n'est cependant pas entière; il y manque trois ou quatre vertèbres.

LE PAPION, *VARIÉTÉ a.*

Il y a au Muséum François deux variétés de cette espèce; la première diffère par la couleur du poil qui est ondulé de brun et de jaunâtre. Ce singe a, comme le Papion, la face d'un brun-noir, et la paupière supérieure blanche; mais il est plus petit n'ayant que quinze pouces depuis le nez jusqu'à l'origine de la queue. Il est, en général, d'une forme plus grêle et n'a point de moustaches.

LE PAPION, *VARIÉTÉ b.*

La seconde variété s'éloigne davantage du Papion proprement dit : cet individu est couvert d'un poil long, touffu, et d'une couleur gris-brun, à l'exception des quatre extrémités, qui sont plus noires; quelques-uns des ces poils sont très-longs et dépassent les autres de deux, trois et quatre pouces. Il a, comme le Papion, la face noire et les paupières blanches; mais on voit sur ses lèvres des moustaches très-apparentes. Il est un peu plus grand que le précédent.

Ce singe rappelle celui que Pennant a nommé le Babouin cendré, et pourroit bien être le même.

Le Papion habite l'Afrique : il parvient à la hauteur de trois et même de quatre pieds; il est gros et trapu lorsqu'il est adulte, plus svelte quand il est jeune; sa face est nue et noirâtre; son museau est très-alongé et semblable à celui d'un chien, et ses paupières supérieures sont blanches.

---

(1) *Description du Singe Cynocéphale*, par Alexandre Brongniart, insérée dans le *Journal d'Histoire naturelle*, N°. XI.

Tout son corps est couvert d'un poil grossier, épais, roux, long et un peu frisé; chaque poil en particulier est alternativement roux et brun. Les callosités sont de couleur de sang corrompu; les parties de la génération sont nues et très-apparentes.

Je l'ai dessiné d'après un individu vivant.

QUATRIÈME FAMILLE.

SINGES A QUEUE LONGUE.

DISCOURS

SUR LA QUATRIÈME FAMILLE.

Les Cercopithèques ou Guenons sont des singes à longue queue, tous habitans de l'ancien continent : ils diffèrent de ceux de la troisième famille par le museau, cette partie offrant un angle beaucoup moins aigu que celui qu'on remarque sur le Papion et l'Amadryas ; ils ont des callosités sur les fesses, à l'exception d'une seule espèce connue, qui est celle du Douc. Ce singe, en effet, a ces parties couvertes de poils; sa face est aussi plus applatie que celle des autres Guenons ; et ces caractères m'ont paru suffisans pour faire de cette espèce une division dans la famille des Cercopithèques.

Les singes de cette quatrième famille diffèrent de ceux de la cinquième, qui sont les Sapajous (*Cébus*, Erxleben), par un grand nombre de caractères. Ces derniers ont la cloison du nez très-épaisse, les narines sont placées sur le côté et presque perpendiculairement ; tandis que chez les Guenons ces mêmes parties se rapprochent vers le bas et ne sont séparées que par une cloison très-mince (voyez la *fig. 7, pl. I des figures anatomiques*, qui représente un nez de Sapajou, et la *fig.* 8, un nez de Guenon). Les Guenons ont des abajoues et des callosités sur les fesses, et les Sapajous en manquent absolument. La queue des Guenons, ainsi que celle des Sapajous, est également très-alongée ; mais si, dans nos collections, les dépouilles de ces animaux nous offrent à cet égard de grandes ressemblances, il en est bien autrement lorsque l'on considère la nature vivante. La queue des Guenons paroît être, pour ainsi dire, une partie inutile ; la privation accidentelle de cette partie ne change rien à la manière d'être de l'individu, c'est-à-dire, que ses actions sont toujours les mêmes. Il n'en est pas ainsi de la queue des Sapajous : ce n'est plus un appendice inutile et sans fonctions, c'est un véritable membre à l'extrémité duquel, dans quelques espèces, réside le sens exquis du toucher. Nous verrons à l'article des Sapajous, qu'à l'aide de leur queue, ces animaux exécutent des mouvemens de la plus grande importance.

Il y a dans cette famille, et peut-être qu'il y aura long-tems encore, une confusion produite par les différences qui se font remarquer entre les individus d'une même espèce. Ces différences, comme nous l'avons déja dit, proviennent de l'âge et quelquefois du climat. Si l'on jette les yeux sur les ouvrages des nomenclateurs qui n'ont point donné de figures, on verra que plusieurs de leurs descriptions peuvent convenir au même animal, et que les différences qu'ils indiquent pourroient bien n'être autre chose que celles dont nous venons de parler. C'est ainsi que le *Veter*, le *Senex*, le *Vetulus* et le *Silenus* d'Erxleben, semblent, comme il le croit lui-même, appartenir au même animal, et n'être en effet que des variétés de l'espèce de l'Ouanderou. De même le *Diana* et le *Roloway* de Linné (ce *Roloway* est figuré dans Buffon) paroissent encore n'offrir qu'une seule et même espèce; et nous avons vu à l'article du Mandrill, que le *Mormon* et le *Maimon* sont une preuve que cette confusion est l'effet de la différence de l'âge de ces animaux.

Pour éviter ces méprises, il faudroit non-seulement suivre ces animaux depuis l'instant de leur naissance jusqu'au dernier terme de leur vie; mais encore il faudroit que ce fut dans l'état de liberté, dans leurs bois, aux climats qu'ils habitent: or, la plupart des personnes qui ont occasion de les observer dans l'état sauvage ne les voient qu'un instant; elles n'ont point, comme nous l'avons dit ailleurs, l'habitude de voir la nature, leurs yeux ne l'apperçoivent qu'à travers un nuage de préjugés, et les notions qu'elles nous apportent sont toujours incertaines, fautives et souvent dénuées de toute vérité. Il ne reste donc au naturaliste sédentaire que des dépouilles d'animaux, et ces mêmes notions rapportées par les voyageurs. Aussi l'on ne peut nier que les meilleurs ouvrages ne fourmillent d'erreurs, que le petit nombre de vérités qu'on y rencontre n'ait été arraché avec des peines infinies, et que la découverte qu'on en a faite ne soit le fruit de la patience, du courage et sur-tout du tems. Qu'on cesse donc de reprocher à ceux qui ont illustré la science, les fautes qu'ils ont commises, ou du moins qu'on le fasse avec moins d'amertune. Si l'on parcourt le Muséum d'histoire naturelle de Paris, on verra que tout y rappelle les travaux de l'illustre Buffon, que tout y est plein de la gloire de ce grand homme; et c'est bien vainement que l'on voudroit en tempérer l'éclat par la liste (1)

(1) Il y a beaucoup à retrancher de cette liste; j'ai moi-même, dans le discours préliminaire de cet ouvrage, page 7, note 1, accusé Buffon d'une prétendue erreur: en conséquence il ne faut avoir aucun égard à cette phrase de la note (*le Maimon et le Macaque à queue courte*, Buffon). J'avois été trompé par une étiquette attachée à un jeune Maimon de la collection du Muséum, portant ces mots: *Le Macaque à queue courte*. Depuis la publication des cinq premières figures de cet ouvrage, j'ai vu et reconnu le véritable Macaque à queue courte de Buffon. *Simia Rhesus*.

N. B. Que l'individu vivant de cette espèce que j'ai décrit et figuré est mort de maladie, ayant perdu tout son poil; qu'il est actuellement dans la collection du Muséum, et que sur cette peau desséchée les rides de la base de la queue ont disparu.

des

des erreurs qu'on lui reproche. Cependant quelqu'incertaines que soient ces notions données par les voyageurs, il faut y avoir recours, en écartant, s'il se peut, les fables dont la vérité est entourée. Il paroît que toutes les espèces de Guenons, en général, habitent les forêts d'Afrique et de l'Inde, qu'on n'en a jamais vu dans le continent de l'Amérique, et que les singes qui habitent cette partie du monde sont des animaux très-différens. Les Guenons vivent en troupes, et l'on a remarqué, disent les voyageurs, qu'on ne trouve jamais parmi des Guenons d'une espèce quelconque des individus d'une espèce différente. Ces animaux sont très-agiles; lorsqu'ils sont poursuivis, ils sautent d'arbre en arbre et disparoissent bientôt dans le fond des bois; mais lorsqu'ils sont surpris sur un arbre isolé, ils se cachent derrière les branches, et se blottissent si bien qu'il est difficile de les appercevoir : alors on est obligé de se cacher, de faire sentinelle et de lasser ainsi leur patience; et ce n'est qu'avec beaucoup de circonspection et par des mouvemens très-lents qu'ils commencent à se montrer. On assure que les individus qui ont vécu quelque tems en captivité ne peuvent retourner dans les bois, qu'ils sont chassés, battus et souvent mis à mort par les Guenons sauvages (1).

---

(1) « Une singularité que je n'ai jamais pu concevoir, dit Levaillant en parlant d'un singe qui l'ac-
« compagnoit dans ses voyages, c'est qu'après le serpent, l'animal qu'il craignoit le plus étoit son
« semblable, soit qu'il sentit que son état privé l'eut dépouillé d'une grande partie de ses facultés, et
« que la peur s'emparât de ses sens, soit qu'il fut jaloux et qu'il redoutât toute concurrence à mon ami-
« tié. Il m'eût été très-facile d'en prendre de sauvages et de les apprivoiser, mais je n'y songeois pas.
« ..... Il entendoit quelquefois ses pareils crier dans les montagnes; je ne sais
« pourquoi, avec toutes ses terreurs, il s'avisoit de leur répondre; ils approchoient à sa voix, et sitôt
« qu'il en appercevoit un, fuyant alors avec des cris horribles, il venoit se fourrer entre mes jambes,
« imploroit la protection de tout le monde, et trembloit de tous ses membres; on avoit beaucoup de
« peine à le calmer. » *Voyage de Levaillant dans l'intérieur de l'Afrique.*



Le Douc. Buff.

Stubbert pinx.t et sculp.

Simia nemæus . Lin.

Tirez sup.

LE DOUC,

FAMILLE IVÈME., SECTION I^ÈRE., FIGURE I.

Simia Nemæus, caudata imberbis, buccis barbatis, cauda alba. LINNÉ, édition de Gmelin.

Le Douc, BUFFON, Histoire naturelle. — *Le grand Singe de la Cochinchine*, BRISSON.

Si l'on considère tous les animaux sous le rapport des couleurs, on n'appercevra, au premier aspect, que confusion et désordre; mais avec une attention plus réfléchie, on reconnoîtra bientôt qu'à cet égard la nature est soumise à des loix aussi certaines et aussi immuables que celles de la grandeur et de la forme. Ces loix sont peu connues, il est vrai; cependant si l'on jette les yeux sur cette multitude innombrable d'êtres vivans qui habitent le globe, on ne pourra plus douter de l'existence de ces mêmes loix. Les animaux, en général, sont diversement colorés, et ils le sont d'abord en raison du climat: ceux qui habitent la zone torride sont embellis des couleurs les plus vives, les plus tranchantes; tandis que ceux qui vivent dans des climats plus doux, sous des zones tempérées, sont aussi colorés de teintes plus adoucies et plus harmonieuses. Cette différence de couleur, qui se fait remarquer dans les divers climats, se retrouve aussi entre différens ordres d'animaux. L'ordre des oiseaux, celui des insectes et celui des vers crustacés, sont les plus brillans. Il semble que la nature ait employé tous ses moyens pour embellir la robe de ces animaux: le noir le plus complet, le blanc le plus éclatant, l'or, l'azur, le pourpre et toutes les nuances qui en dérivent, se trouvent réunies sur les oiseaux, les insectes et les coquilles. Il en est autrement dans l'ordre des quadrupèdes vivipares: dans quelque climat que ce soit, la couleur des animaux de cet ordre est douce et tranquille; et quoique sous la zone torride il se trouve des quadrupèdes dont les couleurs sont plus vives que celles des animaux qui habitent les climats tempérés, jamais cette vivacité de couleur

n'est excessive : on ne trouve point sur la robe des quadrupèdes ces passages brusques du rouge au bleu, du vert au jaune, qui se font remarquer sur les oiseaux ; le tigre, la panthère, le zèbre et le jaguar, ne sont pas, à beaucoup près, aussi fortement colorés que les perroquets, les martins-pêcheurs et les autres oiseaux des climats brûlans ; et quoique l'on remarque sur le Douc, dont on voit ici la figure, ces passages subits d'une couleur à une autre, il s'en faut bien que l'aspect de ce singe soit aussi brillant et aussi prononcé que celui d'un oiseau, d'un ara, par exemple. Cependant le Douc est dans l'ordre des animaux vivipares, le plus remarquable par les couleurs de son pélage ; sa face d'un rouge bai est entourée d'une barbe jaunâtre ; son front est noir ; le reste de la tête est gris ; un colier d'un brun-pourpre entoure son cou ; le corps et le haut des bras sont gris ; les bras depuis le coude jusqu'au-delà du poignet sont blancs ; les doigts sont noirs. Le poil qui couvre les lombes est blanc, ainsi que la queue ; les cuisses sont noires, les jambes d'un brun-pourpre, et l'extrémité des pieds noirs. Ces couleurs, comme on peut le voir sur la planche, sont pures, c'est-à-dire, qu'elles ne se fondent pas les unes avec les autres ; mais comme leurs nuances ne sont pas très-vives, le Douc, considéré dans son ensemble, conserve cette tranquillité de couleur qui distingue tous les animaux quadrupèdes.

J'ai dessiné ce beau singe dans le Muséum François ; il a plus de deux pieds de haut.

Cette espèce est très-rare, du moins dans les cabinets d'Europe. On ne sait rien de sa manière de vivre. Il habite la Cochinchine.

On croit que cette substance qu'on nomme bézoard du singe, vient de cette espèce.

LE



Le Hocheur.

Simia nictitans. Lin.

LE HOCHEUR,

FAMILLE IVÈME., SECTION I^ÈRE., FIGURE II.

Simia Nictitans, caudata imberbis nigra punctis pallidis adsperſa, naso albo, pollice palmarum brevissimo, natibus tectis. LINN., Syst. nat., G.

Cercopithecus Nictitans, ERXL. — *La Guenon à nez blanc proéminent*, BUFFON, Supplémens.

Le Hocheur, ainsi que le Douc, n'a point de callosités sur les fesses, c'est-à-dire que ces parties sont couvertes de poils; et par ce caractère il diffère de toutes les autres Guenons.

Buffon a donné, dans ses *Supplémens*, la figure et la description d'un singe sous le nom de Guenon à nez blanc proéminent, qui paroît avoir beaucoup de rapports avec celui-ci. Cependant cet auteur ne parle pas des points blancs dont le poil de ce singe est parsemé; il ne dit rien non plus de l'absence des callosités, ni du peu de longueur du pouce des mains; mais comme ce dernier caractère est très-bien exprimé sur la figure de sa Guenon à nez blanc proéminent, et qu'il ne dit pas non plus qu'il ait des callosités sur les fesses, on peut en conclure que ce singe et le Hocheur, *Simia Nictitans*, L., sont des animaux de la même espèce, et qui ne diffèrent que par quelques nuances dans la couleur du poil.

Le Hocheur a le bout du nez très-blanc: ce caractère frappant pourroit le faire confondre avec le Blanc-Nez, *Simia Petaurista*, L.; mais nous verrons à l'article de ce dernier que c'est un animal très-différent.

Ce singe, ainsi que le Moustac et le Blanc-Nez, habite l'Afrique en

Guinée. Il est très-vif, et a l'habitude de remuer continuellement la tête: c'est ce qui lui a fait donner le nom de Hocheur.

Le Hocheur a un pied depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue. Il a le museau moins alongé que les autres Guenons; ses joues sont couvertes de poils; les orbites de ses yeux sont nues, ainsi que les lèvres sur lesquelles on voit cependant quelques poils rares: ces poils sont blanchâtres, ainsi que ceux qui sont sous le menton. La partie du nez qui se trouve entre les yeux est couverte d'un poil noir et très-court; mais depuis cette partie jusqu'aux narines, ce poil est d'un blanc de neige. Le pouce des mains est très-court, et ne passe pas le premier article de l'index. Tout le corps est couvert d'un poil noir et très-touffu, quelques-uns de ces poils sont terminés de blanc; ce qui fait que le corps du Hocheur paroît parsemé de points de cette même couleur blanche; la queue est plus longue que le corps.

La dépouille de cet animal est au Muséum François.



Le Kahau. Wurmb.

LE KAHAU,

FAMILLE IVÈME., SECTION IIÈME., FIGURE I.

Simia Nasica, barbata, rufa, facie nigra, naso longissimo, barba brevi, contracta, acute reflexa.

Le Kahau, Cercopithecus larvatus, WURMBS, Mémoires de la société de Batavia. — *La Nasique*, CUVIER, Tableau élémentaire de l'histoire naturelle des animaux. — *Bantanjan*, nom de cet animal dans son pays natal.

CE singe, si remarquable par la longueur excessive de son nez, a été décrit par le citoyen Daubenton, dans un mémoire lu à l'Institut national de France; ce mémoire ne m'est point parvenu; je sais seulement que c'est ce grand naturaliste qui a donné au Kahau le nom systématique de *Simia Nasica*.

Wurmbs, qui dit avoir tué un de ces animaux, en a donné une bonne description, dans les *Mémoires de la société de Batavia*. « Ces singes, « dit-il, se tiennent en grandes troupes; leur cri, qui est fort grave, fait « entendre distinctement le mot *kahau*; et c'est sans doute par le chan- « gement de l'*h* en *b*, que quelques Européens le nomment *Kabau*. Les « naturels de Pontiana donnent à ce singe le nom de *Bantanjan*, à cause « de la forme de son nez. Ces animaux se rassemblent le matin et le soir, « au lever et au coucher du soleil, sur les bords des rivières; on les voit « sur les branches des grands arbres, où ils offrent un spectacle agréable, « en s'élançant avec une grande rapidité d'un arbre à l'autre à la distance « de quinze ou vingt pieds. Je n'ai pas remarqué qu'ils tiennent, comme « on le dit, leur nez en sautant; mais j'ai vu qu'ils étendent alors extraor- « dinairement leurs quatre pattes. Leur nourriture est inconnue; ce qui « fait qu'il est impossible de les conserver en vie. Il y en a de différentes « grandeurs; on en voit même qui n'ont qu'un pied de haut, et qui

« cependant ont déja des petits..... Vu par le haut, le nez de ce singe « ressemble à la langue d'un homme, avec une raie au milieu. Les nari- « nes sont oblongues : il peut enfler et étendre son nez au point que chaque « narine offre un bon pouce d'ouverture..... La cervelle ressemble par- « faitement à celle de l'homme. Les poumons sont d'un blanc de neige. « Le cœur est couvert de beaucoup de graisse, et c'est le seul endroit où « on en trouve. L'estomac est extraordinairement grand, et d'une forme « irrégulière ; et il y a sous la peau un sac qui s'étend depuis la mâchoire « inférieure jusqu'aux clavicules..... »

Il y a au Muséum François deux individus de cette espèce, l'un mâle, l'autre femelle ; celle-ci diffère du mâle en ce que le dos n'est pas maculé de jaune ; mais ce caractère ne doit pas être regardé comme constant, puisque, comme nous l'avons dit, la couleur des animaux de ce genre varie avec l'âge : or, la femelle dont il est ici question est plus petite que le mâle ; ce dernier est plus grand que le Douc ; mais il y en a qui n'ont qu'un pied de haut, et qui, dit Wurmbs, ont déja des petits. Ce dernier fait s'accorde avec ce que j'ai dit à l'article du Magot, qu'il se peut que dans les singes l'accroissement soit beaucoup plus lent que dans les autres animaux, et qu'ils soient capables de s'accoupler et d'engendrer avant d'être parvenus au dernier terme de leur accroissement.

Le Kahau a trois pieds quatre pouces de haut étant debout sur les pieds de derrière : sa face est nue, d'un noir-brun ; les yeux sont élevés, le crâne étant très-applati. Le nez a quatre pouces de long, les narines sont placées à l'extrémité (voyez la *fig. 9, pl. I des figures anatomiques*, qui représente ce nez vu par dessous). Le front et le sommet de la tête sont couverts de poil d'un roux foncé ; celui qui entoure la face est d'un roux plus clair, et se termine en pointe relevée sur le menton ; dans cet endroit ils sont si serrés qu'il semble qu'ils aient été taillés exprès pour former cette pointe. Tout le corps est roux, mais diversement nuancé ; le dos est roux foncé maculé de jaune ; la poitrine, qui est fort grosse, et le ventre sont d'un roux-gris, avec une ligne transversale plus claire à l'endroit des mamelles. Le haut des bras est d'un roux vif ; une ligne blanche et diagonale traverse l'épaule ; la partie inférieure des bras et les jambes sont d'un gris jaunâtre ; les quatre extrémités sont de cette même couleur. Les lombes et la queue sont blanches.

Il habite l'Asie aux environs de Pontiana dans l'île de Bornéo.



L'Entelle. Dufresne.

Simia entellus.

L'ENTELLE,

FAMILLE IVÈME., SECTION IIÈME., FIGURE II.

Simia Entellus, cauda elongata, corpore obscure stramineo, palmis plantisque nigris, natibus calvis. DUFRESNE.

Nous devons la connoissance de cette belle espèce au citoyen Dufresne, membre de la société d'histoire naturelle de Paris. Ce naturaliste(1), dans un mémoire lu à une assemblée de cette société, a donné une très-bonne description de l'Entelle; mais il ne sait rien de ses habitudes, sinon qu'il habite le Bengale.

Ne sachant non plus rien de particulier sur cette espèce, je ne peux qu'en donner une description et une figure exacte.

Cet animal a trois pieds et demi étant debout sur ses pieds de derrière. Sa tête est ronde; sa face, ses oreilles et l'intérieur de ses mains sont brunes; tout son corps est couvert de poil d'un blanc-jaune sale, à l'exception d'une ligne sucilière et des quatre extrémités qui sont noires; les poils qui couvrent le sommet de la tête se divergent en partant d'un centre

(1) Le citoyen Dufresne se fait un plaisir de communiquer aux naturalistes les objets rares et précieux qui forment sa belle collection; et il a cela de commun avec tous les vrais amateurs de la science. A ce sujet, nous observerons qu'il faut bien se garder de confondre les amateurs éclairés avec les maniaques; ceux-ci ne communiquent jamais rien, et lorsqu'ils possèdent quelqu'objet unique, ils achètent fort cher les doubles qui se présentent, et les détruisent, afin d'entretenir la rareté de leurs curiosités.

commun ; le menton est garni d'une barbe jaunâtre très-courte ; la queue est plus longue que le corps.

J'ai décrit et figuré ce singe dans le magnifique cabinet du citoyen Dufresne.

L'AIGRETTE,



L'Aigrette Buff.

Simia aygula. Lin.

L'AIGRETTE,

FAMILLE IVÈME., SECTION IIÈME., FIGURE III.

Simia Aygula, caudata subimberbis grisea, eminentia pilosa verticis reversa longitudinali. L.

L'Aigrette, BUFFON, Histoire naturelle. — *The Egret monkey*, PENNANT.

L'AIGRETTE, *Simia Aygula*, L., et le Macaque, *Simia Cynomolgus*, L., n'ont paru à Buffon que des variétés d'une seule et même espèce : en effet, selon cet auteur ces deux singes ne diffèrent que par la petite crête pileuse qu'on remarque sur le sommet de la tête de l'Aigrette, et qui ne se trouve point sur le Macaque. J'ai vu plusieurs individus vivans de cette espèce, et j'ai remarqué que cette aigrette étoit plus ou moins sensible, selon que ces individus étoient plus ou moins vieux; et quoique sur les plus jeunes cette espèce de crête soit absolument nulle, on voit cependant que les poils qui couvrent le crâne se dirigent vers une même ligne. Ainsi, si le *Cynomolgus* est véritablement une espèce distincte, elle ne m'est pas connue; mais je suis tenté de croire, avec Buffon, que ce ne sont en effet que de simples variétés.

Ces animaux sont fort laids; ils ont l'habitude de grincer les dents et de rider leur face. Ils habitent l'Afrique, et vont, comme leurs congenères, par grandes troupes. Ils font beaucoup de dégâts dans les champs cultivés, ayant l'habitude de couper plus de grains qu'ils n'en peuvent manger. Ceux que l'on tient captifs dans les cages, sont dociles et même fort doux : j'ai vu, dans une ménagerie, une femelle de cette espèce enfermée avec un petit Magot; elle en avoit soin, le caressoit, le réchauffoit entre ses bras, et lui cherchoit les poux. Ce spectacle intéressoit d'autant

plus les curieux, que le propriétaire de cette ménagerie disoit que cette Aigrette étoit un Magot femèlle qui avoit mis bas dans sa cage.

L'Aigrette a, depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue, dix-huit pouces de longueur; sa face est nue et d'une couleur livide; le museau est gros et alongé. Les poils qui entourent la face sont gris mélangés de blanc et de noir; ces poils suivent des directions diverses, ce qui donne à ce singe une figure extraordinaire; ceux qui couvrent le crâne se dirigent vers le milieu, et leurs pointes, en se réunissant, forment cette espèce d'aigrette qui s'étend depuis le front jusqu'au sommet de la tête. Tout le corps de cet animal est gris, le ventre est blanchâtre. Il habite l'Afrique méridionale.

Je l'ai dessiné au Muséum François.



Le Callitriche Buff.

Simia Sabæa. Lin.

LE CALLITRICHE,

FAMILLE IVÈME., SECTION IIÈME., FIGURE IV.

Simia Sabaea, caudata imberbis flavicans, facia atra, cauda cinerea, natibus calvis. L.

Le Callitriche, BUFFON, Histoire naturelle. — *Le Singe vert*, BRISSON.

Le Callitriche ou Singe vert est un bel animal dont l'espèce est assez répandue : on le trouve dans toute la partie méridionale de l'Afrique, depuis la Barbarie jusqu'au Sénégal. Adanson, cité par Buffon, dit, que les bords du Niger sont remplis de singes verts, qu'ils vivent en troupes sur les arbres, qu'ils sont fort silencieux, et que ceux qu'il abattoit à coups de fusil tomboient sans jeter un seul cri.

Ce singe a quinze à dix-huit pouces de long, depuis l'origine de la queue jusqu'au museau; sa face est noire, sans barbe; les tempes sont garnies de poils blanchâtres relevés. La tête, le cou, les épaules et le dos sont d'un beau vert olive; les côtés plus jaunâtres. Les bras et les jambes sont d'un gris foncé; les quatre extrémités sont d'un gris-blanc en dessus, noires en dessous. La queue est très-longue, grise et terminée par une belle couleur orangée.

Ces singes varient pour la grandeur et la couleur; les jeunes sont gris, ils ont la face livide, maculée de brun, et portent sur le front une bande blanche, en quoi ils diffèrent de l'adulte qui a cette même bande noire.

De toutes les variétés de cette espèce, la plus remarquable est celle

représentée figure V, section II. Tout le dessus du corps est gris, le front, les tempes, la poitrine, le ventre et l'intérieur des quatre membres, sont blancs; mais les quatre extrémités sont noires.

J'ai dessiné ces deux individus au Muséum François.

LA



Le Callitriche, Variété a.

Audebert pinx.t et sculp.t

Simia Sabæa. Var.. a.

Finet imp.



La Diane.

Audebert, pinx.t & Sculp.t

Simia Diana, Linné.

Bart. Imp.t

LA DIANE,

FAMILLE IVÈME., SECTION IIÈME., FIGURE VI.

Simia Diana, caudata barbata, fronte barbaque fastigiata. LINNÉ.

L'Exquima, BUFFON, Histoire naturelle, tome XV, page 16. — *Le Roloway*, ALLAMAND, Histoire naturelle de Buffon, édition de Hollande.

La Diane est un singe de Guinée, qui a beaucoup de rapports avec un animal du même pays décrit et figuré par Allamand, sous le nom de Roloway. La différence la plus remarquable entre ces deux singes, c'est que la Diane a la barbe longue, mince et terminée en pointe, tandis que le Roloway a cette même barbe divisée en deux parties.

La Diane a la face noire et de forme triangulaire, le museau est proéminent, le dessus de la tête est d'un gris-noir, le front garni de poils blancs assez clairsemés, les tempes sont couvertes d'un poil blanc très-touffu, et qui se termine sous le menton en une longue barbe mince et pendante. Le haut du dos, les flancs, les bras, les cuisses, les jambes et la queue, sont d'un noir-gris-ardoise; la poitrine et l'intérieur des bras sont blancs; une grande tache d'un brun-pourpre et de forme pyramidale s'étend depuis la queue jusqu'aux épaules; l'intérieur des cuisses est couvert de poils de couleur orangée, et une ligne blanche s'étend sur la cuisse depuis l'anus jusqu'au genou.

A l'exception de la barbe, double dans le Roloway, la description de ce dernier qu'a donné Allamand s'accorde assez avec la figure et la description de la Diane que nous donnons ici. Cet auteur dit que le Roloway a la face noire et de forme triangulaire; que le poil du dos est d'un

brun très-foncé et presque noir; que celui des flancs, des cuisses, des jambes et de la tête, est terminé par une pointe blanche; ce qui le fait paroître d'un gris obscur. Mais, ajoute-t-il, on assure que cette couleur ne leur est pas naturelle, et qu'en Guinée elle est orangée. Quand ce singe arriva à Amsterdam, dit toujours Allamand, il conservoit encore des restes de cette couleur orangée; et le propriétaire en a reçu depuis un second dont la partie intérieure des cuisses est entièrement jaune.

Linné a aussi décrit la Diane, *Simia Diana*, et le Roloway, *Simia Roloway;* la description du premier de ces animaux donnée par cet auteur, ne diffère de la figure et de la description que je donne ici du même animal qu'en ce que la barbe de son *Diana* est noire en dessus et blanche en dessous; tandis que sur l'animal que j'ai vu elle est tout à fait blanche, à moins que ce naturaliste n'entende parler des poils noirs et très-courts qui entourent la lèvre inférieure.

Dans la description du *Roloway* Linné s'exprime ainsi: *Simia caudata barbata, capite, dorso, manibus pedibusque extrinsecus nigris, interius una cum abdomine et corona pilorum faciem triquetram ambiente albis.* « Queue longue, menton barbu; tête, dos, pieds et mains noirs « en dehors; tête triangulaire, avec une couronne de poils blancs autour « de la face; le ventre et l'intérieur des mains et des pieds blancs. »

On voit que Linné ne parle ici ni de la barbe divisée en deux parties, et en cela son Roloway diffère de celui d'Allamand, ni de la tache ferrugineuse, ce qui le rend encore différent de son *Diana*.

D'après les exemples multipliés que nous avons des variations auxquelles sont sujettes toutes les espèces de singes, on seroit tenté de croire que le Roloway et la Diane ne sont que des variétés d'une seule et même espèce; mais comme je n'ai point vu ce Roloway, je ne puis que proposer les doutes qui naissent naturellement des différentes descriptions qu'on vient de voir; et comme dans cet article de la Diane se trouve tout ce qui concerne le Roloway, si je parviens à me procurer ce dernier, j'en donnerai la figure sous le N°. *bis* de la Diane.

J'ai dessiné la Diane au Muséum François; elle a dix-huit pouces de long depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue; mais on voit dans ce même Muséum un individu de cette espèce qui n'a que six à huit pouces.

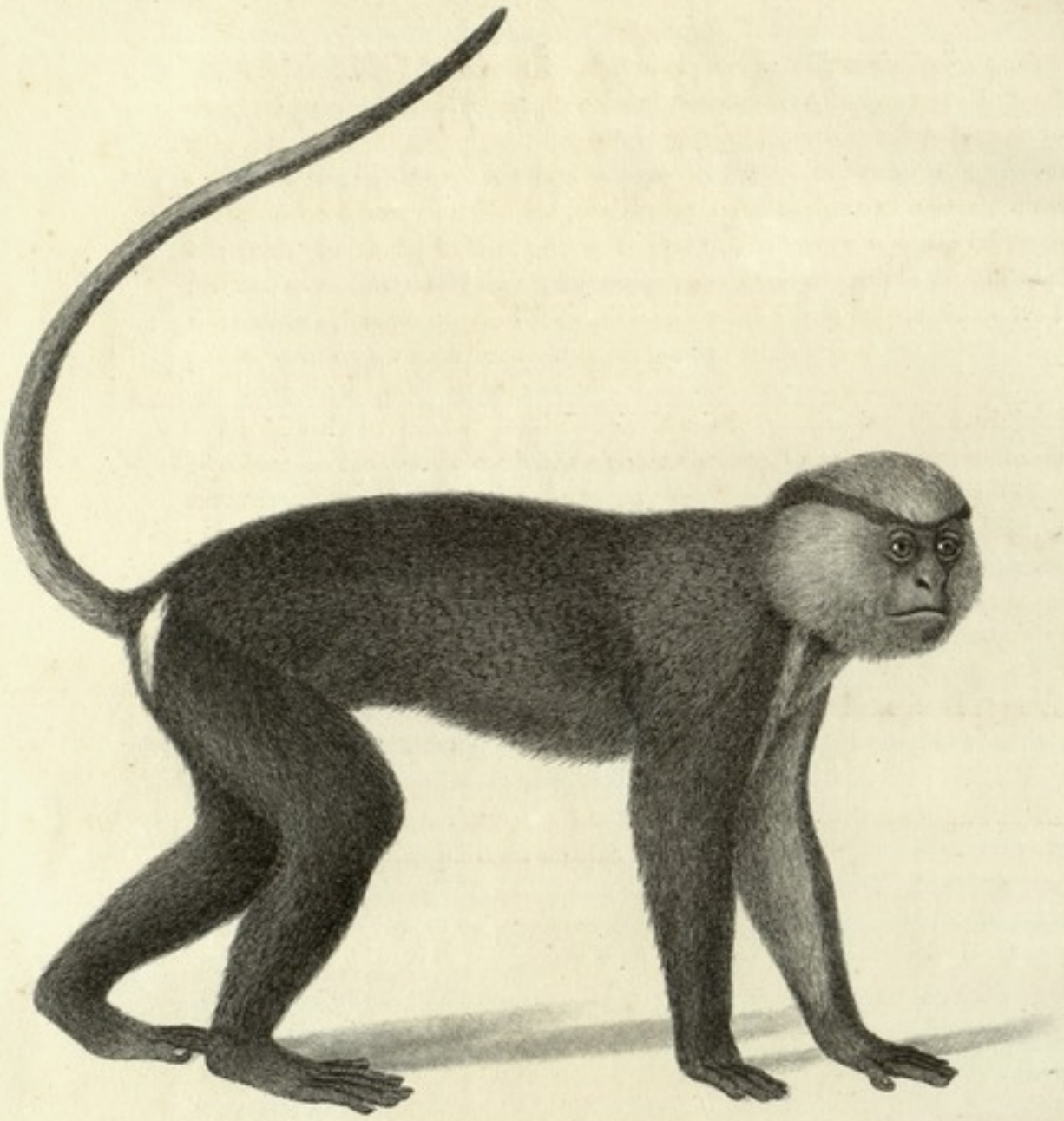

La Mone. Buff.

Audebert pinx.t & sculp.t

Simia mona. L.

Bovet Imp.r

LA MONE,

FAMILLE IVÈME., SECTION IIÈME., FIGURE VII.

Simia Mona, caudata barbata, fronte fasciâ nigrâ cincto.

Simia caudata barbata, lunulâ superciliari elatâ ex albo griseâ. LINNÉ.

La Mone, BUFFON, Histoire naturelle. — *Le Mona*, BUFFON, Supplément.

La Mone, dont je donne ici la figure, n'est pas le singe que Buffon a nommé ainsi dans son *Histoire naturelle;* c'est celui qu'il a donné dans ses *Supplémens* sous le nom de Mona. Cet auteur regarde, et avec raison, ce dernier animal comme une variété de la Mone : en effet, les seules différences qu'on remarque entre ces deux singes consistent en ce que le Mona a le poil teint de couleurs plus vives que celui de la Mone; que le bandeau gris de ce dernier est noir sur le Mona, et que le poil qui couvre le dos de la Mone est d'un roux-noir, tandis que sur le Mona il est d'un roux plus vif (1).

« Les anciens connoissoient la Mone, dit Buffon, et ils l'avoient dési-« gnée par le nom de *Kebos*, à cause de la variété de ses couleurs. » Quoique le singe dont il est ici question soit en effet couvert d'un poil diversement coloré, et que le mot *Kebos* indique cette variété de couleurs, rien ne prouve que ce soit la Mone dont Aristote a voulu parler. « Le Kèbe, dit-il, est un singe à longue queue. » Ce peu de mots ne suffit

(1) Je n'ai point remarqué sur l'individu que j'ai dessiné la lunule sucillière dont parle Linné dans la très-courte description qu'il donne de cet animal.

pas pour déterminer une espèce; et comme les Grecs devoient connoître plusieurs espèces de singes auxquelles ce nom de Kèbe pouvoit convenir, il est difficile, et peut-être peu important, de savoir auquel de ces animaux ce passage doit se rapporter.

L'espèce de la Mone est très-répandue; on la trouve en Asie, en Afrique, jusqu'en Guinée. C'est un animal assez doux; on l'apprivoise facilement; il s'attache aux personnes qui le soignent, mais il refuse les caresses des étrangers; il mange de la viande cuite, du pain, des fruits, des insectes. « Le Mona, dit Buffon, étoit d'un naturel doux et même craintif; « il avoit plus de légéreté et plus de finesse que la Mone. » Cette petite différence dans le naturel de ces animaux, est évidemment le produit de la différence de l'âge ou de l'éducation; et ne doit pas empêcher de les regarder comme ne formant qu'une seule et même espèce.

La Mone a un pied et demi depuis depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue; sa face est de couleur de chair obscure. Le poil qui couvre le sommet de la tête, les joues et le menton, est d'un blanc jaunâtre; une ligne noire s'étend depuis le front jusqu'aux oreilles en forme de bandeau. Le corps est couvert de poil roux; les jambes de derrière, la partie extérieure des bras et les quatre extrémités sont noires: le cou, la poitrine et la partie intérieure des bras, sont d'un blanc sale; la queue, aussi longue que le corps et la tête pris ensemble, est grise en dessous, noire en dessus ainsi qu'à son extrémité. On remarque une tache blanche de chaque côté de l'origine de la queue.

Il est au Muséum François. On voit dans cette collection un individu de cette espèce plus petit de moitié.

L'ATYS,



L'Atys.

Audebert pinx.t & Sculp.t

Simia atys.

Finot Imp.t

L'ATYS,

FAMILLE IVÈME., SECTION IIÈME., FIGURE VIII.

Simia Atys, caudata imberbis, alba, fronte plano.

Grand Singe blanc, ALBERT SÉBA.

L'ANIMAL que je donne ici sous le nom d'Atys, a été indiqué par Albert Séba, dans l'article III du discours explicatif de sa 48ème. planche, tome I, page 77. Cet auteur après avoir parlé des singes en général, ajoute : « Ils sont au reste d'un naturel malin, traître et perfide, capable « même d'attaquer et de mordre leur propre maître, comme je l'ai vu faire « à un grand singe (1), très-rare par la blancheur uniforme de son poil, « et qu'on avoit apporté ici des Indes orientales. Ce singe, irrité quelque- « fois par des personnes auxquelles il n'étoit pas accoutumé, ne pût être « appaisé par son maître, à qui il avoit obéi jusqu'alors; de sorte qu'un « jour que ce maître voulut le corriger, il lui sauta au visage, le mordit « au nez, et ne s'en seroit peut-être pas tenu là, s'il n'en eut été empêché « par des domestiques qui survinrent à propos. » On voit, par ce passage de Séba, que c'est bien du singe dont je donne ici la figure qu'il a voulu parler (2).

(1) Cet article de l'ouvrage de Séba est intitulé *Petit Singe de Ceylan*, et correspond à la figure 3 gravée sur la planche 48. Quoique dans cet article Séba ne dise pas un mot de son Petit Singe de Ceylan, il est évident que le Grand Singe blanc, dont il parle, n'est pas celui figuré sur la planche; l'épithète de grand qu'il lui donne n'est là que pour le distinguer du petit; ce singe blanc n'étant, en effet, que de grandeur moyenne.

(2) Comme l'individu actuellement au Muséum d'histoire naturelle de Paris provient de la collection du stadhouder, et que cet amateur avoit acquis le cabinet de Séba, on pourroit soupçonner que cet individu est le même dont parle cet auteur.

Il n'est pas aussi facile de s'assurer si cet animal doit être considéré comme une espèce vraiment distincte, ou s'il n'est, en effet, qu'une simple variété d'une espèce déja connue. Si l'on se rappelle que c'est presque toujours par la couleur blanche que, chez tous les animaux, quelques individus s'éloignent de leurs semblables, et que dans l'état sauvage ces accidens sont assez rares, on sera tenté de prendre la blancheur de ce singe et sa rareté même, pour des preuves suffisantes qu'il ne doit être considéré que comme une variété; mais il reste à savoir à quelle espèce appartient cette variété.

Si l'on compare cet animal à ceux qui forment cette famille des Guenons, on s'apperçoit bientôt que, par la physionomie, c'est avec l'espèce suivante, le Mangabey, qu'il a le plus de rapports; mais il en diffère par des caractères trop tranchés, pour qu'il nous soit permis de ne le regarder que comme une variété de ce dernier. D'abord, le Mangabey est remarquable par une saillie transversale très-prononcée à l'endroit des sourcils; ce qui ne se voit pas sur notre singe blanc. Le Mangabey a des sourcils formés par de longs poils, qu'on ne trouve point sur l'Atys; enfin, ce dernier a la queue plus courte que celle du Mangabey. Il s'éloigne également du Bonnet-Chinois, en ce que les poils qui couvrent sa tête se dirigent tous de devant en arrière, tandis que sur ce dernier ces mêmes poils divergent en partant d'un centre commun; et si l'on considère toutes les espèces de Guenons figurées dans cet ouvrage, on verra qu'il n'en est aucune qui se rapproche assez de l'Atys, pour que ce dernier puisse lui être rapporté comme simple variété.

C'est d'après ces considérations que j'ai cru pouvoir présenter ce singe comme une espèce distincte et indépendante de toutes celles qui nous sont connues; sans donner cependant la blancheur de son pélage pour un caractère constant.

L'Atys a depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue un pied cinq à six pouces. La face, les oreilles et tous les doigts sont nus et de couleur de chair; la queue est un peu moins longue que le corps et la tête pris ensemble. Tout le poil est blanc jaunâtre.

Il habite aux Indes orientales, et fait partie du Muséum François.



Le Mangabey. Buff.

simia æthiops. Linne.

Audebert pinx.t & Sculp.t

Finet Imp.t

LE MANGABEY,

FAMILLE IVÈME., SECTION IIÈME., FIGURE IX.

Simia Æthiops, caudata imberbis, palpebris albissimis.

S. caudata imberbis, capillitio erecto lunulaque frontis albis. LINNÉ.

Le Mangabey, BUFFON, Histoire naturelle.

Le Mangabey est un singe assez commun dans les ménageries; il est docile et susceptible d'être dressé à faire certains tours, au moyen desquels les charlatans attirent les regards de la multitude et excitent son admiration. J'en ai vu un qui dansoit sur la corde, tenant un balancier dans ses mains; il prenoit un livre, le mettoit sur une table, et tournoit les feuillets avec beaucoup d'adresse, en faisant des grimaces comme si le contenu de ce livre eût excité son indignation: on sent que le fouet du maître jouoit ici un grand rôle.

Le Mangabey, ainsi que ses congénères, varie beaucoup pour la couleur; on en voit de bruns, de gris foncé, et d'autres dont le pélage est varié de gris, de brun et de blanc. C'est cette dernière variété que Buffon nomme Magabey à colier blanc.

Cet auteur, dans son *Histoire naturelle*, et Linné, dans son *Systema naturae*, donnent au Mangabey l'île de Madagascar pour patrie: et c'est sans doute à cette espèce qu'il faut rapporter ce passage de Flacourt: ce voyageur, après avoir parlé d'un prétendu singe à museau de renard, ajoute: « Il y a une autre espèce de singes plus petits, qui ont le museau « fort courts, qu'ils nomment à Mangabey d'un autre nom que Vary, et

« qui n'est pas difficile à apprivoiser. » Mangabey, dit Buffon, est un nom précaire que nous donnons à cet animal, en attendant qu'on sache son vrai nom ; comme il se trouve à Madagascar, dans les terres voisines de Mangabey, cette dénomination en rappelera l'idée aux voyageurs. . . . .

Les auteurs systématiques l'ont nommé Æthiops, et semblent insinuer par-là qu'il se trouve en Ethiopie ; et même Erxleben dit qu'il se trouve dans l'un et l'autre pays : *Habitat in Æthiopia, Madagascar, etc.*

Cet animal a un pied huit pouces de long depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue ; il a, comme ses congénères, des abajoues et des callosités sur les fesses. Il est remarquable par une crête sucillière, semblable à celle qu'on remarque sur le Pongo ; il a des sourcils formés par de longs poils, noirs et assez rares. Sa face est brune, mais les paupières sont d'un blanc éclatant. Le poil qui couvre le dessus de la tête est noir ; sur tout le reste du corps il est gris-brun, plus foncé sur le dos et plus clair sur le ventre ; les quatre extrémités sont noires.

L'individu d'après lequel j'ai fait cette figure fait partie de mon cabinet.

Il paroît qu'il y a des variétés bien tranchées dans cette espèce : j'ai vu des individus entièrement bruns ; celui que Linné a décrit avoit la chevelure blanche ; et le Mangabey à colier de Buffon est une variété qui me paroît être la même que celle que je donne ici planche X.

Le Mangabey, variété *a*, figure X, a, comme le précédent, la face brune et les paupières blanches ; mais le poil qui couvre le dessus de la tête est roux-brun, celui du dos, du dessus des bras et des jambes, est brun-vineux foncé ; et celui des joues, du cou, de la poitrine, du ventre et de l'intérieur des quatre membres est blanc.

Cet individu est dans la collection du Muséum François.

LE



Le Mangabey. Variété A.

Audebert pinx.t & Sculp.t Simia æthiops. v. a. *Finot Imp.t*



Le Bonnet-chinois. Buff.

Audebert pinx.t & sculp.t **Simia Simica . Linné.** *Finet Imp.t*

LE BONNET-CHINOIS,

FAMILLE IVÈME., SECTION IIÈME., FIGURE XI.

Simia Sinica, caudata imberbis, capillitio undique horizontaliter caput obumbrante. LINNÉ.

Le Bonnet-Chinois, BUFFON.

Le Bonnet-Chinois, ainsi nommé à cause de la divergence des poils qui lui couvrent la tête, est un singe du Bengale, dont les habitudes particulières nous sont inconnues. Buffon, à l'article de cet animal, cite plusieurs passages des voyageurs aux Indes, et semble vouloir rapporter au Bonnet-Chinois tous les faits qu'ils contiennent; mais tous ces faits n'étant point accompagnés d'une description particulière, peuvent également se rapporter aux autres espèces qui vivent dans l'Inde : nous avons vu que la plupart des singes, aussi bien que ceux dont parle Inigo de Biervillas, cité par Buffon, dérobent les fruits, s'avertissent du danger, et se sauvent en emportant leurs provisions. Il en est de même du respect superstitieux des Brames pour ces animaux : le Bonnet-Chinois n'est pas l'objet particulier de leur vénération; il partage cet honneur, non-seulement avec ses congénères, mais même avec tous les êtres vivans : on sait que les Brames s'abstiennent de manger de tout ce qui a eu vie. Les singes dont parle Pyrard ne sont pas non plus de l'espèce du Bonnet-Chinois : « Ils étoient, « dit-il, les plus grands et les plus effroyables que je vis jamais. » Le Bonnet-Chinois n'est ni grand ni effroyable.

Le Bonnet-Chinois a environ dix-huit à vingt pouces depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue. Sa face est d'un gris couleur de chair; il est sans barbe; ses oreilles sont grandes, nues, et ses doigts sont de couleur

obscure. Le poil qui couvre la tête, le dos et les parties extérieures supérieures des membres est d'un jaune-roux; celui du cou, de la poitrine, du ventre et des parties intérieures des membres est blanchâtre; la queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble. Ce singe est remarquable par la direction singulière des poils de sa tête, qui lui forment une espèce de calotte chinoise.

Il habite le Bengale. Celui que j'ai dessiné fait partie du Muséum François.

Fam. 4. Sec. 1.



Le Moustac. Buff.

Simia Cephus. Lin.

LE MOUSTAC,

FAMILLE IVÈME., SECTION IIÈME., FIGURE XII.

Simia Cephus, caudata, buccis barbatis, vertice flavescente, pedibus nigris, cauda apice ferruginea. LINNÉ.

Le Moustac, BUFFON, Histoire naturelle. — *Singe de Guinée à barbe jaunâtre*, BRISSON, Reg. anim. — *C. Cephus*, ERXL., Reg. anim.

Le Moustac a une tache blanche sous le nez qui le distingue assez des autres Guenons : il paroît cependant que les voyageurs l'ont confondu avec d'autres espèces qui, comme lui, habitent l'Afrique, et auxquelles ils ont donné le nom de Blanc-Nez : en effet, ces singes ont le nez blanc, et ressemblent assez au Moustac par la physionomie ; mais ce dernier a le nez de la même couleur que le reste de la face, et c'est le haut de la lèvre supérieure qui est blanc.

Ce singe ne se trouve point au Brésil, comme le dit le citoyen Brisson ; il habite l'ancien continent, et est du genre des Guenons ; c'est-à-dire, qu'il a des callosités sur les fesses et la cloison du nez mince ; tandis que les singes d'Amérique ont les fesses couvertes de poil, et la cloison du nez très-épaisse, comme nous le verrons à l'article des Sapajous et des Sagouins.

Nous ne savons rien de particulier sur les habitudes du Moustac ; les individus qui vivent en captivité sont d'un naturel fort doux ; ils varient pour la grandeur.

L'individu que j'ai décrit et dessiné a onze pouces depuis le museau jus-

qu'à l'origine de la queue. Sa face et ses oreilles sont nues d'un bleu noirâtre, et ses paupières sont de couleur de chair. Ce singe est remarquable par une tache blanche sous le nez; les bords de ses lèvres et les tempes sont noires, et les joues sont garnies de longs poils jaunes. Tout son corps est couvert de poil brun; sa gorge, sa poitrine et son ventre sont d'un gris-bleu. Sa queue, brune à son origine, orangée à son extrémité, est plus longue que le corps et la tête pris ensemble.

Il habite en Guinée. L'individu que j'ai dessiné fait partie de mon cabinet.

L'ASCAGNE,



L'Ascagne.

Simia ascanius.

Audebert pinx.t & Sculp.t

Finot Imp.t

L'ASCAGNE,

FAMILLE IVÈME., SECTION IIÈME., FIGURE XIII.

Simia Ascanius, caudata, barbata, facie subcærulea, naso albo.

Ce singe a beaucoup de ressemblance avec le Blanc-Nez ; mais il en diffère par des caractères assez tranchés pour qu'il nous soit permis de le regarder comme une espèce distincte. Le Blanc-Nez a la face noirâtre, et celui-ci l'a bleue, mêlé d'un peu de violet; l'Ascagne a de plus une touffe de poils d'un beau blanc sur chaque tempe, ce qui ne se voit pas sur le Blanc-Nez. Ces deux animaux diffèrent encore par la couleur totale du pélage; mais cette dernière différence ne prouveroit rien, puisque, comme je l'ai déja dit plus haut, sous ce rapport, deux individus de la même espèce ne sont presque jamais semblables. Il n'en est pas ainsi de la couleur de la face, qui est bleue sur l'Ascagne et noirâtre sur le Blanc-Nez; et quoique dans quelques espèces cette couleur de la face varie, même du blanc au noir, comme dans l'espèce du Callitriche, je n'ai pas encore observé une différence aussi marquée entre deux individus de même grandeur, c'est-à-dire, du même âge : or, l'Ascagne et le Blanc-Nez que j'ai dessinés étoient absolument de même grandeur : il est vrai que l'Ascagne étoit vivant, et que le Blanc-Nez qui m'a servi de modèle n'est qu'une peau empaillée : cette circonstance feroit présumer que la peau desséchée du Blanc-Nez a changé de couleur; si le docteur Allamand, dans ses *Additions à l'Histoire naturelle de Buffon,* ne nous apprenoit pas qu'il a possédé un Blanc-Nez vivant qui, dit-il, avoit la face noire. Ces deux animaux diffèrent encore par un caractère assez important : les oreilles du Blanc-Nez sont grandes, nues et noires; tandis que sur l'Ascagne elles sont petites, nues et de couleur de chair.

L'Ascagne, que j'ai vu vivant, étoit extrêmement vif, très-familier, très-doux et même caressant; il vivoit de fruits. Il avoit été apporté à Marseille sur un vaisseau venant des grandes Indes: les personnes qui possédoient ce joli animal, ne purent me dire quel est son pays natal; mais la route du vaisseau, et les rapports qu'a ce singe avec le Blanc-Nez, le Hocheur et même le Moustac, font présumer qu'il se trouve en Guinée.

L'Ascagne a treize pouces depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue; sa face est bleue: on remarque sur les paupières une légère teinte de violet; les yeux sont roux, et les sourcils, formés par de longs poils, sont noirs, ainsi que la partie supérieure du nez, qui, à son extrémité, est couvert de poils fins très-courts et du blanc le plus éclatant; les lèvres sont un peu pileuses, la supérieure est bleuâtre, l'inférieure est presque de couleur de chair; le front, le tour de la face et les joues sont couvertes de poils noirs. Au-dessous de chaque oreille on remarque une grande touffe de poils blancs qui divergent en partant d'un centre commun, et forment une espèce de rosette. Les oreilles sont nues, de couleur de chair, et dépassent à peine le poil, qui, en général, est très-long et très-touffu. Le sommet de la tête, le cou, le dos et la queue de cet animal, sont olivâtres; la barbe, la poitrine, le ventre, l'intérieur des quatre membres sont d'un gris foncé, et la partie extérieure des bras est noire.

Ce joli singe a été vu pendant quelque tems à la ménagerie du Muséum François; comme il n'appartenoit point à cet établissement, il n'en reste qu'un très-beau dessin du citoyen Maréchal, qui se voit à la bibliothèque de ce Muséum.



Le Blanc-nez. Buff.

Simia petaurista (Lin.

Audebert pinx.t & sculp.t

Pinot Imp.t

LE BLANC-NEZ,

FAMILLE IVÈME., SECTION IIÈME., FIGURE XIV.

Simia Petaurista, caudata barbata, dorso, caudae superiore, et pedum anteriore latere ex olivaceo nigris, facie nigra, nasi macula triquetra nivea. LINNÉ.

Le Blanc-Nez, ALLAMAND, Histoire naturelle de Buffon, édition de Hollande, tome XIV. — *La Guenon à nez blanc proéminent*, BUFFON, Supplément, tome VII.

LE Blanc-Nez a été décrit par Allamand, dans ses *Additions à l'Histoire naturelle de Buffon*. Il paroît, d'après ce que dit cet auteur, que le Blanc-Nez est un animal doux et facile à priver, très-caressant, un peu colère et sans rancune; qu'il est extrêmement léger dans ses mouvemens, très-délicat et s'accommode difficilement de la rigueur de nos climats. Buffon a aussi décrit dans ses *Supplémens* un singe à nez blanc sous le titre de *Guenon à nez blanc proéminent:* cette Guenon offre quelques différences avec le Blanc-Nez du docteur Allamand; mais comme le singe du naturaliste hollandois étoit une femelle, et que celui de Buffon étoit un mâle, ce dernier auteur soupçonne que ces différences pourroient provenir de celle du sexe, et qu'ils sont peut-être l'un et l'autre de la même espèce.

Le Blanc-Nez a treize pouces depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue. Sa face est d'un brun-noir; le front, la partie supérieure du nez, les tempes et les joues sont noires; le bout du nez est blanc et forme, au milieu de la face, une tache triangulaire; la barbe est blanche, ainsi que la poitrine; le sommet de la tête et la partie supérieure

des bras sont vert-olive; le dos est roux verdâtre, et les extrémités sont grises.

Ce singe, ainsi que le précédent, se trouve en Guinée. Il fait partie de la collection du Muséum François.

CINQUIÈME FAMILLE.

SINGES

DONT LA CLOISON DU NEZ EST TRÈS-ÉPAISSE.

DISCOURS

SUR LA CINQUIÈME FAMILLE.

Nous avons vu que les singes dont il a été fait mention sont tous habitans des régions chaudes de l'ancien continent. On trouve des animaux de ce genre depuis la Barbarie jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, dans toute l'Arabie, aux confins méridionaux de la Perse, dans l'Inde, à la Cochinchine et dans les îles Moluques. Nous les avons divisés en quatre familles, les Singes sans queue ou Singes proprement dits, les Singes à queue courte, les Singes Cynocéphales ou Singes à longue queue et à museau de chien, et les Cercopithèques ou Guenons, ou Singes à longue queue et à museau obtus: et nous avons vu qu'à l'exception d'un petit nombre ces singes sont munis d'abajoues et qu'ils ont des callosités sur les fesses. Les singes du nouveau monde offrent aussi des caractères assez tranchés, pour qu'on ait pu les diviser en deux familles très-distinctes, les Sapajous, et les Sagouins.

La première famille comprend tous ces animaux auxquels on a donné le nom générique de Sapajous : le caractère par lequel on les distingue des Sagouins consiste en ce que leur longue queue a la propriété de se rouler en spirale à la volonté de l'animal. Cette famille des Sapajous peut se diviser en deux sections : la première se forme de ceux dont l'extrémité de la queue est nue en dessous ; ce sont les véritables singes à queue prenante : en effet, ces animaux exécutent à l'aide de leur queue des mouvemens singuliers : on les voit se précipiter du sommet d'un grand arbre et s'accrocher tout à coup aux dernières branches : on prétend même que pour franchir un espace plus considérable que l'étendue de leur saut ordinaire, ils s'attachent les uns aux autres par la queue, se balancent ainsi suspendus, jusqu'à ce que le dernier saisissant une des branches de l'arbre qu'ils veulent atteindre, s'y attache fortement et attire à lui toute la bande.

La partie nue de cette queue paroît douée de beaucoup de sensibilité :

c'est avec cette espèce de doigt qu'ils tâtent et saisissent les plus petits corps; et ce n'est point à l'habitude qu'ont les Sapajous de se suspendre aux arbres qu'il faut attribuer ce manque de poil, puisque le jeune Sapajou Alouate, décrit par le professeur Daubenton, avoit cette partie de la queue parfaitement semblable à celle des adultes. La seconde section de la famille des Sapajous se forme de ceux d'entre ces animaux dont la queue roulée en spirale, c'est-à-dire, prenante, est cependant entièrement couverte de poils; aussi les singes de cette section font-ils beaucoup moins d'usage de leur queue que ceux de la première; et c'est pour cette raison qu'on les a nommé Singes à queue demi-prenante.

La seconde famille comprend tous ces petits quadrupèdes connus sous le nom de Sagouins: ils diffèrent des Sapajous par leur queue, qui, quoique d'une longueur excessive, est lâche, c'est-à-dire qu'elle n'a pas la faculté de prendre et de saisir les corps comme celle des Sapajous.

Tous les singes de l'Amérique diffèrent de ceux de l'ancien continent par des caractères assez remarquables pour qu'au premier aspect on puisse les distinguer facilement: ils ont tous sans exception, du moins les espèces connues jusqu'à ce jour, la cloison du nez très-épaisse, c'est-à-dire, que sur les Sapajous et les Sagouins, les narines sont placées sur les côtés du nez *(planche I, figure 7 des figures anatomiques)*; tandis que sur les singes d'Afrique et d'Asie, cette cloison du nez est plus mince et que les narines sont placées sous le nez *(planche I, figure 8 des figures anatomiques)*. Ils diffèrent encore de ces derniers en ce qu'ils n'ont point d'abajoues ni de callosités sur les fesses; mais ils leur ressemblent à tous autres égards; comme eux ils vivent en troupe, voyagent d'arbres en arbres, les femelles chargées de leurs petits; comme eux ils entrent dans les champs cultivés, pillent les cannes à sucre (1), s'avertissent du danger et s'enfuient dans les bois emportant leur butin; ils ont aussi l'habitude de jeter leurs ordures aux passans, mais non pas aussi adroitement que quelques voyageurs l'ont écrit (2).

Les Sapajous sont très-vifs et même gesticulateurs; cependant ils ont,

---

(1) « Il y avoit aussi dans les environs d'immenses troupes de singes. J'en vis près de deux cents dans « un champ de cannes de sucre, où ils commirent de grandes dévastations. Ces animaux rusés placent « des sentinelles autour du lieu du pillage, pour leur donner l'alarme; et j'ai été témoin de l'exactitude « et de l'intelligence avec lesquelles ceux d'entre eux chargés de ce soin s'en acquittent. Lorsque ces « maraudeurs sont avertis du danger, toute la bande court en sautant dans les forêts, chacun en tenant « dans sa patte le butin qu'il a fait. » Stedman, *Voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guyanne.*

(2) « Il paroît que cette fantasie de jeter de petits bâtons et ses excrémens (le Coaïta), n'est qu'une « imitation des mouvemens des hommes; car il le fait toujours sans effet, et n'a pas l'adresse ni la force « nécessaire pour atteindre l'objet qu'il vise; s'il y parvient, c'est par hasard. » *Idem.*

en

en général, la physionomie triste; et cette différence entre les singes du nouveau monde et ceux de l'ancien continent est très-sensible dans les ménageries où ces animaux se trouvent rassemblés. Si l'on en excepte les singes hurleurs, ils ont un son de voix plaintif. Ils expriment leurs différentes affections par un petit cri très-doux, et qui, dans les Sapajous, ressemble au son de la flûte; et ce n'est que lorsqu'ils sont en colère, qu'ils font entendre leur voix aigre et déchirante. Ils sont très-familliers; mais ils vivent peu dans l'état de captivité, sur-tout dans nos climats. On prétend que les femelles des singes d'Amérique ne sont pas, comme la plupart des femelles Guenons, sujettes à un écoulement périodique.

Ces animaux sont, pour les Sauvages de l'Amérique, un gibier très-friand: les Européens font aussi usage de cette viande; cependant les voyageurs ne sont pas d'accord sur l'excellence de son goût. Ces animaux, par leur agilité et leur habitude de vivre sur les arbres, échappent à la dent des bêtes féroces; mais ils sont la proie des grandes couleuvres dont les terres basses de l'Amérique sont infectées: ces reptiles se glissent sur les arbres, saisissent les singes et les avalent tout entiers.

Les singes de l'Amérique sont, en général, plus petits que ceux de l'ancien continent: on ne connoît point dans ce nouveau monde d'animal de ce genre qui puisse être comparé, pour la grandeur, au singe décrit par Wurmbs; et l'Afrique et l'Asie n'offrent point d'espèces aussi petites que l'Ouistiti et les autres Sagouins. Le petit singe de Ceylan, donné par Séba et décrit dans Brisson, n'est pas un singe, mais un makis (*Lemur Tardegradus*, L.), qui n'est pas plus grand qu'un Ouistiti; et il est certain que la plus petite des Guenons connues est du double plus grande que le plus petit des Sagouins: du moins tel est l'état actuel de nos connoissances sur l'histoire naturelle de ces animaux.

En Amérique, où l'espèce humaine libre et peu nombreuse, n'exerce point son empire destructeur, les singes sont très-multipliés; ils vivent, ainsi que le reste des animaux, dans une paix profonde, ils voyagent sans contrainte, habitent les contrées qui leur plaisent, et se nourrissent des fruits qui leur conviennent.

Il s'en faut bien que toutes les espèces nous soient connues; Cayenne et Surinam sont les seules contrées méridionales de ce continent, dont les animaux aient été observés par quelques zoologistes; mais les vastes forêts du Paraguay, celles du Chilli et du Brésil, recèlent sans doute des espèces que l'insouciance des conquérans de ces contrées, pour les sciences naturelles, ne nous fera peut-être jamais connoître. L'espèce rare du Mico habite les forêts du Brésil, et c'est M. de la Condamine qui le premier fit

connoître à l'Europe ce bel animal : dans son voyage sur l'Orenoque, ce savant vit une quantité prodigieuse de singes. « Dans tout le cours de ma « navigation sur ce fleuve, dit-il, j'en ai tant vu, et j'ai ouï parler de tant « d'espèces différentes, que la seule énumération en seroit longue. » Je crois bien que parmi cette grande quantité d'espèces, dont parle M. de la Condamine, on doit compter quelques variétés, l'histoire naturelle n'étoit pas l'objet des recherches de cet illustre académicien. C'est donc sur les lieux qu'il faudroit s'en assurer : je dis sur les lieux, parce que, il faut l'avouer, les peaux bourrées qu'on nous envoie des pays lointains ne servent souvent qu'à embrouiller la science au lieu de l'éclaircir ; les nombreuses variétés qu'offrent ces dépouilles mettent l'esprit du naturaliste de cabinet à la torture pour les déterminer : de-là ces espèces obscures qu'on trouve dans presque tous les auteurs. Les peaux suffisent, je l'ai déja dit, pour faire des figures, des genres et des demi-descriptions ; mais ces figures, ces genres et ces descriptions de l'envelope des animaux, ne sont qu'une petite partie de la science. « La connoissance des genres est une connois- « sance solide, dit Linné ; mais celle des espèces est la véritables. » Or, les observations faites sur la nature vivante peuvent seule donner la connoissance complette de chaque espèce ; et si dès le commencement de cet ouvrage j'ai annoncé que mon but unique étoit de faire connoître les animaux par des figures, c'est que n'ayant à ma disposition que des dépouilles d'animaux, je ne pouvois prétendre aller plus loin.



L'Alouate. Buff.

Audebert pinx.t & Sculp.t Simia Seniculus Linn. Finot Imp.t

L'ALOUATE,

FAMILLE VÈME., SECTION I^ÈRE., FIGURE I.

Simia Seniculus, caudata barbata rufa, cauda prehensili. LINN.

L'Alouate, BUFFON, Hist. nat. et Suppl.—*Arabata*, GUMILLA, Hist. de l'Amérique.—*Singe Rouge*, *Singe Hurleur*, noms de cet animal à la Guyanne.

La plupart des espèces de singes ont tant de ressemblance entre elles qu'il semble qu'elles soient toutes issues d'une même tige; on diroit qu'elles ne sont que des races constantes produites par le mélange d'espèces primitives; et que ces races, se mêlant ensemble, ont encore produits d'autres races, qui, à leur tour, donnent cette grande quantité de variétés si difficiles à déterminer; et ces variétés sont tellement nombreuses, que le naturaliste qui entreprendroit de les figurer toutes pourroit aisément entasser des volumes. Mais un pareil amas ne seroit d'aucune utilité pour la science; il suffit de représenter celles d'entre ces variétés dont les différences pourroient amener la confusion en laissant quelques doutes sur les véritables espèces dont elles dérivent.

Nous avons vu dans l'histoire des singes de l'ancien continent, combien ces animaux se ressemblent, soit qu'on les considère sous le rapport des formes, soit qu'on les considère sous celui du mouvement: nous aurons lieu de faire la même observation à l'égard des singes qui habitent le nouveau monde.

Mais parmi ces espèces si voisines les unes des autres, il en est qui portent le cachet de l'originalité; c'est-à-dire, qu'elles offrent des caractères si frappans qu'on n'en retrouve aucune trace sur les autres espèces: telle est celle du Mandrill, à nez rouge terminé par un grouin de cochon, et à joues bleues sillonnées de rides très-profondes; telle est l'espèce du Ka-

hau, dont le nez alongé ne se retrouve sur aucune autre Guenon; et telle est encore, dans les forêts de l'Amérique, l'Alouate, dont la voix formidable ne peut être comparée à celle d'aucun animal de ce genre, et peut-être même d'aucun animal connu.

En effet, rien n'est égal à la voix de ce Sapajou : c'est ordinairement le matin et le soir qu'il fait entendre ses hurlemens; ce bruit est une espèce de râlement que les voyageurs comparent tantôt à celui que feroit un grand troupeau de sangliers, tantôt au son que produit un tambour qui roule fortement. Cette voix, devenue plus affreuse par le silence de la nuit, car c'est à deux heures du matin que les Alouates commencent à hurler, inspire de la crainte au voyageur qui l'entend pour la première fois : il se croit assiégé par toutes les bêtes féroces de la contrée, il n'imagine pas que ces cris, qui semblent partir des bois voisins, sont la voix d'un singe de grandeur médiocre, perché sur un arbre a plus d'une demi-lieue de lui. Telle est l'effet de la voix d'un seul individu de cette espèce.

Mais souvent les Alouates se réunissent au nombre de vingt ou trente, et font alors un bruit épouvantable : quelques voyageurs assurent même que ces animaux observent une espèce d'ordre dans leur manière de crier; ils disent qu'un de ces Alouates commence à crier seul, et cela pendant un certain tems; puis qu'a un signe qu'il fait aux autres singes, ceux-ci hurlent tous à la fois, jusqu'à ce que le premier leur imposant silence, il recommence à hurler de nouveau. On sent que dans ce récit de Marcgrave, cité par Buffon, le merveilleux n'a pas été épargné.

L'Alouate doit la force de sa voix à la structure singulière d'une espèce de boîte osseuse qu'il a dans la gorge, formant la base de l'os hyoïde : c'est dans la concavité de cette boîte que le son s'accroît, au point de remplir un espace de plus d'une lieue (voyez la *planche II, figure 1 des figures anatomiques*, qui représente l'os hyoïde vu du côté de l'ouverture de la boîte osseuse, et la *figure* 2 qui représente ce même os vu de profil). Et l'on assure que cet animal peut donner de la voix, soit qu'il rende l'air poussé par les poumons, soit qu'il inspire l'air extérieur (1).

Les Sapajous de cette espèce habitent les terres basses de l'Amérique méridionale : ils vivent de fruits, vont en troupes de dix, quinze et même de trente, les femelles chargées de leurs petits, qu'elles portent sur leur dos, au nombre de deux, selon quelques auteurs, et d'un seulement selon quelques autres.

---

(1) Buffon.

Ces

Ces animaux ne sont point dangereux, ils fuient à l'aspect des chasseurs; mais on assure qu'ils s'arrêtent en présence d'un seul homme, qu'ils le menacent en faisant craqueter leurs dents, et lui jettent des branches de bois sec (1).

L'Alouate a la queue longue, prenante et nue en dessous à son extrémité; il s'en sert pour cueillir les fruits, les porter à sa bouche, saisir ou écarter les corps qui le gênent; et par le moyen de cette queue, qu'il entortille autour d'une branche d'arbre, il se suspend, se balance, et franchit souvent des espaces assez considérables. Les muscles qui font mouvoir cette espèce de doigt sont si forts, qu'ils conservent leur contraction vingt-quatre heures après la mort de l'animal, blessé par un coup de fusil: en sorte que lorsqu'on tire un Alouate, si on ne le tue pas du coup, en tombant il s'accroche à quelque branche, y demeure suspendu, et meurt sans que le chasseur puisse jouir de sa proie (voyez la *figure 3, planche II des figures anatomiques*, qui représente l'extrémité de cette queue de grandeur naturelle).

Ces animaux sont très-farouches; ceux qu'on élève en captivité perdent leur voix, sont tristes et ne vivent pas long-tems. Les Sauvages les tuent à coups de flèches, mangent leur chair et la trouvent excellente; mais, comme je l'ai déja dit, les Européens ne sont pas d'accord sur ce point; cette chair est, dit-on, dure, fade et demande beaucoup d'assaisonnement pour être mangeable.

On dit que lorsqu'un Alouate est blessé, les autres s'empressent de lui donner du secours, que pour cet effet il mâchent des feuilles et en font une emplâtre qu'ils appliquent sur la blessure. Ce fait, aussi bien que beaucoup d'autres, auroit besoin, ce me semble, d'être revu par des hommes sans préjugés, et plus habitués à observer la nature.

L'Alouate qui m'a servi de modèle, et qui fait partie de mon cabinet, a un pied neuf pouces de long, depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue; mais le Muséum François possède un individu de cette espèce qui a plus de deux pieds de long; et le citoyen Levaillant m'a dit avoir vu la tête d'un Alouate, conservée dans l'esprit de vin, qui étoit du double plus grosse que celle de l'individu que je possède. Il paroît donc que l'Alouate, ainsi que tous les animaux de ce genre, varie beaucoup pour la grandeur.

La face de l'Alouate est noire, et parsemée de quelques poils roux très-

(1) Dampierre.

courts : on remarque à l'endroit des sourcils et sur les lèvres des poils noirs, longs et assez rares. Celui qui couvre l'os frontal est roux foncé, très-court, très-serré, et se dirige de devant en arrière ; mais en partant de l'occiput, ce poil se dirige en devant, ce qui produit sur le sommet de la tête un petit épi transversal. Celui qui couvre les tempes et les joues est de même roux foncé, mais long, et se termine sous le menton en une large barbe très-touffue. Le bras, depuis l'épaule jusque près du coude, le dos, les côtés, la poitrine et le ventre, sont couverts d'un poil jaune roux très-brillant. Celui des bras, des mains, des cuisses, des jambes et de la queue est d'un brun-roux très-foncé ; la queue est aussi longue que le corps et la tête pris ensemble.

Le squelette de la tête de l'Alouate, *figure 4, planche II des figures anatomiques*, est remarquable par la petitesse du crâne et la largeur demesurée de la mâchoire inférieure : c'est cette conformation singulière qui fait que ces animaux portent la tête basse.

On trouve dans les terres du Brésil un autre singe hurleur, que Buffon nomme Ouarine, et Linné *Simia Beelzebul*. Le naturaliste françois regarde ce singe comme une variété de l'Alouate ; en effet, il n'en diffère que par la couleur du poil, qui est noire sur l'Ouarine ; mais comme il s'en trouve aussi de bruns, et qu'à tous autres égards ce singe ressemble parfaitement à l'Alouate ; qu'il a, comme lui, l'habitude de heurler, ayant la boîte osseuse, dont nous avons parlé ; Buffon regarde ces deux Sapajous comme de simples variétés d'une seule et même espèce.

Au reste, je n'ai point vu l'Ouarine ; si je peux me le procurer, je le donnerai sous le N°. *bis* de l'Alouate.



Le Coaïta. Buff.

Audebert pinx.t & Sculp.t

Simia paniscus. Linn.

Aliet Sculp.t

LE COAÏTA,

FAMILLE Vème., SECTION Ière., FIGURE II.

Simia Paniscus, caudata imberbis atra, cauda prehensili, palmis tetradactylis. LINN.

Le Belzebut, BRISSON. — *Le Coaïta*, BUFFON. — *Quatto*, nom de cet animal à Surinam. — *Chamek*, au Pérou.

Le Coaïta est plus petit que l'Alouate, c'est-à-dire, que les plus grands Coaïtas ne le sont pas autant que les plus grands Alouates; car les individus de l'une et de l'autre espèce varient beaucoup pour la grandeur; il se trouve, en effet, des Coaïtas plus grands que les Alouates. La Société d'histoire naturelle de Paris possède la dépouille d'un de ces animaux plus grand et plus gros que tous les Alouates que j'ai vu: mais j'ai la certitude qu'il y a des individus de cette dernière espèce qui surpassent de beaucoup en grandeur ce Coaïta de la Société. Le professeur Richard, membre de l'institut de France, m'a dit avoir vu à la Guyanne des Alouates dont la grandeur étoit double de celui que je possède; ce qui approche de la taille du Mandrill. Or, le Coaïta de la Société d'histoire naturelle n'est pas plus grand qu'une femelle de Magot.

L'individu de cette espèce, décrit et figuré par Buffon, étoit petit et maigre; celui de Vosmaer étoit plus gros: aussi cet auteur ne manque pas de reprocher au naturaliste françois la maigreur de la figure de son Coaïta. Il y a au Muséum François plusieurs individus de cette espèce aussi maigres que celui de Buffon; mais la plupart de ceux qu'on voit dans les collections ressemblent à celui de Vosmaer. C'est pour cette raison que j'ai dessiné la figure du Coaïta d'après l'individu même décrit par Vosmaer.

Le Coaïta n'a point dans la gorge cette boîte osseuse qui donne à l'Alouate une voix si extraordinaire; mais il a, comme lui, la queue longue, prenante et nue en dessous à son extrémité. Il diffère de l'Alouate et de tous les autres singes, par le manque de pouce aux mains, c'est-à-dire, aux pieds de devant; mais en y regardant de près, on trouve sous le poil un petit tubercule qui indique la place du pouce. « Il n'y avoit à la place des « phalanges du pouce qu'un osselet: aussi le pouce n'étoit marqué à l'exté- « rieur que par un petit tubercule. » *Histoire naturelle de Buffon. Description anatomique du Coaïta, par Daubenton.*

Les voyageurs et les anatomistes s'accordent à dire qu'on trouve dans le corps des Coaïtas, des vers très-longs, très-minces, de forme cylindrique et pointus par les deux bouts; et ce n'est pas seulement sur ceux de ces animaux qui vivent en captivité qu'on a fait cette observation, on a fait la même remarque sur ceux qu'on tue dans les forêts, et qui, vivant en pleine liberté, choisissent les alimens qui leur conviennent.

Le Coaïta a les membres si longs que quelques auteurs l'ont indiqué sous le nom de Singe araignée. Il paroît que cet animal fait encore plus usage de sa queue que l'Alouate; il ne sauroit être en repos sans s'accrocher; il va toujours tâtant, et peut avec sa queue ramasser les plus petits brins de paille. J'en ai vu un qui prenoit ainsi du foin, en faisoit un tas et le remuoit à peu près comme fait un éléphant avec sa trompe. J'ai vu cet animal, déchaîné, grimper sur les arbres des boulevards de Paris, se pendre par la queue et se brandiller pour franchir l'espace qui le séparoit des arbres voisins. On s'amusoit quelquefois à lui jeter plusieurs pommes, il en tenoit toujours une avec sa queue; et c'étoit-là le plaisir qu'on vouloit se procurer. Cet animal étoit très-privé; il revenoit de lui-même à sa cage. Lorsqu'on blesse à mort ces animaux, ils s'attachent avec les mains ou par la queue à quelque branche, et demeurent ainsi suspendus long-tems après leur mort. Nous avons fait la même observation à l'article de l'Alouate (1).

Quoique ces Coaïtas aient la physionomie triste, ils sont cependant très-vifs et très-hardis; ils ne fuient pas, comme l'Alouate, à l'aspect des chasseurs: on dit même qu'ils osent attaquer un homme seul; mais le bruit d'un fusil les met en fuite. Ils craignent les chiens, et l'on assure que la

(1) Ce fait, qu'on a regardé comme particulier aux Sapajous, doit peut-être s'entendre de tous les animaux de ce genre. Depuis quelques jours, j'ai reçu plusieurs singes morts dans une ménagerie à Paris; ils avoient les doigts fermés, et si roides qu'en y introduisant un bâton on pouvoit les enlever: j'en ai ainsi suspendu un pendant vingt-quatre heures; au bout de ce tems les doigts étoient dans le même état. Ce singe est une Mone, et j'ai fait la même observation sur un jeune Magot; mais un Sapajou avoit les doigts et la queue flexibles.

présence

présence seule d'un de ces animaux suffit pour garantir le voyageur de l'attaque des Coaïtas.

Les singes de cette espèce sont très-nombreux à la Guyanne; ainsi que leurs congénères, ils marchent en troupes, et vivent de fruits, principalement de celui du palmier: ils mangent aussi des animaux, tels que des insectes et des vers: on assure même qu'à l'aide de leur queue ils pêchent du poisson, et savent très-bien casser les huitres pour les manger.

Ces animaux sont courageux; ils se battent souvent, mais ils se secourent dans le danger. Si un Coaïta est blessé par un coup de fusil, les autres s'en emparent, le portent à la cime d'un arbre, et tâchent, dit-on, d'arrêter la perte de son sang en appliquant leur main sur la blessure. On prétend qu'un Coaïta percé par une flèche la retire lui-même de son corps, et la lance contre celui qui l'a blessé.

Lorsque par un coup de fusil on a démonté un Coaïta, il est très-difficile de l'achever; cet animal ayant la vie très-dure: on dit qu'alors il étend ses bras vers son ennemi, le regarde en faisant remuer ses mâchoires, et semble lui demander la vie. Ces gestes, ces regards pleins d'expression d'un animal si semblable à un homme, portent le trouble dans l'ame d'un chasseur peu accoutumé à cette proie; et ce sentiment est si vif que plusieurs même ont renoncé à cette espèce de chasse. Il n'est parmi nous aucun chasseur qui n'ait éprouvé un sentiment de compassion en voyant mourir dans les convulsions un lièvre ou un autre animal blessé à mort, et c'est pour se débarrasser de cette cruelle image qu'on s'empresse ordinairement de l'achever: et ce sentiment de compassion doit être d'autant plus vif que l'être qui en est l'objet a de ressemblance avec l'homme. En effet, qu'on se représente un singe couché sur l'herbe teinte de son sang, luttant contre la mort, étendant ses petites mains vers celui qui l'a blessé, et tournant vers lui sa face presque humaine; qu'on se figure les yeux mourans de cet animal qui, par leur expression touchante, semblent reprocher à son ennemi les douleurs qu'il ressent et sa perte prochaine. Stedman dit, qu'ayant blessé un singe il voulut l'achever, qu'il le prit par la queue et que le faisant tourner en l'air, il lui frappa la tête contre le bord de son canot, mais que l'animal ne fut pas tué du coup; que les regards de cette pauvre bête le troublèrent au point qu'il n'eût pas la force de recommencer, et que pour faire cesser une scène si déchirante, il lui plongea la tête dans l'eau et le noya. Cette anecdote fut cause qu'il ne voulut plus chasser ces animaux.

Le Coaïta varie, dit-on, pour la couleur; on dit qu'il y en a de roux et même de blancs; je n'en ai jamais vu que de noirs. Buffon rapporte à cette

espèce l'Exquima de Marcgrave; mais Erxleben regarde cet Exquima comme un animal de l'espèce du *Diana* de Linné : en effet, ce singe décrit par Marcgrave habite la Guinée, et porte une longue barbe blanche; tandis que le Coaïta est imberbe et ne se trouve qu'en Amérique. L'opinion de Buffon n'est fondée que sur la figure de Marcgrave : cette figure, en effet, présente une queue recoquillée comme celle des Coaïtas, et ce caractère appartient exclusivement aux Sapajous; mais comme d'une part, le dessinateur de cette figure, en donnant à l'Exquima un caractère qui l'éloigne des singes de l'ancien continent, se trouve en contradiction avec l'auteur, qui dit que son singe est d'Afrique; et que de l'autre, il s'est trouvé sur la côte de Guinée un animal d'accord avec la description de Marcgrave; on doit en conclure que l'erreur qui se trouve ici appartient au dessinateur, qui, pour donner plus de jeu à sa figure, lui a recoquillé la queue, ignorant que ce fut un caractère distinctif des singes du nouveau monde. Je pense donc que l'opinion d'Erxleben doit être adoptée, et que la figure du dessinateur de Marcgrave ne suffit pas pour regarder, avec Buffon, l'Exquima comme une variété du Coaïta.

Le Coaïta a seize pouces depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue. Il a la face nue et de couleur de chair cuivrée; tout le poil est noir, long et touffu; les bras et les jambes sont très-longues. Il n'a que quatre doigts aux mains ou pieds de devant, le pouce n'étant pas apparent. La queue est très-longue, prenante et nue en dessous à son extrémité.

Il se trouve dans toute l'Amérique méridionale. Il y en a plusieurs individus au Muséum François.



Le Sajou-cornu. Buff.

Audebert pinx.t & Sculp.t

Simia fatuellus. Linn.

Fiart Imp.t

LE SAJOU CORNU,

FAMILLE VÈME., SECTION IIÈME., FIGURE I.

Simia Fatuellus, caudata imberbis, cauda prehensili, capitis faciculis pilorum duobus corniculorum aemulis. LINN.

Le Sajou cornu, BUFFON, Supplémens. — *Le Sapajou cornu*, BRISSON, Reg. anim.

Le Sajou cornu ne diffère du Sajou proprement dit que par deux faisceaux de poil qu'il a sur la tête, et qui ressemblent assez aux paquets de plumes qui ornent la tête des hiboux. Quoique j'aie conservé à ce singe les noms que lui ont donné Buffon et Linné, je suis loin d'affirmer qu'il doit être regardé comme une espèce vraiment distincte du Sajou, *Simia Apella;* il y a au Muséum deux individus de cette espèce, c'est-à-dire, deux singes parfaitement semblables, quant aux couleurs de leur pélage, mais qui diffèrent en ce que l'un, qui est d'un tiers plus petit, n'a point ces deux faisceaux de poil. Cette différence suffit pour ne pas regarder cet alongement des poils sur la tête de cet animal, comme un caractère constant et spécifique.

Tous les singes de cette section ont la queue prenante; mais ils diffèrent de ceux de la première en ce que cette queue est entièrement couverte de poil, c'est-à-dire, qu'elle n'est pas nue en dessous à son extrémité : aussi les Sajous font-ils beaucoup moins de choses avec leur queue que l'Alouate et le Coaïta.

Ces singes sont extrêmement familiers; ils font souvent entendre un petit cri doux et flûté, qui semble exprimer l'ennui dont ceux qui vivent en captivité paroissent affectés. Ils vivent peu dans nos climats, où l'on est obligé de les tenir dans un endroit chaud pour les conserver. J'ai vu dans une ménagerie, actuellement à Paris, plusieurs singes privés de chaleur, les Sajous moururent les premiers.

Le Sajou cornu n'a pas onze pouces depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue. Sa face est de couleur de chair ; mais les joues sont couvertes de poils noirâtres, et les lèvres de poils gris blanchâtres ; celui qui couvre le front est court, blanc et se termine de chaque côté en deux longs pinceaux noirs en forme de cornes. Le poil qui couvre le sommet de la tête est noir, et celui qui entoure la face est de cette même couleur noire mêlée de roux. Tout le dos et les cuisses sont d'un jaune-brun ; mais les bras depuis l'épaule jusqu'au coude, la poitrine et le ventre, sont d'un jaune clair ; les bras depuis le coude jusqu'au poignet, les mains, les jambes, les pieds et la queue sont noirs. Cette queue est de la longueur du corps et de la tête pris ensemble.

Si ce singe n'est pas une variété du Sajou, j'ignore quelle contrée de l'Amérique méridionale il habite.

LE



Le Sajou. Buff.

Audebert pinx.t & Sculp.t

Simia apella. Linn.

Tanet Sculp.t

LE SAJOU,

FAMILLE VÈME., SECTION IIÈME., FIGURE II.

Simia Apella, caudata imberbis, cauda subprehensili, corpore fusco, pedibus nigris, natibus tectis. LINN.

Le Sajou, BUFFON, Histoire naturelle.

LE Sajou est de tous les singes d'Amérique, celui qu'on apporte le plus souvent en Europe; il est recherché pour sa gentillesse et sa docilité; et quoiqu'il ait de la peine à supporter la rigueur de nos climats, cependant avec des soins et de la chaleur on parvient à le faire vivre, et même quelquefois à le faire multiplier; Buffon cite deux exemples de Sajous qui ont produit en Europe.

Les Sajous varient beaucoup pour la couleur; je n'ai jamais vu deux individus parfaitement semblables: il y en a de roux, de bruns et de gris, presque tous ont les épaules d'une couleur plus claire que le reste du corps; cependant celui que je possède est entièrement brun, et c'est pour cette raison que j'en donne la figure (le Sajou variété *a*).

Ces singes ont la queue prenante, et entièrement couverte de poils. Ils ne s'en servent pas aussi fréquemment que le font les Coaïtas, et ne paroissent pas avoir, dans cette partie, une aussi grande force que ces Sapajous. Buffon dit avoir observé dans les Sajous que le clitoris des femelles est proéminent au-dehors et paroît autant que la verge du mâle.

Le Sajou a quatorze pouces depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue. Sa face est de couleur de chair obscure; les yeux sont petits et

rapprochés l'un de l'autre; la cloison du nez est très-épaisse, et les oreilles sont nues. Le poil qui couvre le front est gris foncé et très-court; celui de la tête et des joues est noir. Tout le dos, la poitrine et le ventre sont bruns; les bras sont jaunes, mais cette couleur s'obscurcit vers les mains qui sont noires. Les cuisses, les jambes, les pieds et la queue sont de cette même couleur noire. La queue est longue comme le corps et la tête pris ensemble.

Il est très-commun dans toute la Guyanne. Il fait partie du Muséum François.

VARIÉTÉ *a*, FIGURE 3.

Le Sajou variété *a*, figure 3, a vécu dans une ménagerie à Paris, et mourut de langueur à la suite d'un hiver très-rigoureux. Lorsqu'on m'apporta son cadavre, la queue étoit recoquillée, mais flexible, aussi bien que les mains: je fis cette remarque parce que peu de jours avant j'avois observé que les doigts d'une Mone et ceux d'un Magot étoient si roides qu'on pouvoit aisément les suspendre en leur mettant un bâton dans les mains. Le Magot étoit mort tout d'un coup, la Mone avoit été assommée, et le Sajou étoit mort de langueur.

Le Sajou variété *a* a treize pouces de long depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue. Sa face est d'une couleur de chair livide très-obscure, mélangée de noir sur le nez; les yeux sont d'un jaune obscur. Le poil qui couvre la tête est noir et hérissé; celui qui entoure la face est brun foncé et se dirige en devant; tout le reste est d'un brun presque noir.

Ce singe adulte est mâle, et fait partie de mon cabinet.



Le Sajou. Variété A.

Simia apella. v. a.

Audebert pinxt. et sculpt.

Fiquet Sculpt.



Le Saï. Buff.

Audebert pinx.t & sculp.t Simia Capucina. Linn. *Simot Imp.t*

LE SAÏ,

FAMILLE VÈME., SECTION IIÈME., FIGURE IV.

Simia Capucina, caudata imberbis fusca, cauda prehensili hirsuta, pileo artubusque nigris, natibus tectis. LINN.

Le Saï, BUFFON, Histoire naturelle. — *Singe pleureur*, nom que quelques voyageurs ont donné à cet animal.

Le Saï a été nommé par les voyageurs Singe pleureur, parce que, disent-ils, il fait souvent entendre un cri plaintif. J'ai vu plusieurs Saïs, et j'ai trouvé qu'en cela ils ressemblent parfaitement aux Sajous. Ces Saïs étoient très-doux et gesticulateurs; et montroient plus d'affection pour certaines personnes : ils vivoient de racines et de fruits; Buffon dit qu'ils sont très-friands de hannetons et de limaçons.

Les Saïs vivent en grandes troupes sur les arbres; et c'est sur-tout en tems de pluie qu'on les trouve ainsi rassemblés; ils descendent rarement à terre. Les Sauvages les tirent avec des flèches, dont le bout est armé d'un bouton à la manière de nos fleurets; c'est le seul moyen qu'ils aient de les prendre vivans; ils les apprivoisent et les vendent aux Européens.

On a aussi nommé le Saï, Singe capucin, sans doute à cause de la couleur brune de cet animal; mais il varie pour la couleur : il y en a qui sont noirs et blancs, et d'autres gris et jaunâtres.

Le Saï a un pied de long depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue; sa face est de couleur de chair livide autour des yeux, plus obscure sur le nez, les joues et les lèvres : le poil qui entoure la face est gris jaunâtre; ce-

lui du sommet de la tête est noir; les bras sont d'un gris-blanc, mêlé de roux; les mains et les pieds sont noirs; tout le reste est brun: la queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble.

VARIÉTÉ *a*, FIGURE 5.

Le Saï à gorge blanche diffère du Saï proprement dit en ce que sa face est de couleur de chair; les poils qui couvrent le front, les joues, les avant-bras et la poitrine sont d'un beau blanc; le reste est noir.

VARIÉTÉ *b*, FIGURE 6.

Ce singe diffère du Saï, figure 4, en ce que son pélage est beaucoup plus jaune; le poil qui entoure la face est d'un blanc jaunâtre, celui du sommet de la tête est brun-jaune; le poil qui couvre les bras est jaune et se change en roux en approchant des mains, qui sont noires, aussi bien que les pieds; celui de la poitrine est roux, et celui du dos et de la queue est d'un brun-jaune mêlé de gris: ce poil sur toutes les parties du corps est très-long et soyeux.

Ce singe est actuellement vivant dans une ménagerie à Paris; il est très-familier, et imite parfaitement les gestes de son maître: lorsqu'il est assis il s'enveloppe de sa queue; je l'ai peint dans cette attitude.

Le Saï proprement dit et le Saï à gorge blanche, font partie du Muséum. Ils habitent l'Amérique méridionale.

LE



Le Sai à gorge blanche. Variété A. *Buff.*

Audebert pinx.t et sculp.t Simia capucina. v. a. *Finot Imp.t*



Le Saï Variété B

Audebert pinx.t et Sculp.t

Simia. Capucina. v. B

Finot Imp.t



Le Saïmiri. Buff.

Audebert pinx.t et sculp.t

Simia Sciurea. Linn.

Tinet Imp.t

Grandeur Naturelle.

LE SAÏMIRI,

FAMILLE VÈME., SECTION IIÈME., FIGURE VI.

Simia Sciurea, caudata imberbis, occipite prominulo, unguibus quatuor plantarum subulatis, natibus tectis. LINN.

Le Saïmiri, BUFFON, Hist. nat. — *Le Sapajou jaune*, BRISSON, Reg. anim. — *Sapajou aurore*, nom que les voyageurs ont donné à cet animal.

Voici le plus petit des singes de cette famille: on pourroit le regarder comme faisant la nuance qui sépare les Sapajous et les Sagouins, c'est-à-dire, que sa queue, sans être absolument prenante, n'est pas tout à fait lâche; elle a la propriété de se rouler un peu en spirale, mais elle n'a pas assez de force pour que l'animal puisse s'en servir comme le font les autres Sapajous: cependant il s'en sert pour monter et s'affermir sur les arbres.

Le Saïmiri, par sa petitesse et sa douceur, est très-recherché des personnes qui aiment à nourrir des animaux de ce genre; cependant quoiqu'il soit très-commun à la Guyanne, il est assez rare chez les curieux d'Europe; il est trop foible et trop délicat pour soutenir la rigueur de nos climats; et ceux qui arrivent jusqu'ici deviennent tristes, malades et meurent en peu de tems.

Ces singes varient peu pour la couleur; seulement les jeunes sont plus gris que les vieux; la tache obscure qu'ils ont sur le nez et les lèvres est moins marquée, et le jaune de leurs pieds est moins vif: du reste ils sont parfaitement semblables.

Le Saïmiri a onze pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à

l'origine de la queue. Sa face est de couleur de chair autour des yeux; mais les lèvres et le bout du nez sont d'un brun assez vif chez les adultes, plus foibles sur les jeunes. Les yeux sont grands et entourés d'une espèce de bourlet en forme d'anneau. Le nez est applati, et les narines sont placées très-loin l'une de l'autre; la bouche est assez petite; les oreilles sont grandes, et leurs bords sont couverts de poils blanchâtres. Vue de face la tête paroît ronde; mais vue de profil elle s'allonge vers l'occiput; aussi la distance qui sépare l'oreille de l'œil est-elle considérable. Le dessus de la tête, les avant-bras, le dos, les cuisses et la queue sont couverts de poils blancs jaunâtres à leur racine; mais l'extrémité de ces poils est noire sur la tête, les avant-bras et les épaules, et rousse sur le dos; ce qui fait que la teinte générale de ce singe paroît jaune verdâtre. Les bras, les mains ou pieds de devant, la partie inférieure des jambes et les pieds postérieurs sont d'un beau jaune orangé; la poitrine et le ventre sont blanchâtres; la queue, plus longue que le corps et la tête pris ensemble, est terminée par de longs poils noirs; les ongles des doigts des pieds sont subulés, le pouce seul porte un ongle court, rond et plat.

Ce singe fait partie du Muséum François; et je possède un jeune individu qui ne diffère des adultes qu'en ce que les différentes nuances de son pélage sont plus foibles.

SIXIÈME FAMILLE.

SINGES A CLOISON DU NEZ TRÈS-ÉPAISSE,

ET A QUEUE LÂCHE.

DISCOURS

SUR LA SIXIÈME FAMILLE.

Cette sixième et dernière famille, comprend tous ceux d'entre les animaux auxquels on a donné le nom générique de Singe, qui ayant la cloison du nez très-épaisse, ont cependant la queue longue et lâche; c'est-à-dire, que cette queue n'est pas musclée de manière à pouvoir saisir les corps comme celle des Sapajous ou singes de la cinquième famille.

Ces singes ont été distingués des autres par le nom de Sagouins, et peuvent être eux-mêmes divisés en deux sections. La première se forme des Sakis, ou singes de nuit; ceux-ci diffèrent des autres Sagouins par leur queue, qui est couverte de poils très-longs; ce qui leur a fait donner par quelques-uns le nom de singes à queue de renard. Ils en diffèrent aussi par leurs ongles qui, quoique longs et menus, sont en forme de tuile et ressemblent assez à ceux des autres singes. Les Sagouins de la seconde section diffèrent des Sakis par leur queue longue et menue, et par les ongles de tous leurs doigts qui sont subulés, très-aigus et semblables à ceux de l'écureuil; le pouce des pieds de derrière seul est muni d'un ongle court et plat.

Par la physionomie, ces animaux semblent s'éloigner un peu des autres singes; mais ils ont, comme eux, quatre dents incisives à chaque mâchoire et deux mamelles pectorales; et quoique dans les Sagouins de la seconde section les extrémités soient armées d'ongles longs et crochus, les pieds de ces animaux font l'office de véritables mains; et à cet égard les Sagouins ne diffèrent pas des autres singes.

Nous connoissons peu d'espèces de Sagouins; cependant le passage de M. de la Condamine, déja cité (voyez le discours sur la cinquième famille), nous porte à croire qu'il en existe un bien plus grand nombre; et cette opinion peut d'ailleurs être fondée sur la petitesse même de ces Sagouins; on sait que parmi les animaux les plus petites espèces sont les plus multipliées.

Rien n'est égal à la gentillesse de ces petits Sagouins; ceux de la seconde section sur-tout, sont d'une vivacité inconcevable; ils s'élancent d'un arbre à un autre avec la promptitude et la légéreté d'un oiseau : on les voit courir sur les lianes, les femelles chargées de leurs petits qu'elles portent sur leur dos. Ils habitent les terres élevées, et diffèrent en cela des Sapajous qui fréquentent de préférence les terres basses et humides. Ils vont en troupes assez nombreuses, ne fuient pas à l'aspect de l'homme, s'apprivoisent facilement et mangent de tout ce qu'on leur présente, même de la viande cuite. Ils sont très-délicats; ceux qu'on apporte en Europe résistent difficilement à la traversée et au froid de notre climat, cependant avec de la chaleur on parvient à en sauver quelques-uns; on a même des exemples qu'ils peuvent produire en France.

Les Sagouins que nous connoissons, le Mico seul excepté, habitent les environs de Cayenne et de Surinam; mais on ne dit pas s'ils s'y trouvent toute l'année. La variation de l'atmosphère dans ce pays, et l'extrême agilité de ces petits animaux, peuvent faire présumer qu'ils s'éloignent de ces contrées dans le tems qu'elles sont inondées par les pluies, qu'ils voyagent au loin, qu'ils émigrent, et vont chercher à vivre dans des climats plus heureux, sous un ciel plus serein : du moins la facilité qu'ont les singes, en général, de se transporter, permet-elle d'en faire la question aux personnes qui sont à même de les observer.

Les mouvemens des singes, en général, ont tant de ressemblance avec ceux de l'homme, que c'est par-là qu'ils ont d'abord été remarqués; aussi les voyageurs ont-ils indiqué sous ce nom de singes des animaux de genres différens : les Makis, par exemple, ont été long-tems confondus avec les singes : en effet, ces animaux ont beaucoup de rapports avec les singes; comme eux ils ont des mamelles pectorales, et ont les quatre extrémités terminées par des mains; ils ont aussi à peu près les mêmes mouvemens : de là, la méprise de presque tous les voyageurs, qui ont parlé de différentes espèces de Makis sous les noms de Singes, Guenons, Guenuches; mais les Makis diffèrent des Singes par des caractères tranchés, qui seront indiqués lorsque nous parlerons de ces animaux; et c'est cette ressemblance qui existe entre des animaux de genres différens, qui m'a déterminé à faire succéder, dans cet ouvrage, l'histoire naturelle des singes par celle des Makis; le nombre de ces derniers animaux n'étant pas très-considérable.

Si nous récapitulons ce qui a été dit sur les singes, nous verrons que de tous les animaux, ce sont eux qui ont le plus de ressemblance avec l'homme, que presque tous ont la face à peu près nue, que leurs yeux sont placés sur un même plan; c'est-à-dire, qu'ils ne sont pas placés sur le côté

de la tête comme dans les autres animaux; qu'ils ont, comme l'homme, quatre dents incisives et deux canines à chaque mâchoire; que les femelles ont les mamelles placées sur la poitrine; que dans beaucoup d'espèces ces femelles sont sujettes à un écoulement périodique, et que les mâles ont la verge pendante; enfin, que tous ont des mains, nues en dessous, et ont le sens du toucher exquis.

Tous diffèrent de l'homme, en ce qu'ils ont le museau plus ou moins proéminent, le nez plat, les yeux ronds, les oreilles placées plus haut, en apparence, car cette élévation des oreilles ne provient que de l'abaissement du sommet de la tête. La plupart de ceux qui habitent l'ancien continent ont des abajoues, des espèces de poches dans lesquelles ils ramolissent leurs alimens: à l'exception d'un petit nombre, ils ont une queue et des callosités sur les fesses. Tous ont les pieds de derrière en forme de mains.

Quant à leur instinct, ils diffèrent de l'homme à cet égard, autant que le reste des bêtes; ils sont imitateurs du geste, pétulans, défians, plus ou moins indociles, quelquefois vindicatifs. Dans l'état de captivité, il se rongent la queue, du moins la plupart des Guenons: ils chassent aux poux. Dans l'état de liberté, ils voyagent en troupes sur les arbres, vont en maraude, s'avertissent du danger, et emportent leur butin. Chez quelques espèces, les mâles sont très-lascifs, manifestent des désirs très-ardens pour les femmes, et se portent quelquefois, dit-on, aux dernières extrémités.

J'ai dit que la plupart des espèces offrent de nombreuses variétés, et que quelques-unes de ces variétés s'éloignent tellement de l'espèce originale, qu'il est souvent très-difficile de la reconnoître. J'ai fait les plus grands efforts pour connoître et détruire les erreurs; j'ai cherché la vérité, et j'espère que ceux qui ont observé les singes avec quelqu'attention, convaincus des difficultés innombrables que présente l'histoire naturelle de ce genre d'animaux, me pardonneront les fautes, sans doute très-multipliées, que je dois avoir commises.



Le Saki. Buff.

Audebert pinx.t Sculp.t

Simia Pithecia. Linn.

Finot Sculp.t

LE SAKI,

FAMILLE VIÈME., SECTION I^ÈRE., FIGURE I.

Simia Pithecia, caudata imberbis, vellere nigro apice albo, cauda nigra villosissima. LINN.

Le Saki, BUFFON, Histoire naturelle. — *Le Sagouin vulgairement appelé Singe de Nuit,* BUFFON, Supplémens.

Le Saki diffère des autres Singes par ses habitudes. Le nom de Singe de Nuit qui lui a été donné annonce un animal taciturne, solitaire, foible et craintif. Il vit dans les buissons, marche en petites troupes de sept à huit, et est, dit-on, difficile à trouver. On lui a aussi donné le nom de Singe à queue de renard : cet animal ayant, en effet, la queue couverte de poils très-longs et très-touffus. La vérité est que l'histoire de ce singe est peu connue.

Le Saki que j'ai dessiné a treize pouces depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue ; mais il paroît qu'il y en a de plus grands. Sa face est couleur de chair obscure, couverte d'un duvet fin et blanchâtre ; le poil qui couvre la tête est brun jaunâtre, et se dirige en tout sens en partant du sommet. Celui qui couvre le dos, les bras et les cuisses est brun foncé ; mais chaque poil est terminé de blanc ; ce qui fait que la couleur de ce singe paroît être d'un brun-gris foncé. La poitrine et le ventre sont roux, les jambes brun jaunâtre, les quatre extrémités noires. La queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble : elle est couverte de poils très-longs, touffus, d'un noir-brun. Mais il paroît qu'il y a des individus qui varient pour la couleur.

L'animal que Buffon a donné dans ses *Supplémens,* sous la dénomination de Sagouin vulgairement appelé Singe de Nuit, me paroît être de la

même espèce. Cet individu lui fut envoyé par de la Borde, médecin à Cayenne, comme une espèce particulière et rare; mais la description qu'en donne Buffon s'accorde trop bien avec celle de notre Saki, pour qu'il nous soit permis de regarder ce Singe de Nuit comme une espèce différente.

Ce singe habite l'Amérique méridionale, et fait partie de la collection du Muséum François.



L'Yarqué. Buff.

Audebert pinxt et Sculpt

Simia Leucocephala.

Finot Impt

L'YARQUÉ,

FAMILLE VIÈME., SECTION I^ÈRE., FIGURE II.

Simia Leucocephala, caudata imberbis, atra; capite albo, cauda villosissima.

Voici une espèce qui, jusqu'à ce jour, paroît avoir été confondue avec la précédente; cependant elle en diffère par la couleur du poil qui est noire, et par la tête qui, sur l'Yarqué, est couverte d'un poil blanc jaunâtre et court, comme si on l'avoit coupé avec des ciseaux; ces caractères sont constans sur tous les individus que j'ai observés.

Buffon, dans ses *Supplémens*, donne la figure d'un Sagouin, sous le nom d'Yarqué espèce de Saki; ce Sagouin ne paroît différer de celui dont je donne ici la figure, qu'en ce que le dessous du corps est blanc: cette différence peut, comme l'observe cet auteur, provenir de l'âge ou du sexe. Buffon cite un passage d'une notice de la Borde qui se rapporte parfaitement à l'animal dont il est ici question, et qui, en même tems, donne quelques idées de sa manière de vivre. « L'Yarqué, dit de la Borde, a les « côtés de la face blancs, le poil noir, long d'environ quatre pouces; la « queue touffue comme celle du renard, longue d'environ un pied et de- « mi, avec laquelle il ne s'accroche pas. Il est assez rare et se tient dans « les broussailles. Ces animaux vont en troupes de sept à huit et jusqu'à « douze. Ils se nourrissent de goyaves et de mouches à miel, dont ils dé- « truisent les ruches, et mangent aussi de toutes les graines dont nous fai- « sons usage. Ils ne font qu'un petit que la mère porte sur le dos. » Buffon ajoute qu'ils sifflent comme les Sapajous.

Les habitudes de ces animaux demandent à être observées de nouveau,

car voici un autre auteur qui, à cet égard, ne s'accorde pas avec de la Borde. « Je dois parler aussi d'un autre singe que je vis chez le colonel « Fourgeoud, et qu'à Surinam on nomme *Wanacœ*. Il est tout couvert « de longs poils noirs, comme ceux du Coaïta; mais ses membres sont « plus courts, plus velus, et sa face est d'un blanc sale: ce singe est le seul « de son espèce qui ne soit pas sociable; ON LE TROUVE TOUJOURS SEUL. « Cet animal solitaire est si méprisé par les singes des autres espèces, que « continuellement ils le battent et lui volent sa nourriture; il est trop lent « pour leur échapper, et trop lâche pour les combattre (1). »

L'Yarqué est de la grandeur du Saki; sa face est brune; le poil qui couvre sa tête est court et comme tondu, il est d'un blanc jaunâtre; celui du reste du corps est noir, très-long et très-touffu, mais sur les quatre extrémités ce poil est très-court.

L'individu que j'ai dessiné fait partie de la collection du Muséum.

---

(1) Stedman, *Voyage à Surinam*.



Le Pinche. Buff.

Audebert pinx.t et sculp.t

Simia Œdipus. Linn

Fiquet Sculp.t

Grandeur Naturelle.

LE PINCHE,

FAMILLE VIÈME., SECTION IIÈME., FIGURE I.

Simia Œdipus, caudata imberbis, capillo dependente, cauda rubra, unguibus subulatis. LINN.

Le Pinche, BUFFON, Histoire naturelle.

Le Pinche est un joli animal et qui est assez rare dans les collections: il paroît même que l'espèce n'en est pas très-nombreuse dans les environs de Cayenne et de Surinam; ses habitudes nous sont inconnues, et le silence des voyageurs à cet égard semble prouver, ou que les occasions de l'observer sont rares, ou que sa manière de vivre est analogue à celle de ses congénères; ce qui paroît très-vraisemblable.

Le Pinche a huit pouces de long depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue. Sa face est noire; on remarque sur chaque joue une verrue très-grosse et qui s'étend depuis l'oreille jusqu'à la bouche. Il a entre les yeux, à l'endroit des sourcils et sur le milieu des verrues, des poils blancs très-courts, qui forment une ligne qui lui traverse toute la figure. Le sommet de la tête est orné de longs poils blancs, ce qui forme au Pinche un panache d'autant plus remarquable que le reste de la tête est nu. Tout le dessus du corps est d'un gris-brun vineux. Les cuisses sont d'un roux plus vif, sur-tout en approchant de la queue: cette queue, plus longue que le corps et la tête pris ensemble, est d'un roux vif à sa base, noire à son extrémité. La poitrine, le ventre, les bras, les jambes et les quatre extrémités sont blanches; tous les ongles sont subulés, celui du pouce des pieds seul excepté, qui est rond et plat.

Il habite l'Amérique méridionale, et fait partie du Muséum François.

LE MICO,

FAMILLE VIÈME., SECTION IIÈME., FIGURE II.

Simia Argentata, caudata imberbis exalbida, facie rubra, cauda fuscescente. LINN.

Le Mico, BUFFON, Histoire naturelle.

Le Mico est encore plus rare que le Pinche ; on n'en connoît qu'un seul individu, et c'est le même qui fut apporté en Europe par M. de la Condamine : il paroît même qu'il est rare dans les forêts voisines de Para sur les bords de l'Amazone, puisque, selon M. de la Condamine, celui-ci étoit l'unique de son espèce qu'on eût vu dans le pays.

Ce joli animal est remarquable par la couleur de sa face et de ses oreilles, qui sont d'un rouge extrêmement vif, et d'autant plus brillant que tout le poil du Mico est blanc.

J'ai vu un mauvais dessin de cet animal fait du tems de M. de la Condamine; le peintre pour imiter la face du Mico, avoit employé du vermillon; mais il avoit sali cette couleur en voulant faire les ombres de sa figure. Ce défaut engagea M. de la Condamine à écrire lui-même au bas de ce dessin la note suivante. « C'est le plus petit singe décrit dans ma re-« lation de l'Amérique ; il est de l'espèce des *Sahuïns*, que nous nommons « par corruption Sagouins. Celui-ci est du plus beau blond, le rouge de son « visage du plus beau vermillon : cela est mal rendu sur cette peinture qui « a été faite depuis le singe mort et conservé dans l'eau-de-vie; il est aussi « plus petit qu'il n'est représenté. Je n'ai vu que celui-ci de cette couleur. »

La dépouille du Mico, actuellement au Muséum, a été tirée de l'esprit-



Le Mico. Buff.

Audebert Pinx.t et Sculp.t

Simia argentata. Linn.

Finot Imp.t

Grandeur Naturelle

de-vin ; on l'a mis sous verre, et on a peint la face avec du vermillon. C'est d'après cette dépouille que j'ai fait mon dessin. Mais en comparant le dessin dont j'ai parlé, à la note écrite au bas par M. de la Condamine, on voit que la teinte que j'ai donné à la face du Mico est bien celle de la nature.

Le Mico a huit pouces depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue ; sa face et ses oreilles sont d'un beau rouge vermillon. Vue de profil, sa tête est alongée vers l'occiput. Tout le poil qui couvre le corps de cet animal est d'un blanc-blond très-brillant. La queue, plus longue que le corps et la tête pris ensemble, est noire-brune. Les ongles sont subulés ; celui du pouce des pieds et rond et plat.

Il habite au Brésil, et fait partie du Muséum.

LE MARIKINA,

FAMILLE VIÈME., SECTION IIÈME., FIGURE III.

Simia Rosalia, caudata imberbis, capite piloso, faciei circumferentia pedibusque rubris, unguibus subulatis. LINN.

Le Marikina, BUFFON, Histoire naturelle. — *Le Singe Lion*, nom que les voyageurs ont donné à cet animal.

Le Marikina a été aussi nommé Singe Lion, parce qu'en effet il porte autour du cou de longs poils qui lui forment une espèce de crinière; c'est la seule ressemblance qui se trouve entre ce très-petit animal et le lion. Cette espèce est assez rare dans les cabinets, ce qui semble annoncer qu'elle l'est également dans les forêts que fréquentent les personnes qui s'occupent de la recherche des animaux.

Le Marikina est de la grandeur du Pinche: il a la face brune, le front couvert d'un poil très-court et très-serré; celui du sommet de la tête et des joues est très-long, très-épais et d'un jaune-roux très-vif. Le dos est d'un jaune-blanc; les bras, les cuisses, les jambes et les pieds de derrière sont d'un jaune plus orangé. Les mains ou pieds de devant sont couleur de maron; la queue, plus longue que le corps et la tête pris ensemble, est d'un jaune-blanc ondoyé de brun; elle est plus grosse à l'extrémité. Les ongles sont subulés, à l'exception de ceux des quatre pouces qui sont ronds et plats.

Il habite l'Amérique méridionale, et sa dépouille est au Muséum.

L'OUISTITI,



Le Marikina Buff.

Simia Rosalia Linn.

Audebert pinx.t et sculp.t

Finot Imp.t

Grandeur Naturelle.



L'Ouistiti. Buff.

Audebert pinx.t & Sculp.t

Simia jacchus. Linn.

Finot Imp.t

Grandeur Naturelle.

L'OUISTITI,

FAMILLE VIÈME., SECTION IIÈME., FIGURE IV.

Simia Jacchus, caudata, auribus villosis patulis, cauda hirsutissima curvata, unguibus subulatis, pollicum rotundatis. LINN.

L'Ouistiti, BUFFON, Histoire naturelle. — *Saki-Winki*, nom de cet animal à Surinam.

L'OUISTITI est le plus beau des Sagouins; il est doux, familier, et peut vivre en captivité dans les contrées méridionales de l'Europe, telles que l'Espagne et le Portugal; à Paris même on est parvenu à le faire s'accoupler et produire.

Cet animal a le poil très-long et très-touffu; ce qui lui donne une physionomie particulière: sa queue sur-tout diffère de celle des autres Sagouins; elle est extrêmement grosse, et cette grosseur provient de la longueur des poils: elle est annelée de noir et de blanc, et parfaitement semblable à celle du Maki Mococo.

Ces Ouistitis ont les mêmes habitudes que les autres Sagouins, c'est-à-dire, qu'ils vivent en société sur les arbres, que leurs petits s'attachent sur le dos de leur mère, et que les fruits font leur principale nourriture. Cependant il paroît qu'ils mangent aussi de petits animaux, du moins ceux qu'on a observé dans l'état d'esclavage, mangeoient du poisson, des insectes et des vers; mais les substances végétales étoient le fond principal de leur nourriture.

L'Ouistiti a six pouces de long depuis le museau jusqu'à l'origine de la

queue; sa face est de couleur de chair foncée, le milieu du front est blanc, ainsi que les lèvres; le poil qui couvre le sommet de la tête est brun foncé, celui des joues est un peu plus clair. Les oreilles sont nues, mais elles sont entourées de longs poils blancs qui les cachent entièrement. Le haut du dos, les épaules et la poitrine sont couverts de poils bruns. Tout le reste est gris, ondoyé de brun ou de noir. Les quatre extrémités sont blanches; les ongles sont subulés, à l'exception de ceux des pouces des pieds de derrière qui sont ronds et plats. La queue plus longue que le corps et la tête pris ensemble, est couverte d'un poil très-long, annelé de blanc et de noir ou de brun.

Il habite l'Amérique méridionale, et fait partie du Muséum.



Le Tamarin. Buff.

Audebert pinx.t et sculp.t

Simia Midas. Linn.

Finet. Imp.t

Grandeur Naturelle.

LE TAMARIN,

FAMILLE VIÈME., SECTION IIÈME., FIGURE V.

Simia Midas, caudata imberbis, labio superiore fisso, auribus quadratis nudis, unguibus subulatis, pedibus croceis. LINN.

Le Tamarin, BUFFON, Histoire naturelle.

Ce joli animal habite les forêts de la Guyane. Je n'en ai jamais vu de vivant. Il est trop délicat pour résister au climat froid de l'Europe; cependant l'Ouistiti, qui est encore plus petit et qui habite, comme lui, les régions chaudes de l'Amérique, résiste quelquefois à l'intempérie de ce climat, et même s'y accouple et produit, comme nous l'avons vu à l'article précédent.

Cette espèce très-multipliée, produit quelques variétés assez remarquables; la plupart sont noirs avec les quatre extrémités de couleur safran; mais il en est qui ont le dos ondulé de fauve, et d'autres qui sont entièrement noirs.

Le Tamarin a huit pouces depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue. Sa face est brune; la lèvre supérieure est fendue à peu près comme celle du lièvre. Ses oreilles sont nues, grandes et de forme carrée. Tout son corps est couvert d'un poil noir-brun; les quatre extrémités sont couleur de safran. Tous les ongles sont subulés; le pouce des pieds de derrière seul excepté. La queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble.

LE TAMARIN, *VARIÉTE a.*

Celui-ci, *figure 6*, diffère du précédent en ce que son dos est ondoyé de fauve, et que ses quatre extrémités sont noires comme le reste du corps. C'est cette variété que Buffon a donné dans ses *Supplémens* sous le nom de Tamarin Nègre.

FIN DE L'HISTOIRE NATURELLE DES SINGES.



Le Tamarin Negre. Buff.

Audebert pinx.t & sculp.t

Simia Midas .v.a.

Tinet Imp.t

Grandeur Naturelle.

HISTOIRE NATURELLE

DES MAKIS.

DISCOURS

SUR LES ANIMAUX AUXQUELS ON A DONNÉ LE NOM

DE MAKIS.

Les premiers voyageurs à Madagascar qui virent ces animaux, auxquels on a donné le nom générique de Makis, et que les naturels du pays nomment *Maques* (1), n'hésitèrent point à les prendre pour de véritables Singes à museau pointu ; et c'est sous cette dénomination qu'on trouve les Makis indiqués dans presque tous les voyageurs anciens; mais depuis on a reconnu que ces animaux sont de genre très-différent.

En effet, les Makis ont les jambes de derrière beaucoup plus longues que les Singes ; ce qui leur donne une allure toute particulière : lorsqu'ils marchent à quatre pieds, le train de derrière est beaucoup plus élevé que celui de devant ; ils ont alors mauvaise grâce, et semblent gênés dans cette position.

Mais cette longueur de leurs jambes de derrière leur donne une grande facilité pour grimper sur les arbres ; ils sont très-lestes à sauter de branche en branche ; et leurs mouvemens sont si prompts que l'œil, dit Sonnerat, a de la peine à les suivre. Sous ce rapport ils ont beaucoup de ressemblance avec les Singes.

Mais ils diffèrent de ces derniers animaux par le nombre et la position de leurs dents, par leurs ongles, qui, quoique plats et courts, sont cependant anguleux à leur extrémité. Dans toutes les espèces, l'ongle de l'index des pieds de derrière est long et subulé : ce caractère est très-apparent ; et

(1) Sonnerat.

j'ai aussi observé que sur la plupart des Makis, c'est le quatrième doigt qui est un peu plus long que les autres.

Jusqu'ici les auteurs systématiques ont donné pour caractère générique des Makis quatre dents incisives à la mâchoire supérieure et six à l'inférieure ; mais Etienne Geoffroy, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle, a reconnu que les animaux qui forment ce genre offrent des caractères particuliers, et doivent par conséquent être divisés (1).

L'Indri de Sonnerat, *Lemur Indri*, G., n'a que quatre dents incisives à la mâchoire inférieure, elles sont placées dans une position absolument horisontale, tandis que sur les Makis elles sont au nombre de six, et dans une position diagonale. Ces incisives inférieures de l'Indri sont concaves en dedans et convexes en dehors. Le professeur Geoffroy, ayant reconnu les mêmes caractères sur deux espèces de Sonnerat, l'Indri et le Maki à bourres, *Lemur Laniger* de Gmelin, a cru, et avec raison, que ces deux espèces devoient former un genre particulier entre les Singes et les Makis.

Quoique sur la peau bourrée de l'Indri que j'ai figuré, je n'ai pu voir ces caractères indiqués par le professeur Geoffroy, la bouche de cet individu étant entièrement fermée, je ne laisserai pas d'adopter ce genre établi par ce naturaliste, parce que je connois l'exactitude avec laquelle il fait ses observations.

Les Makis, comme je viens de le dire, sont des animaux très-vifs et qui voyagent sur les arbres avec une extrême facilité. Ce trait seul caractérise leur nature ; et je ne sais pourquoi on leur a assimilé des animaux lents et paresseux. Le *Lemur Tardigradus* de Linné, qui est le même que Vosmaer a décrit sous le nom de Paresseux du Bengale, et le Loris de Buffon, sont des animaux qui, par la lenteur de leurs mouvemens, du moins le *Tardigradus*, ne peuvent être comparés qu'aux Paresseux d'Amérique. Ils ont en outre plusieurs caractères qui les distinguent des Makis ; ceux-ci n'ont que deux mamelles pectorales, et les Loris en ont quatre ; la tête de ces derniers est beaucoup plus grosse, et leur museau, quoique très-pointu, est en même tems beaucoup plus court et presque relevé : enfin, la tête des Makis approche de celle du Renard, et la tête des Loris de celle du Doguin.

C'est peu d'avoir confondu parmi les Makis vifs et légers, des animaux

---

(1) *Mémoire sur les rapports naturels des Makis*, Lemur, L., *et description d'une espèce nouvelle de mammifère*, par Etienne Geoffroy, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle. *Magasin Encyclopédique*, tome I, page 20.

lents

lents et paresseux ; on a encore rangé dans ce genre des animaux voltigeurs, et qui, par ce caractère, se rapprochent des Chauves-souris. Le *Lemur Volans* de Gmelin diffère des Makis, non-seulement par cette membrane qui lie ses quatre membres et sa queue ensemble, mais encore par tous les autres caractères. Il n'est point quadrumane ; ses doigts, longs et plats comme une lame de couteau, sont réunis par une membrane, à peu près comme les doigts des animaux nageurs ; ils sont munis d'ongles très-arqués, très-pointus à leur extrémité, fort épais à leur base et de même forme que les doigts, c'est-à-dire applatis sur les côtés. Ce *Lemur Volans* n'a que deux dents incisives à la mâchoire supérieure et six à la mâchoire inférieure, mais d'une forme particulière.

Cet animal a été décrit par Pallas, qui en a fait un genre sous le nom de GALÉOPITHÈQUE.

Quelques auteurs ont aussi rangé le Tarsier parmi les Makis ; d'autres ont fait de cet animal une Gerboise, et d'autres un Didelphe : nous verrons que le Tarsier, sans être un Maki, se rapproche plus des animaux de ce genre que d'aucun autre.

Enfin, le professeur Geoffroy a fait connoître une nouvelle espèce qui tient le milieu entre les Makis et le Tarsier, et qu'il a décrit sous le nom de Galago.

Il est certain que le genre Maki, *Lemur*, tel qu'il est présenté par la plupart des auteurs systématiques, est très-diffus ; et comme la division de ces animaux qu'a faite le professeur Geoffroy me semble être ce qu'il y a de mieux jusqu'à présent, j'adopterai entièrement cette division, qui fournit cinq genres très-distincts.

Le premier genre, INDRI, comprend l'Indri proprement dit, de Sonnerat, et le Maki à bourres du même auteur.

Le second genre, LEMUR, comprend le Mongous, le Mococo, le Vari, etc.

Le troisième genre, LORIS, comprend le Loris de Buffon et le Paresseux du Bengale de Vosmaer.

Le quatrième genre, GALAGO, comprend la nouvelle espèce de Geoffroy.

Le cinquième genre, TARSIUS, comprend le Tarsier de Pallas et celui de Daubenton.

J'indiquerai en tête de chacun de ces genres les caractères qui leur sont propres; et comme le Galéopithèque a été confondu avec les Makis sous le nom de *Lemur Volans*, je donnerai ce genre Galéopithèque, sans cependant l'assimiler aux genres précédens.



L'Indri. Sonnerat.

Audebert pinx.t et Sculp.t

Indri Niger. Lacepède.

Finet Impt

DES INDRIS.

L'INDRI, FIGURE I.

Indri Niger, caudatus, niger, cauda brevissima, alba.

Lemur Indri, LINN., édition de Gmelin. — *Indri*, SONNERAT, Voyage à la Chine et aux Indes. — *Indri Brevicaudatus*, GEOFFROY, Magasin Encyclopédié. — *Indri Niger*, LACÉPÈDE.

LES Indris ont quatre dents incisives distantes par paires à la mâchoire supérieure; les deux intermédiaires ont le bord concave, celui des latérales est convexe : ils ont quatre incisives inférieures, et par ce nombre ils se rapprochent des Singes, et s'éloignent des Makis qui en ont six. Ces dents incisives de la mâchoire inférieure ont une position absolument horisontale; et les Indris diffèrent encore en cela des Makis qui ont ces mêmes incisives inférieures dans une position diagonale. Ces quatre incisives des Indris sont longues et dépassent d'un tiers la mâchoire supérieure.

Le mot *indri*, en langue madécasse, signifie homme des bois (1). En effet, l'Indri, si on en excepte sa tête qui ressemble à celle du Renard, approche plus de la forme de l'homme qu'aucun autre animal. Il a, lorsqu'il est debout sur ses pieds de derrière, presque sept fois la longueur de sa tête, depuis la plante des pieds jusqu'aux clavicules; ses jambes ou pieds postérieurs sont aussi longs que le corps et la tête pris ensemble, et ses bras ou pieds antérieurs n'atteignent guère, dans cette position, qu'aux trois

(1) Sonnerat.

quarts de la cuisse : cette proportion, comme on voit, approche beaucoup de celle de l'homme. Mais l'Indri, outre sa tête de Renard, est quadrumane, c'est-à-dire que ses pieds postérieurs sont de véritables mains, au moyen desquelles il peut saisir les corps comme font tous les Singes.

L'Indri, lorsqu'il est pris jeune, est susceptible d'une sorte d'éducation; il a même de l'intelligence : les habitans de Madagascar ont l'art de l'élever et de le dresser pour la chasse, comme nous dressons les chiens : c'est Sonnerat qui nous apprend ce fait, et il est assez remarquable.

Parmi les êtres vivans que l'homme a su dompter pour servir a ses besoins ou à ses plaisirs, ceux qui l'accompagnent à la chasse sont tous des animaux de proie ; le chien, le furet, le faucon, vivent de chair ; ils sont doués par la nature d'un instinct belliqueux ; la guerre est leur état naturel : et lorsqu'à la voix de leur maître on les voit s'élancer sur des animaux, souvent plus puissant qu'eux, c'est moins à la volonté tyrannique de l'homme qu'ils obéissent qu'à la loi inflexible de la nature, qui les porte sans cesse à poursuivre les individus des espèces très-multipliées.

Mais l'Indri est un animal innocent, frugivore, qui dans l'état de liberté ne manifeste aucun désir pour le sang : placé par la nature dans le fond des forêts, sur les arbres, dont il mange les fruits, son instinct ne le porte pas à poursuivre les animaux timides ; d'ailleurs, la longueur excessive de ses jambes de derrière suppose qu'il n'est capable d'une course ni longue ni rapide ; et en cela l'Indri ressemble aux autres quadrumanes, et même à tous les animaux qui vivent sur les arbres. On pourroit donc douter que l'Indri fût susceptible d'être dressé pour la chasse, si ce fait n'étoit attesté par un homme connu par son amour pour la vérité, par Sonnerat.

L'Indri a vingt pouces depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue, et trois pieds et demi de haut étant debout sur ses pieds de derrière. Son museau est noir et alongé : le front, les tempes et les joues sont grises; les oreilles sont courtes et rondes. Le sommet de la tête, le cou, les épaules, le dos, la partie supérieure des bras, des cuisses et des jambes sont noires. On remarque sur les côtés une grande tache, rousse à sa partie supérieure et jaune à sa partie inférieure. La poitrine et le ventre sont d'un noir-brun. La queue et toutes les parties qui l'environnent est blanche ; cette queue est très-courte. La partie postérieure des bras, des cuisses et des jambes est grise. Les quatre extrémités sont noires. Aux pieds postérieurs le côté externe du talon est jaune, et cette couleur se prolonge jusque près des doigts ;

doigts; les ongles sont courts, plats, anguleux à leur extrémité, à l'exception de celui du second doigt des pieds qui est long et presque subulé.

L'Indri habite Madagascar ; l'individu dont on voit ici la figure fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle.

DES MAKIS.

LE MONGOUS, FIGURE I.

Lemur Mongoz, caudatus, griseus cauda unicolore. LINN.

Le Mongous, BUFFON, Histoire naturelle et Supplémens. — *The Mongooz*, EDWARDS, Gla. — *Le Maki aux pieds blancs*, BRISSON, Reg. anim.

Les Makis diffèrent des Indris par le nombre et la position des incisives inférieures; elles sont au nombre de six, longues, droites et dans une position diagonale. Ces animaux ont, ainsi que les Indris, deux mamelles pectorales; les organes de la génération conformés comme les Singes; l'ongle de l'index des mains ou pieds postérieurs long et creusé en goutière, et le quatrième doigt des quatre extrémités un peu plus long que les autres.

Il paroît que l'espèce du Mongous offre un très-grand nombre de variétés: il y en a de petits, de grands, de gris, de bruns; les uns à pieds blancs, les autres à pieds bruns. Mais cette espèce est facile à connoître, à son museau, qui, quoique très-pointu, l'est cependant moins que celui du Mococo et du Vari, et plus que celui du Griset.

Dans l'état sauvage, les Mongous vivent sur les arbres; ils se couvrent, dit-on, de leur queue, qu'ils redressent à la manière des écureuils. Pris jeunes, ils s'apprivoisent facilement; mais ils sont moins doux que le Mococo. Celui de Buffon étoit sale et rongeoit sa queue; on le tenoit à la



Le Mongous. Buff.

Lemur Mongoz. Linn.

Audebert pinx.t et sculp.t

Fouet Imp.t

chaîne, et lorsqu'il s'échappoit, il entroit dans les maisons voisines, il y mangeoit les fruits et le sucre : il étoit difficile alors de le reprendre ; il mordoit cruellement, même les personnes chargées de le soigner. Il avoit, continue Buffon, un petit grognement continuel ; mais lorsqu'il étoit seul et qu'il s'ennuyoit, il faisoit entendre un cri plus fort et semblable au croassement des grenouilles. Ces animaux sont très-frilleux et ne quittent point le feu.

Le Mongous a, depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue, un pied trois pouces. Son museau est noirâtre, ses oreilles sont rondes ; le poil qui couvre ses joues est court et gris-jaunâtre, celui des tempes et de la gorge est d'une couleur ferrugineuse. Le sommet de la tête, le cou, les épaules, le dos, le dessus des quatre membres, sont couverts de poil gris-brun foncé un peu frisé ; celui de la poitrine, du ventre et de l'intérieur des quatre membres est plus clair ; les quatre mains ou pieds sont couverts de poils blanchâtres jusqu'aux ongles ; la queue, plus longue que le corps et la tête pris ensemble, est couverte de poils longs, gris et frisés.

Le Mongous habite Madagascar, et fait partie du Muséum François.

LE MAKI ROUX, FIGURE II.

Lemur Rufus, caudatus, rufo pilosus.

J'ai dit, à l'article précédent, que l'espèce du Mongous offre un assez grand nombre de variétés ; l'animal dont il est ici question pourroit bien être une de ses variétés : cependant il diffère du Mongous par ses oreilles qui sont plus courtes, par sa queue qui, quoique très-longue, est garnie de poils plus courts, et enfin par la couleur du poil, qui est grise sur le Mongous et rousse sur celui-ci.

J'ai dessiné le Mongous et le Maki roux d'après deux individus parfaitement conservés dans la collection du Muséum ; mais quelle que soit la perfection de ces peaux préparées, on sent que la distance qui les sépare de la nature vivante est immense ; et qu'il y auroit de la légéreté a affirmer que, d'après les petites différences qu'on vient de voir, le Maki roux et le Mongous sont ou ne sont pas de la même espèce : j'ai donc cru devoir les séparer en indiquant les rapports qu'ils ont entre eux, jusqu'à ce que, par des observations faites sur la nature vivante, on puisse s'assurer si ces deux animaux sont différens ou s'ils ne forment en effet qu'une seule et même espèce.

Le Maki roux est de la grandeur du Mongous ; son museau est noir ; ses oreilles sont courtes et rondes ; le sommet de la tête, les tempes, les joues et le dessous du cou, sont d'un blanc-sale ; une ligne noire s'élève du front vers le sommet de la tête. Tout son corps est de couleur roux-jaunâtre ; la queue, beaucoup plus grêle que celle du Mongous, est brune à son extrémité.

Le Maki noir figuré dans Edwards paroît être une variété du Mongous.

LE



Le Maki-roux.

Audebert pinx.t et sculp.t

Lemur rufus.

Finet Imp.t



Le Maki à front blanc. Geoffroy.

Audebert pinx.t et sculp.t — Lemur Albifrons. — *Frnet Imp.t*

LE MAKI A FRONT BLANC, FIGURE III.

Lemur Albifrons, caudatus, brunneus, capite albo, rostro nigro.

Albifrons, GEOFFROY, Magasin Encyclopédique, tome I, page 20.

VOICI une espèce de Maki qui a été publiée par Etienne Geoffroy, dans le mémoire que nous avons déja cité, et qu'il soupçonne appartenir au *Lemur Laniger* de Gmelin : ce naturaliste a vu trois individus parfaitement semblables à celui-ci.

Je ne sais rien de particulier sur ce Maki, et je ne puis qu'en donner la figure et la description.

Cet animal est un peu plus grand que le Mongous ; son museau est noir et très-alongé ; ses oreilles sont de couleur de chair ; tout le poil qui entoure la tête est blanc ; le corps est brun-verdâtre, et la queue, plus grêle que celle du Mongous, est plus longue que le corps et la tête pris ensemble.

Sa dépouille est au Muséum.

LE MOCOCO, FIGURE IV.

Lemur Catta, caudatus, cauda albo nigroque annulata. LINN.

Le Mococo, BUFFON, Hist. naturelle. — *Vari,* FLACOURT. — *The Maucauco,* EDWARDS.

Le Mococo est de tous les Makis celui qu'on apporte le plus souvent en Europe. C'est un animal remarquable par la beauté de son pélage, l'élégance de sa forme et par sa familiarité. Celui qui a servi de modèle pour cette figure, a vécu long-tems au Muséum dans le lieu où l'on prépare les peaux d'animaux; il étoit extrêmement doux, montoit de lui-même sur les genoux des personnes qu'il connoissoit, mais ne se laissoit pas toucher facilement. Quoiqu'il fut libre il ne s'écartoit jamais; il étoit extrêmement frileux, et il lui est arrivé plusieurs fois de se brûler au foyer d'un poële. Lorsqu'il étoit au soleil, il s'asseyoit droit, en écartant ses bras ou jambes de devant, et présentoit ainsi son ventre à la chaleur. Cette attitude donnoit au Mococo une figure d'autant plus bisarre qu'elle avoit l'air affectée; mais l'habitude de se placer ainsi en présence du soleil, paroît être commune à plusieurs animaux de ce genre: on voit dans la collection du Muséum un Vari très-bien préparé dans cette attitude, et il est probable que l'intention de l'artiste, en plaçant ainsi cette peau, a été de caractériser le Vari par une attitude qui lui est familière. Le Mococo du Muséum étoit vieux et n'avoit rien de cette vivacité naturelle aux Makis; il vivoit de racines et de fruits, et lâchoit ses excrémens par-tout où il se trouvoit. Avant de se coucher, il alloit dans tous les coins de la chambre, et là il sautoit perpendiculairement jusqu'à vingt fois de suite sans s'arrêter. Il grimpoit avec facilité et couchoit ordinairement sur une planche: il avoit une sorte d'intelligence, et savoit très-bien gratter et crier pour se faire ouvrir les portes: sa voix étoit grave, sonore et assez forte.



Le Mococo. Buff.

Audebert pinxt et sculpt. Lemur Catta. Linn. *Frnet Impt*

Dans l'état sauvage, les Mococos vivent en troupes de trente à cinquante, dit Flacourt.

Ce joli animal a quatorze pouces depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue; son museau est très-pointu; il est, ainsi que le tour des yeux, noir; les oreilles sont ovales, garnies de poil blanc; le front est également blanc. L'occiput, les côtés du cou et les épaules sont noirâtres; le dos et le dessus des bras est gris-brun roussâtre. La partie extérieure des quatre membres est grise, ainsi que les mains ou pieds antérieurs, les postérieurs sont blancs. La gorge, la poitrine, le ventre et la partie interne des quatre membres est blanche. La queue, beaucoup plus longue que le corps et la tête pris ensemble, est couverte de longs poils alternativement noirs et blancs.

J'ai dessiné cet animal au Muséum d'après un individu vivant, actuellement dans la collection des Makis empaillés.

LE VARI, FIGURE V.

Lemur Macaco, caudatus niger, collari barbato. LINN.

Le Vari, BUFFON. — *Varicossi*, FLACOURT. — *The black Maucauco*, EDWARDS.

Il paroît que le Vari est un animal très-farouche dans l'état de liberté; Flacourt dit qu'ils sont furieux comme des tigres, et que deux de ces animaux font un tel bruit qu'on diroit qu'il y en a cent. Ils sont très-difficiles à apprivoiser, à moins, dit-il, qu'on ne les prenne jeunes. On les trouve à Madagascar dans le canton de Mangabey, où les habitans les nomment *Varicossi*. Ce nom Vari paroît être, dans ce pays, un nom générique et qui désigne plusieurs espèces, le Mococo est indiqué dans Flacourt sous ce nom, aussi bien qu'une autre espèce à poil gris, et qui, je crois, est le Mongous; mais le Vari dont il est ici question, est distingué des autres animaux de ce genre par le mot *cossi* qui, peut-être, est un nom spécifique.

Cette espèce varie, non par les couleurs, mais seulement par la distribution des couleurs. Les Varis sont ordinairement blancs tachés de noir, ou noirs tachés de blanc. Cet animal est remarquable par la beauté de son poil, qui est très-long, touffu et très-doux au toucher.

Le Vari a, depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue, un pied quatre pouces; son museau est très-alongé, et noir taché de blanchâtre. Ses oreilles sont courtes, le front est noir. Il a de chaque côté de la tête une touffe de longs poils qui lui forment une espèce de cravatte. Le poil qui couvre le corps est blanc; les épaules, le dessous du corps, une partie des cuisses et les quatre extrémités sont blanches. La queue, aussi longue que le corps et la tête pris ensemble, est noire.



Le Vari. Buff.

Audebert pinx.t et sculp.t Lemur macaco. Linn. *Tirart Scrip.t*



Le Vari. Variété A.

Audebert pinx.t et sculp.t — Lemur macaco V.A. — *Pinot Imp.t*

LE VARI, *VARIÉTÉ a.*

Il est de la grandeur du précédent, tout noir, à l'exception de la cravatte et des quatre membres qui sont blancs ; on voit aussi sur le milieu du corps une tache blanche transversale en forme de ceinture.

J'ai dessiné ces deux individus au Muséum François.

LE GRISET, FIGURE VII.

Lemur Griseus, caudatus, griseus, rostro brevi.

Le petit Maki gris, BUFFON, Supplémens. — *Lemur Murinus*, GMELIN. — *Lemur Griseus*, GEOFFROY.

CE Maki a été décrit par Buffon dans ses *Supplémens*, d'après un individu rapporté de Madagascar par Sonnerat. Le poil de ce joli animal est gris de souris vers sa racine, plus jaune à son extrémité, et frisé comme la laine de la vigogne. Quoique son museau soit moins alongé que celui des autres Makis, il a la physionomie très-fine, avec la légéreté et les mouvemens du Mococo, dit Buffon; mais il a plus de grâce ayant les jambes de derrière moins longues.

Ce Maki a dix pouces depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue; tout son corps est couvert d'un poil gris jaspé de jaunâtre; le dessous du corps est presque blanc. La queue, plus longue que le corps et la tête pris ensemble, est plus jaunâtre vers son extrémité.

J'ai dessiné cette espèce au Muséum François.



Le Grisel.

Lemur Griseus. Geoffroy.

Audebert pinx.t et sculp.t

Fiquet Imp.t



Le Maki nain. Geoffroy.

Audebert pinx.t et sculp.t — **Lemur Pusillus.** — *Finot Imp.t*

Grandeur Naturelle.

LE MAKI NAIN, FIGURE VIII.

Lemur Pusillus, caudatus, griseus.

Rat de Madagascar, BUFFON, Supplémens. — *Lemur Pusillus*, GEOFFROY, Magasin Encyclopédique, tome I, page 20.

LE Maki nain a été indiqué par Buffon dans ses *Supplémens* sous le nom de Rat de Madagascar; ce nom est très-impropre, puisque, de l'aveu même de cet illustre auteur, ce petit animal n'a aucun rapport avec le rat. « On doit seulement observer, dit-il, que comme il n'a point d'ongles « saillans aux pieds de derrière ni à ceux de devant, il paroît faire une es- « pèce particulière très-différente de celle des rats, et s'approcher de l'écu- « reuil et du palmiste. » Nous observerons aussi que, par cela même qu'il n'a point d'ongles saillans aux pieds, ce petit animal ne ressemble pas plus à l'écureuil qu'au rat : en effet, ce prétendu rat de Madagascar est un quadrumane; il a, comme les Makis, le pouce des pieds écarté des autres doigts et l'ongle de l'index postérieur subulé. Ses dents incisives sont au nombre de quatre, distantes par paires, à la mâchoire supérieure, et de six dirigées obliquement à la mâchoire inférieure.

Nous ne savons rien de particulier sur le Maki nain, sinon qu'il vit sur les palmiers, dit Buffon. J'ai vu deux individus de cette espèce, ils différoient un peu pour la grandeur: du reste, ils étoient parfaitement semblable.

Le Maki nain a cinq pouces et demi depuis le nez jusqu'à l'origine de la queue. Son museau est moins alongé que celui des autres Makis; ses yeux sont grands et entourés d'une teinte brune. Le poil qui couvre le dessus du corps, la queue et les quatre membres est gris; mais l'extrémité en

est rousse, et cette teinte domine sur le Maki nain. Le dessous du cou, la poitrine, le ventre et la face interne des quatre membres sont blancs; la queue est un peu moins longue que le corps et la tête pris ensemble. Sur la figure de Buffon cette queue est recoquillée, comme celle des Sapajous; mais Buffon n'indique point ce caractère dans sa description.

Le Maki nain fait partie de la collection du Muséum François.

DES



Le Loris paresseux

Audebert pinx.t et sculp.t

Loris Tardigradus

Tirot Imp.r

Grandeur Naturelle

DES LORIS.

LE LORIS PARESSEUX, FIGURE I.

Loris Tardigradus, ecaudatus, subferrugineus, linea dorsali brunnea.

Paresseux du Bengale, VOSMAER.—*Le Loris de Bengale,* BUFFON, Suppl.—*Cercopithecus, ceilonicus, seu Tardigradus dutum major.* SEBA, tab. XLVII, fig. 1.

Les Loris diffèrent des Makis par leur tête qui est grosse et ronde, par leur museau qui, quoique très-pointu, est court, par leurs yeux qui sont gros et très-rapprochés l'un de l'autre; et enfin par leurs mamelles qui sont au nombre de quatre. Les deux espèces connues de ce genre, n'ont point ou presque point de queue. Du reste, ils ressemblent aux Makis; comme eux ils ont quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, et six à l'inférieure. L'ongle de l'index postérieur est aussi subulé.

Le Loris paresseux a été observé vivant par Vosmaer, et décrit par Linné sous le nom de *Tardigradus*. Les descriptions de ces deux auteurs diffèrent en ce que Vosmaer n'a vu que deux incisives à la mâchoire supérieure de cet animal, et que Linné en a vu quatre. Cette différence avoit fait regarder le Paresseux de Bengale comme une espèce nouvelle; mais depuis on a reconnu que Vosmaer s'étoit trompé: l'individu qu'il avoit observé ayant été apporté à Paris avec la collection du prince d'Orange, le professeur Geoffroy examina de plus près cet animal, et reconnut qu'en effet il a quatre incisives à la mâchoire supérieure; mais les latérales sont fort petites et n'avoient pas été vues par Vosmaer.

Linné et Vosmaer ont observé une apparence de queue au Loris paresseux ; mais ils ne disent point si cette queue est un prolongement des vertèbres : je serois tenté de croire qu'elle n'est, comme dans le Magot, qu'un appendice charnu ; car il m'a été impossible d'en retrouver la moindre trace sur la peau bourrée qui est au Muséum, et cependant cette peau est dans un état parfait.

Vosmaer a possédé ce Loris vivant : il résulte de ses observations que cet animal a les mouvemens très-lents, qu'il dort le jour, mange la nuit, qu'il vit de fruits, d'insectes, de petits oiseaux et d'œufs, qu'il a une odeur forte et désagréable, et que son cri, qu'on peut exprimer par ces mots *aï, aï, aï,* rappelle le Paresseux d'Amérique.

Buffon rapporte au Loris proprement dit, *Loris Gracilis,* une notice du chevalier d'Obsonville, sur un animal des Indes orientales, nommé le Therangue ou Tâtonneur ; celui-ci vit dans les rochers et les bois solitaires ; il est mélancolique, silencieux, carnivore et marche de nuit : il dort le jour, accroupi, la tête appuyée sur ses mains réunies entre ses jambes. L'individu décrit par d'Obsonville avoit près d'un pied étant debout sur ses pieds de derrière ; mais, ajoute-t-il, il y en a de plus grands. Il n'avoit point de queue ; sa poitrine étoit large ; ses bras et ses jambes étoient bien formés. Sa démarche avoit quelque chose de contraint, et il pouvoit parcourir au plus quatre toises en une minute.

Il me semble que cette description a plus de rapports avec le Loris paresseux qu'avec le Loris grêle ; ce dernier n'a que huit à neuf pouces étant debout, et il ne paroît pas que ceux qui ont été décrit avant l'individu dont je donne ici la figure, aient offert une grandeur plus considérable. Le Therangue de d'Obsonville avoit les membres bien formés. Si ce Therangue étoit en effet le Loris grêle, la maigreur excessive des membres de ce dernier animal auroit-elle échappée à l'observateur ? Cette maigreur est telle qu'ayant vu, pour la première fois, un Loris grêle empaillé, je crus qu'on avoit négligé de bourrer les membres ; mais depuis j'ai vu et dessiné un individu de cette espèce conservé dans l'esprit de vin, et il m'a été facile de connoître ses véritables formes : c'est cet individu qui est gravé sur la planche II du genre Loris. Et cette habitude qu'a le Therangue de dormir la tête appuyée sur ses mains réunies entre ses jambes, appartient encore au Loris paresseux ; l'individu de Vosmaer a été empaillé dans cette attitude au moment où il se réveille ; et je sais que l'artiste chargé de monter les animaux du stadhouder ne négligeoit jamais de leur donner une attitude qui leur fut propre (1). Je pense donc que c'est au Loris paresseux qu'il

(1) Un naturaliste qui a beaucoup fréquenté les cabinets de Hollande m'a assuré que cet artiste avoit

faut rapporter le Therangue ou Tatonneur du chevalier d'Obsonville.

Le Loris paresseux a treize pouces depuis le museau jusqu'à l'anus; sa tête est grosse, ronde; ses yeux sont grands et rapprochés l'un de l'autre; son museau est court et pointu; ses oreilles sont minces et presqu'entièrement cachées sous le poil. Tout son corps est couvert d'un poil long, touffu et jaunâtre, mêlé de différentes teintes plus ou moins rousses et plus ou moins blanches, sur-tout vers les extrémités. Une teinte brune entoure les yeux, et l'on remarque sur le dos une ligne longitudinale de cette même couleur brune qui s'étend depuis le sommet de la tête jusque vers les lombes. Les mains ou pieds antérieurs sont nues en dessous; le pouce est gros, court, et l'index beaucoup plus court que les autres doigts, la dernière phalange de cet index semble être articulée en sens contraire, et se dirige en dehors. Les pieds ou extrémités postérieures sont longs, couverts de poils jusqu'aux ongles; l'index, ou second doigt, est armé d'un ongle long et subulé; les autres ongles sont courts et plats.

Il habite le Bengale, et fait partie de la collection du Muséum.

---

l'habitude de modeler en terre les animaux vivans de la ménagerie du prince d'Orange, et que ces modèles lui servoient à monter les peaux de ces animaux lorsqu'ils étoient morts. Il seroit à désirer que cet exemple fut suivi par tous ceux qui exercent le même art : cet art n'est point à dédaigner, il est très-important, et se lie parfaitement à l'iconographie naturelle.

LE LORIS GRÊLE, FIGURE II.

Loris Gracilis, ecaudatus, griseo rufescens, capite magno, pedibus gracilibus.

Le Loris, BUFFON, Histoire naturelle. — *Loris Gracilis*, GEOFFROY. — *Animaculum Cynocephalum, ceilonicum*, Tardigradum *dictum, simii species.* SEBA, pag. 55, tab. XXXV, fig. 1 et 2.

BUFFON a confondu le *Tardigradus* de Linné avec l'animal dont il est ici question, ainsi il ne faut avoir aucun égard à l'espèce de critique qu'il fait de la description de ce dernier auteur. Il ne paroît pas que le Loris grêle ait été connu de Linné; il n'eût pas manqué de le caractériser par la longueur et la maigreur de ses membres, comme il a caractérisé le Loris paresseux par la ligne longitudinale presque brune qu'il a sur le dos.

Le Loris habite Ceylan; il est quadrumane, et paroît avoir été confondu avec les Singes par quelques voyageurs. Nous ne savons rien sur l'histoire de ses habitudes et de sa manière de vivre (1). Nous ignorons si sa marche est tardive, comme celle du précédent, ou si, comme le pensent Buffon et Seba, d'après la proportion des membres de cet animal, ses mouvemens sont vifs et légers comme ceux des autres animaux. Mais cette proportion des membres ne prouve rien, puisqu'à cet égard le Loris paresseux ne diffère en rien des Makis, et cependant cet animal rampe plutôt qu'il ne marche, selon Vosmaer.

On trouve dans Bosman la figure et la description d'un animal lent et

(1) Seba dit que cet animal jouit d'un odorat très-fin, qu'il vit des graines des plus hauts arbres; et ce qui mérite, ajoute-t-il, une attention particulière, le mâle goûte les graines avant de les offrir à sa femelle, à qui cette attention donne un ardent désir pour son mâle. Elle sait aussi le rechauffer lorsque ses caresses se refroidissent (page 55).

paresseux,

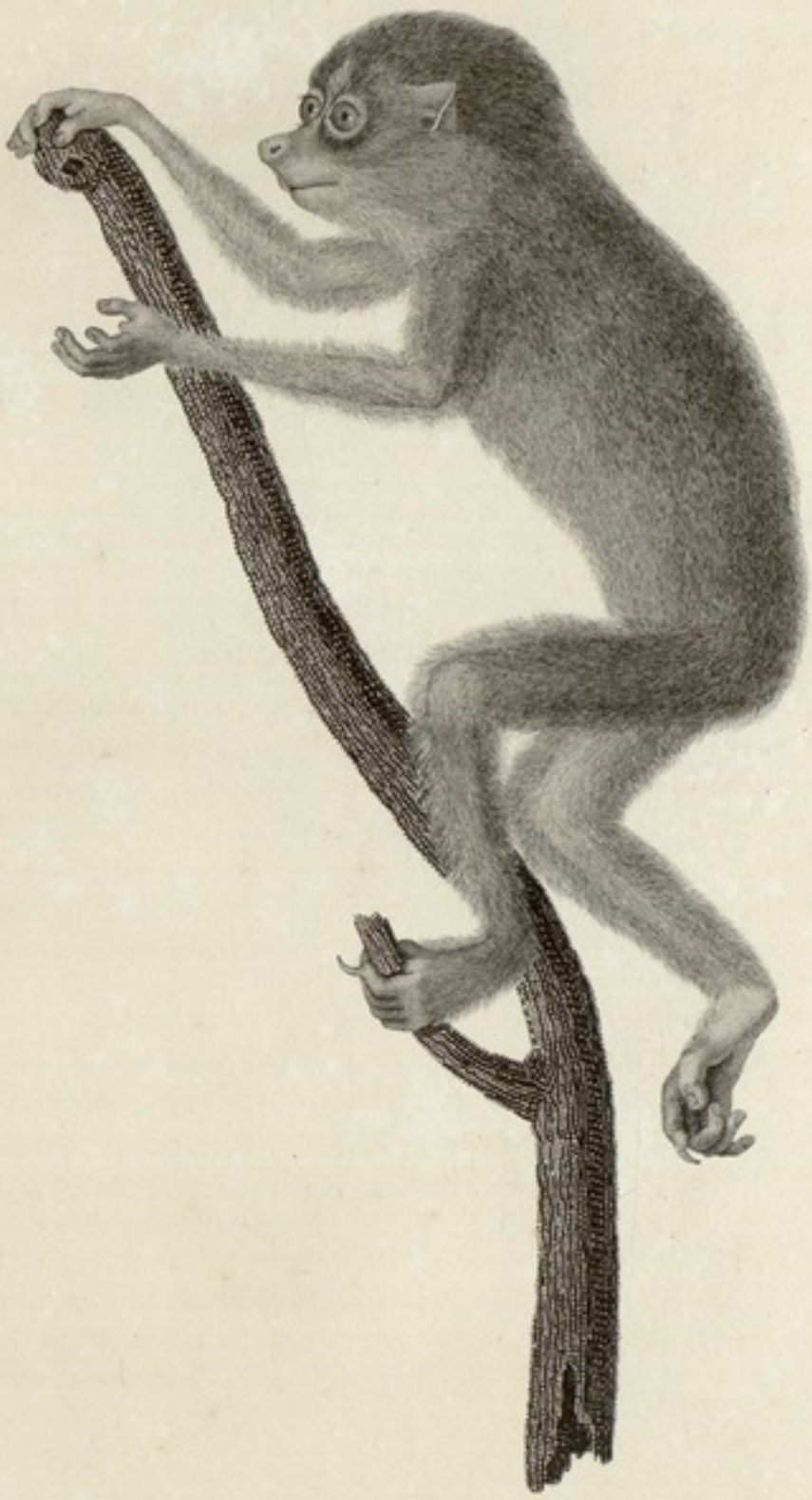

Le Loris Grêle. Geoffroy.

Audebert pinx.t et sculp.t — Loris Gracilis. — *Finot Imp.t*

Grandeur Naturelle

paresseux, sous le nom de Potto : cet animal diffère des deux Loris en ce qu'il a une queue très-longue, et il a été rangé dans le genre des Makis par les auteurs systématiques.

Le Loris qui a servi à cette description est une femelle : on remarque sur la poitrine quatre mamelles très-petites. La vulve est à trois lignes de de distance de l'anus, le clitoris est très-gros, très-alongé, et ressemble parfaitement à la verge du mâle. Le professeur Daubenton a observé que « la « femelle du Loris est la seule dont l'urètre suive le corps du clitoris, et « perce le gland comme dans la verge du mâle. L'urètre étoit fort long; il « n'y avoit aucune communication de l'un à l'autre. » (*Voyez la figure 7, planche II des figures anatomiques*, qui représente cet organe grossi, et la *figure 8*, qui représente le même organe de grandeur naturelle.)

Le Loris grêle a cinq pouces depuis le museau jusqu'à l'anus. Sa tête est grosse et ronde ; mais cette rondeur n'est qu'apparente, les poils de l'animal, tiré de l'esprit de vin, se trouvant mouillés et par conséquent collés sur la peau, laissoient voir la véritable forme de la tête, qui est platte sur le vertex : mais dans leur état naturel ces poils se redressent presque perpendiculairement sur la tête, ce qui la fait paroître ronde. Les yeux sont très-gros et très-saillans, sur-tout quand les poils sont mouillés; ils sont grands : les paupières, tant supérieures qu'inférieures, sont bordées de longs cils ; leur angle externe est beaucoup plus élevé que l'interne, et la partie qui les entoure est presque nue. Le museau n'a qu'un demi-pouce de long; le nez est très-saillant et dépasse la lèvre supérieure : on remarque une strie bien marquée qui sépare les deux narines, et qui s'étend jusqu'à la lèvre inférieure ; celle-ci est fendue et bordée de petits poils blancs assez rares ; la lèvre inférieure est de même, ainsi que le menton, garnie de quelques poils blancs. Les oreilles sont grandes, rondes, très-concaves et nues, à l'exception de leur bord qui est garni de quelques poils. On remarque dans l'intérieur de la conque trois oreillons dont les bords sont aussi garnis de quelques poils. Les bras ou membres antérieurs sont très-longs et très-maigres; ils ont un peu plus de trois lignes de diamètre près du coude, et deux lignes et demie près du poignet. Les mains n'ont qu'un pouce de long ; les doigts sont armés d'ongles courts et plats : on remarque entre le pouce et le second doigt un tubercule de plus d'une ligne d'épaisseur; le second doigt est très-court, et dépasse à peine la première phalange du troisième doigt. Les membres postérieurs sont un peu plus longs que les antérieurs; ils sont de même très-grêles. Le pieds sont du double plus longs que les mains ; le pouce est très-gros, et l'on remarque aussi un tubercule entre ce pouce et le second doigt ; celui-ci est aussi très-court et armé d'un ongle long et subulé. Le Loris n'a point de queue ni de tubercule qui en tienne lieu. Le poil qui couvre la tête, le cou, le dos, le haut des bras, la partie

extérieure des cuisses et des jambes de derrière est d'un brun-roux; la même couleur entoure les yeux: on remarque sur le milieu du front une tache grise; le poil qui couvre les tempes et les joues est de cette même couleur grise; le museau est nu et de couleur de chair livide. Les bras sont aussi presque nus, et le peu de poil qui les couvre se dirige un peu vers le coude. Les jambes sont mieux garnies; elles paroîtroient plus grosses qu'elles ne le sont en effet, si le poil qui les couvre étoit assez touffu pour les cacher entièrement. Tout le dessous du corps est gris-jaunâtre clair.

Le Loris grêle fait partie de la collection du Muséum; mais celui que j'ai dessiné et décrit, est conservé dans de l'esprit de vin, et m'a été communiqué par F. Levaillant.



Le Galago.

Audebert pinx.t et sculp.t

Galago Senegalensis.

Finet Imp.t

Grandeur & Naturelle.

DES GALAGOS.

LE GALAGO, FIGURE I.

Galago senegalensis, caudatus, lutescens, auribus magnis, nudis.

Galago senegalensis, GEOFFROY. — *Galago*, nom de cet animal au Sénégal.

Ce genre diffère du précédent par les dents incisives qui sont au nombre de deux très-écartées à la mâchoire supérieure; l'inférieure est armée de six incisives, comme les Makis; elles sont également dirigées obliquement en avant, mais elles sont plus minces et ne paroissent pas susceptibles de pouvoir entamer les corps durs, tels que les graines des plantes légumineuses. Les canines supérieures sont assez grosses et arquées, les inférieures sont couchées sur les incisives: à l'une et l'autre mâchoire, les molaires qui suivent la canine lui ressemblent pour la forme et la position. Enfin, on remarque à la mâchoire supérieure une molaire de plus.

C'est le professeur Geoffroy qui, le premier, a fait connoître cette intéressante espèce. « Les habitudes du Galago, dit-il, offrent peu de diffé-
« rences de celles des Singes et des Ecureuils. Ils sont, en général, très-
« doux, presque toujours perchés sur les arbres, et se nourrissent d'insec-
« tes qu'ils saisissent avec facilité des mains de devant, et qu'ils dévorent
« avec une prestesse singulière. Ils s'accouplent comme la plupart des au-
« tres animaux quadrupèdes; le mâle se place sur le dos de sa femelle:
« pendant tout le tems de l'accouplement ils s'accroupissent très-bas. Ils

« nichent dans des trous d'arbres, où ils préparent à leurs petits un lit qu'ils « tapissent d'herbes. Les Nègres de Galam les chassent pour les manger.

« Je dois ces détails historiques à Adanson, qui a bien voulu me les « communiquer avec une complaisance infinie. »

Le professeur Geoffroy a aussi appris du même Adanson, qu'il se trouvoit au Sénégal deux autres espèces de ce genre, l'une plus grande, de la taille d'un chat, et l'autre plus petite, seulement à peu près grosse comme une souris.

Le Galago a six pouces dix lignes depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue. Sa tête est ronde, et ses oreilles sont grandes et nues; ses membres antérieurs sont courts, ainsi que les doigts; les ongles sont plats, comme ceux des Makis. Ses membres postérieurs sont très-longs, sur-tout les pieds, dont les doigts sont cependant assez courts relativement à la longueur du tarse; les ongles sont courts et plats à l'exception de celui du second doigt, qui est, comme dans les Makis, long et subulé. La queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble. Le poil qui couvre cet animal est assez long et touffu: les lèvres et le dessus du nez sont d'un blanc-jaune: cette couleur s'étend entre les deux yeux jusque vers le front. Le sommet de la tête, le tour des yeux et les joues sont noirâtres; le dos est brun-jaunâtre: cette couleur s'éclaircit sur les flancs, les avant-bras, les cuisses, et devient blanc-jaune sur les bras, les jambes, le cou, la poitrine et le ventre. Cet individu est mâle, et fait partie de la collection du Muséum.

DES



Le Tarsier. Buff.

Tarsius Daubentonii. Geoffroy.

Audebert pinx.t et sculp.t

Tanet Imp.t

Grandeur Naturelle

DES TARSIERS.

LE TARSIER, FIGURE I.

Tarsius Daubentonii, caudatus, griseo fucescens, cauda basi apice que villosa.

Le Tarsier, BUFFON, Histoire naturelle. — *Tarsius Daubentonii*, GEOFFROY. — *Podjé*, nom de cet animal à Macassar.

Les Tarsiers ont à la mâchoire supérieure quatre dents incisives rapprochées; les intermédiaires sont très-longues et très-aigues; les latérales, qui sont fort petites, n'avoient pas été apperçues par le professeur Daubenton, l'individu qui servit à sa description étant en mauvais état (voyez dans l'*Histoire naturelle* de Buffon la description du Tarsier, par Daubenton). A la mâchoire inférieure il a deux dents incisives verticales. Les Tarsiers sont quadrumanes; le tarse des pieds de derrière est excessivement long; et ce caractère a fait confondre ces animaux, par quelques auteurs, avec les Gerboises; mais le tarse des Gerboises est composé d'un seul os, et les Tarsiers sont, à cet égard, organisés comme les autres quadrumanes, c'est-à-dire que le tarse est composé de plusieurs os.

Nous ne savons rien de particulier sur les habitudes du Tarsier, mais sa conformation dit assez qu'il vit sur les arbres ainsi que tous les quadrumanes. Il habite les îles de l'Océan Indien, et particulièrement à Macassar où il est connu sous le nom de *Podjé*.

Le Tarsier a près de six pouces depuis le museau jusqu'à l'origine de la

queue. Sa tête est ronde ; ses oreilles sont grandes et nues ; son museau est court et pointu ; ses yeux sont très-grands ; ses jambes de derrière sont aussi longues que le corps et la tête pris ensemble ; ses extrémités sont presque nues ; les ongles sont courts et plats, à l'exception de ceux du second et troisième doigts des pieds de derrière, qui sont longs et subulés. La queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble ; elle est garnie de poil seulement à sa base et à son extrémité ; tout le reste est nu.

Le Tarsier fait partie de la collection du Muséum.

Pallas a décrit un Tarsier qui paroît être différent de celui-ci.

FIN DE L'HISTOIRE NATURELLE DES MAKIS.

HISTOIRE NATURELLE

DES GALÉOPITHÈQUES.

DISCOURS

SUR LES GALÉOPITHÈQUES.

Les animaux de ce genre ont été indiqués par les voyageurs sous les noms de Chat volant, Civette volante, Singe volant et Renard volant; et par quelques auteurs systématiques sous celui de Maki volant. Ces différentes manières de voir des auteurs qui ont écrit des Galéopithèques, prouvent assez que ces animaux offrent des caractères qui leur sont particuliers, et qui ne se retrouvent pas sur les divers genres auxquels on a prétendu les assimiler. En effet, le premier caractère des Makis, le plus frappant, consiste dans leurs quatre extrémités, qui sont terminées en forme de mains. Les Galéopithèques, au contraire, n'ont pas les doigts disposés pour saisir les corps; leurs pouces n'ont point un mouvement opposé à celui des autres doigts, et ne peuvent par conséquent remplir les mêmes fonctions que les pouces des Singes et des Makis. Tous les doigts des Galéopithèques sont réunis par une membrane, à peu près comme ceux des oiseaux palmipèdes. Ils sont comprimés, et en forme de lame de couteau : leurs ongles sont grands, applatis par les côtés, très-arqués et très-pointus. (*Voyez la figure 9, planche II des figures anatomiques*, qui représente ces doigts vus en racourci, et sur la figure de l'animal entier ces mêmes doigts vus de profil.)

D'après cette conformation des extrémités des Galéopithèques, il est facile de juger que ces animaux peuvent tout au plus se cramponner aux branches des arbres, en enfonçant les pointes aigues de leurs ongles dans l'écorce, comme le font les Ecureuils; mais la membrane qui enveloppe leurs membres jusqu'aux ongles ne permet pas de leur supposer des mouvemens aussi vifs que ceux de ces derniers animaux.

Les Galéopithèques diffèrent des Makis non-seulement par leurs pieds, mais encore par la forme singulière de leurs dents, qui, à la mâchoire supérieure, présentent quelques difficultés pour la distinction des incisives d'avec les canines.

Les auteurs ne sont point d'accord à cet égard ; comme la distance qui se trouve entre les deux premières dents est très-considérable, quelques-uns ont regardé ces deux dents comme des canines ; d'autres comme des incisives, parce qu'elles sont implantées sur l'os intermaxillaire ou incisif ; selon eux c'est la seconde dent qui, de chaque côté, doit être prise pour une canine ; enfin, il en est qui donnent au Galéopithèque quatre dents incisives et point de canines.

La difficulté vient de ce que, à la mâchoire supérieure, ces dents ont à peu près la même figure ; elles sont anguleuses et dentelées sur leurs bords ; mais puisque la suture qui sépare les maxillaires de l'intermaxillaire tombe entre la première et la seconde dent, il n'y a point de doute que cette première dent ne doive être considérée comme une véritable canine. L'individu précieux que j'ai dessiné étant empaillé, je n'ai pu voir sous la lèvre desséchée cette suture qui réunit l'os incisif aux maxillaires, et je ne puis que donner une imitation exacte de la figure et de la position de ces dents : A, *figure* 10, *planche II des figures anatomiques*, est cette dent incisive ; elle est un peu plus petite que les suivantes, dentelée sur son bord postérieur, et correspond à l'espace vide qui sépare l'incisive latérale des intermédiaires de la mâchoire inférieure ; B est la dent canine, elle est échancrée à son bord antérieur et dentelée à son bord postérieur ; C est la première molaire, elle est parfaitement semblable à la dent canine et n'en diffère qu'en ce qu'elle est également dentelée sur ses deux bords. Je n'ai pu m'assurer de la forme et du nombre des molaires qui suivent.

A la mâchoire inférieure il y a six incisives ; les quatre intermédiaires sont dirigées en avant ; elles sont larges, plates et en forme de peigne, ayant chacune huit dentelures très-profondes, étroites et parallèles ; les latérales sont éloignées des intermédiaires d'environ les trois quarts de sa largeur ; elles sont un peu plus épaisses, ont cinq dentelures beaucoup moins profondes, et leur position se rapproche davantage de la perpendiculaire. (Voyez la *figure* 10, qui représente ces dents de profil, et la *figure* 11 qui les représente vues en dessus ; ces figures sont grossies. La *figure* 12 les représente de grandeur naturelle.

Enfin, les Galéopithéques diffèrent des Makis par leurs membres de devant, qui sont aussi grands que ceux de derrière, et par cette grande membrane qui les enveloppe tout entier.



Le Galéopithèque roux. Galeopithecus Rufus.

Audebert pinx.t et sculp. *Grandeur Naturelle.* *Finot Imp.t*

DES GALÉOPITHÈQUES.

LE GALÉOPITHÈQUE ROUX, FIGURE I.

Galeopithecus Rufus, rufus immaculatus.

Felis volans ternatana, SEBA, page 93, pl. LVIII. — *Lemur volans*, Syst. Nat., édition de Gmelin. — *Lemur volans*, ERXLEBEN.

Le Galéopithèque roux a été décrit et figuré par Seba sous le nom de Chate de Ternate qui vole (1). « Elle vole vîte, dit-il, mais très-bas, à peu « près comme nos Chauves-souris, allant en rond chercher sa subsistance. » La description de Seba est exacte, mais sa figure n'indique pas la forme singulière des doigts de cet animal.

Ce Galéopithèque habite les îles de l'Océan Indien. On trouve dans la *Relation des îles Pelew* (2) le passage suivant, et qui me semble désigner l'animal dont il s'agit. « Comme ils étoient assis près du roi, ils apperçu- « rent un Renard volant dans un arbre qui étoit très-près d'eux; le domes- « tique du capitaine Wilson, revenant de la chasse dans ce moment, avoit « son fusil chargé et le tua. Cet animal ressemble à notre Chauve-souris, « mais il est cinq à six fois plus gros; sa tête est comme celle d'un Renard, « et il répand la même odeur. Les naturels l'appellent *Oleck*. Il court sur « la terre et grimpe sur les arbres comme un Chat; il a de plus des aîles

(1) Seba, page 93, planche LVIII, t. I.

(2) *Relation des îles Pelew*, traduit de l'anglois de George Keate, page 203.

« qu'il étend très-bien et à l'aide desquelles il vole comme un oiseau. Les « naturels de Pelew en mangent et le trouvent exquis. »

Cet animal a onze pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Sa tête ressemble assez à celle d'un Maki, mais le museau est plus arqué; les yeux sont grands et éloignés l'un de l'autre; les oreilles sont petites, nues, ovales et noires; le nez est noir; les membres de devant sont très-longs et très-grêles; l'avant-bras est couvert de poil; le bras est presque nu; la plante du pied est nue et noire; les doigts sont au nombre de cinq, ils ont un pouce de long et sont applatis par les côtés, ce qui leur donne la forme d'une lame de couteau; les ongles sont grands, très-arqués et de même forme que les doigts, qui sont réunis par une membrane. Aux pieds de derrière, c'est la cuisse qui est presque nue, la jambe est plus garnie de poil. Le pied est terminé par cinq doigts réunis par une membrane et armés d'ongles crochus semblables à ceux de devant; et la queue est moins longue que le corps et la tête pris ensemble. Le caractère le plus remarquable du Galéopithèque est cette membrane qui l'enveloppe et qui adhère aux quatre membres et à la queue. Elle prend depuis le menton jusqu'aux ongles des pieds de devant, de-là à ceux des pieds de derrière et va joindre l'extrémité de la queue. Le poil qui couvre la tête, le dos et tout le dessus de la membrane est lisse, roux vif et foncé; celui de la poitrine, du ventre et des avant-bras est plus clair et frisé. La verge, qui est pendante, est de même couverte de poil à l'exception de l'extrémité, qui, sur cet individu empaillé, est nue et noire; la partie qui se trouve entre la verge et l'anus est nue, et un petit gonflement de la peau qui se trouve en cet endroit semble indiquer que les testicules étoient à demi-saillans. Tout le dessous de la membrane est presque nue, à l'exception d'une ligne transversale que l'on remarque près du coude et qui est couverte de poil.

Cet animal étant peu connu, j'ai cru devoir le figurer de grandeur naturelle. Il fait partie de la collection du Muséum.

LE



Le Galéopithèque varié.

Audebert pinx.t et sculp.t — Galeopitecus Variegatus. Geoffroy. — *Finot Imp.t*

Grandeur Naturelle.

LE GALÉOPITHÈQUE VARIÉ, FIGURE II.

Galeopithecus Variegatus, corpore supra vario, lateribus albo punctatis.

Ce Galéopithèque diffère du précédent par la grandeur, étant plus petit presque de moitié; par sa tête, qui, relativement au volume de son corps, est plus grosse et moins alongée, et par son pélage dont la couleur plus obscure est variée de diverses nuances et marquée de points blancs. Cet animal a déja été décrit comme une espèce particulière; mais sa petitesse, la grosseur de sa tête et la variété même de son pélage, semblent annoncer qu'il étoit dans le jeune âge, et peut-être n'est-il en effet qu'un jeune de l'espèce précédente.

J'ignore le lieu qu'il habite.

Ce Galéopithèque varié a environ six pouces depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue; sa tête est grosse; ses membres sont, relativement à la grosseur de son corps, plus courts que ceux du Galéopithèque roux. Le dessus du corps et de la membrane qui l'enveloppe est brun-gris noirâtre; les quatre extrémités sont mouchetées de blanc, et le dessous du corps est gris-brun sur la poitrine et le ventre. En général, cet animal est tellement varié qu'il est impossible de le faire connoître par une simple description, la figure en dit beaucoup plus que tout ce qu'on pourroit écrire à cet égard.

Il fait partie de la collection du Muséum François.

Par la puissance de se soutenir dans l'air, les Galéopithèques se rapprochent des Chauves-souris et du Polatouche; mais ils diffèrent de ce dernier en ce que leur membrane oppose à l'air une surface plus considérable; aussi le Polatouche ne fait-il que glisser, tandis que les Galéopi-

thèques voltigent comme les oiseaux, selon le capitaine Wilson, et en décrivant des cercles, selon Seba; mais il est vraisemblable que l'espèce de vol de ces animaux n'est pas aussi soutenu que celui des Chauves-souris; celles-ci ont des véritables aîles, formées par la membrane qui enveloppe leurs longs doigts de devant; ce qui leur donne la facilité de frapper l'air en tout sens, et d'exécuter des mouvemens très-prompts: au lieu que sur les Galéopithèques, la tête, les quatre membres et la queue se trouvant engagés dans la membrane, le mouvement doit être moins varié; il doit s'exécuter par secousses et tenir le milieu entre le glissement du Polatouche et le vol des Chauves-souris.

Il faut encore remarquer que sur le Polatouche la membrane est couverte de poil dessus et dessous; que sur les Galéopithèques elle est couverte de poil au-dessus et presque nue en dessous, et que sur les Chauves-souris elle est entièrement nue. Cette observation ne paroîtra pas inutile, si, comme on le prétend, les Chauves-souris, privées du sens de la vue, peuvent non-seulement voler, mais encore éviter les corps qui se trouvent sur leur passage. Cette faculté des Chauves-souris ne peut, ce me semble, être attribuée qu'à la nudité de leurs aîles, douées sans doute d'une grande sensibilité; et cette sensibilité doit être beaucoup moindre sur les Galéopithèques, et nulle sur le Polatouche.

FIN.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES.

A.

ABAJOUES, l'un des caractères distinctifs des Singes de l'ancien continent. Nulles sur les Singes de l'Amérique, *disc. sur la cinq. fam.*, *p.* 4.

ACCOUPLEMENT, il est probable que les Singes peuvent s'accoupler avant le dernier terme de leur grandeur, *fam. I*, *sect.* 3, *p.* 2.

ACCROISSEMENT (l') paroît plus lent chez les Singes que chez les autres animaux, *ibid.*

AIGRETTE (le Singe), *fam. IV*, *sect.* 2, *p.* 5. Paroît être une variété du Macaque, *ibid.* Ses habitudes, *ibid.* Sa description, *p.* 6.

ALOUATE (le Singe), *fam. V*, *sect.* 1, *p.* 7. Varie beaucoup pour la grosseur, *p.* 9. Sa description, *p.* 10.

AMÉRIQUE (Singes d'), sont très-multipliés, *discours sur la cinquième famille*, *p.* 5.

ANATOMIE: il n'est ici question que de quelques parties anatomiques relatives à la distinction des espèces, *disc. prél.*, *p.* 8, *voyez Pongo, Jocko, Singe de Wurmb, Magot, Rhesus, Alouate, Loris grêle, et le disc. sur les Galéopithèques.*

ANGOLA, patrie du Pongo, *voyez Pongo.*

ANIMAUX VOLTIGEURS, rangés mal à propos, par quelques auteurs, parmi les Makis, *discours sur les Makis*, *p.* 5.

APPENDICE CHARNU, tenant lieu de queue au Magot, *fam. I*, *sect.* 3, *p.* 1.

ARAIGNÉE (Singe), nom par lequel certains voyageurs ont désigné le Coaïta, à cause de la longueur de ses membres, *fam. IV*, *sect.* 1, *p.* 12.

ASCAGNE (le Singe), *fam. IV*, *sect.* 2, *p.* 21. Espèce nouvelle qui a beaucoup de rapports avec le Blanc-Nez, *ibid.* Différences entre ces deux animaux, *ibid.* Son naturel, *p.* 12. Sa description, *ibid.*

ATYS (le Singe), *fam. IV*, *sect.* 2, *p.* 13. A été indiqué par Séba, *ibid.* Son naturel, *ibid.* A la physionomie du Mangabey, *p.* 14. Différences qui l'éloignent de ce dernier, *ibid.* Sa description, *ibid.*

B.

BARBE, *voyez la Diane*, *fam. IV*, *sect.* 2, *p.* 9.

BLANC (le) est presque toujours la couleur par laquelle certains individus s'éloignent de leur espèce, *fam. IV*, *sect.* 2, *p.* 14.

BLANC sur le nez, *voyez le Hocheur*, *fam. IV*, *sect.* 1, *p.* 9; *le Blanc-Nez*, *fam. IV*, *sect.* 2, *p.* 23; *l'Ascagne*, *fam. IV*, *sect.* 2, *p.* 21. Sous le nez, *voyez le Moustac*, *fam. IV*, *sect.* 2, *p.* 19.

BLANC-NEZ (le Singe), *fam. IV*, *sect.* 2, *p.* 23. Ses habitudes, *ibid.* Sa description, *ibid.*

BLESSURES, secours que les Coaïtas apportent à ceux d'entre ces animaux qui sont blessés, *fam. V*, *sect.* 1, *p.* 13.

BONNET-CHINOIS (le Singe), *fam. IV*, *sect.* 2, *p.* 17. Sa description, *ibid.*

BORNÉO (île de), patrie du Jocko et du Singe de Wurmb, *voyez les articles qui concernent ces deux animaux.*

BRAS (longs), caractère des Singes de la seconde section de la première famille, *voyez Singe de Wurmb, Gibbon, Moloc.*

C.

CALLITRICHE (le Singe), *fam. IV, sect.* 2, *p.* 7. Ses habitudes, *ibid.* Sa description, *ibid.* Ses variétés, *ibid.*

CALLOSITÉS, prodigieusement grossies dans le tems de l'amour, *voyez Magot, fam. I, sect.* 3, *p.* 3. Absentes sur le Douc, *fam. IV, sect.* 1, *p.* 7. Et sur le Hocheur, *p.* 9. Nulles sur les Singes d'Amérique, *discours sur la cinquième famille, p.* 4.

CANINES (dents), très-courtes sur un Singe apporté de Barbarie, sous le nom de Pithèque, et qui, quelque tems après, fut reconnu pour un Magot, ses dents ayant considérablement alongé, *fam. I, sect.* 3, *p.* 2.

CARACTÈRES, il est des espèces qui ont des caractères particuliers et qui les isolent de toutes les autres, *fam. V, sect.* 1, *p.* 7.

CHACRELAS, variété accidentelle de l'espèce humaine, dont la figure a été donnée pour celle d'un Singe, *fam. I, sect.* 1, *p.* 17.

CHIEN, objet de crainte pour les Coaïtas, *fam. V, sect.* 1, *p.* 12.

CHORAS, *voyez Mandrill, fam. II, sect.* 2, *p.* 1.

CLITORIS très-saillant, *voyez Loris grêle, Hist. des Makis, p.* 25.

CLOISON DU NEZ, mince sur les Guenons, très-épaisse sur les Singes d'Amérique, *discours sur la quatrième famille, p.* 3.

COAÏTA (le Singe), *fam. V, sect.* 1, *p.* 11. Varie beaucoup pour la grosseur, *ibid.* Ses habitudes, *p.* 12. Sa description, *p.* 14.

COAÏTAS (les) varient beaucoup pour la grandeur, *fam. V, sect.* 1, *p.* 12. Meurent difficilement, *p.* 13.

COMPARAISON de la Diane avec le Roloway, *fam. IV, sect.* 2, *p.* 6.

CONFUSION, provenant des différences qui se font remarquer entre les individus d'une même espèce, *discours sur la quatrième famille, p.* 4.

COULEURS (les) des Singes varient, pour quelles causes, *fam. I, sect.* 3, *p.* 2. Considération sur les couleurs des animaux en général, *fam. IV, sect.* 1, *p.* 7. Les couleurs du nez et des joues du Mandrill varient selon l'âge, le sexe, la nourriture et le climat, *fam. II, sect.* 2, *p.* 2. Sont dues à une quantité de vaisseaux sanguins qui se remplissent d'un sang très-abondant à l'époque de la puberté, *p.* 3.

CRÊTE OSSEUSE, *voyez Pongo, Singe de Wurmb.*

CYNOCÉPHALES, ou Singes à museau de chien, *nom générique des Singes de la troisième famille.*

D.

DESCRIPTIONS (les) ne suffisent pas pour donner une idée juste des objets, *discours préliminaire, p.* 5.

DIANE (le Singe), *fam. IV, sect.* 2, *p.* 9. Sa description, *ibid.* Pourroit être de même espèce que le Roloway d'Allamand, *p.* 10.

DIVISION (la) qu'a faite Buffon dans son *Histoire nat. des Singes*, a été adoptée en partie dans cet ouvrage, *discours prélim., p.* 6. En quoi elle est défectueuse, *p.* 7.

DOUC (le Singe), *fam. IV, sect.* 1, *p.* 7. Sa description, *p.* 8.

E.

ENTELLE (le Singe), espèce nouvelle, *fam. IV, sect.* 2, *p.* 3. Sa description, *ibid.*

ESPÈCES (les) des Singes d'Amérique sont peu connues, pourquoi, *disc. sur la cinq. fam., p.* 5.

EXQUIMA (l') n'est pas le Coaïta, comme l'a cru Buffon, *fam. V, sect.* 1, *p.* 14.

F.

FIGURES, leur utilité relativement à la science de l'histoire naturelle, *discours préliminaire, p.* 5. Combien les mauvaises sont nuisibles, *p.* 6. Les copies qu'on en fait sont toujours inférieures et ne produisent que des erreurs, *ibid.* Elles ne doivent pas être entourées d'accessoires, pourquoi, *p.* 8.

G.

GALAGO (le), espèce nouvelle décrite par Geoffroy, *hist. des Makis*, *p.* 27. Caractères qui le distinguent des Makis, *ibid.* Ses habitudes, *ibid.* Sa description, *p.* 28.

GALÉOPITHÈQUES (les), animaux volans dont Pallas a fait un genre, *discours sur les Makis*, *p.* 5. Différens noms donnés à ces animaux, *discours sur les Galéopithèques*, *p.* 33. Leurs caractères génériques, *ibid.* Rapprochement de ces animaux avec le Polatouche et les Chauves-souris, *p.* 37.

GALÉOPITHÈQUE ROUX (le), *hist. des Makis*, *p.* 35. Ses habitudes, *ibid.* Sa description, *p.* 36.

GALÉOPITHÈQUE VARIÉ (le), *hist. des Makis*, *p.* 37. En quoi il diffère du Galéopithèque roux, *ibid.* Sa description, *ibid.*

GÉNÉRATION (organes de la) cachés sous la peau, *voyez Maimon*, *fam. II*, *sect.* 1, *p.* 7.

GRISET (le Maki), *hist. des Makis*, *p.* 17. Sa description, *ibid.*

GUENONS (les) habitent toutes l'ancien continent, *discours sur la quatrième famille*, *p.* 5.

H.

HISTOIRE DES SINGES (l'), difficile à connoître, pour quelles raisons, *discours prélimin.*, *p.* 7.

HOCHEUR (le Singe), *fam. IV*, *sect.* 1, *p.* 9. Paroît être le même que la Guenon à nez blanc proéminent de Buffon, *p.* 9. Ses habitudes, *ibid.* Sa description, *p.* 10.

I.

INDRI (l'), *histoire des Makis*, *p.* 7. En quoi il diffère des Makis, *p.* 4. Signification de ce mot en langue madécasse, *p.* 7. Caractères de ce genre d'animaux, *ibid.* Sa description, *p.* 8. Il est dressé pour la chasse par les habitans de Madagascar, *ibid.* Quoique très-éloigné par sa nature de celle des animaux chasseurs, *ibid.*

JOCKO (le Singe), *fam. I*, *sect.* 1, *p.* 18. Ses habitudes, *ibid.* Sa description, *p.* 19.

K.

KAHAU (le Singe), *fam. IV*, *sect.* 2, *p.* 1. A été décrit par le professeur Daubenton, *ibid.* Et par Wurmb, *ibid.* Ses habitudes, *ibid.* Sa description, *p.* 2.

KEBOS, nom donné par les anciens à la Mone, *fam. IV*, *sect.* 2, *p.* 11. Signification de ce mot, *ibid.*

L.

LIBERTÉ, état dans lequel il faudroit observer les animaux, *discours sur la première famille*, *p.* 4.

LIGNE FACIALE, en comparant les animaux sous ce rapport, l'homme occupe le premier rang, et l'Orang-Outang le second, *discours sur la première famille*, *p.* 12. Division fondée sur ce caractère par quelques auteurs, *p.* 13.

LORIS PARESSEUX (le), *hist. des Makis*, *p.* 21. En quoi les Loris diffèrent des Makis, *ibid.* A été observé par Vosmaer, *ibid.* Paroît être le Therangue ou Tâtonneur de d'Obsonville, *p.* 22. Sa description, *p.* 23.

LORIS GRÊLE (le), *hist. des Makis*, *p.* 24. A été confondu par Buffon avec le Tardigradus de Linné, *ibid.* Sa description, *p.* 25.

M.

MAGOT (le Singe), *fam. I*, *sect.* 3, *p.* 1. Est le même que les anciens ont nommé Cynocéphale, *p.* 2. Doux et traitable dans le jeune âge, indomptable quand il est vieux, *p.* 3. Sert de nourriture aux Arabes du désert, *bid.*

MAIMON (le Singe), *fam. II*, *sect.* 1, *p.* 7. Sa description, *ibid.*

MAKIS (les), en quoi ils diffèrent des Singes, *discours sur les Makis*, *p.* 3. Vifs et légers ont été confondus avec des animaux lents et pares-

seux, *p.* 4. Différent entre eux par des caractères particuliers, *ibid.* Ont été divisés par Et. Geoffroy, et cette division a été adoptée dans cet ouvrage, *p.* 5. En quoi ils diffèrent des Indris, *p.* 10.

MAKI ROUX (le), *hist. des Makis, p.* 12. Pourroit être une variété du Mongous, *ibid.* Sa description, *ibid.*

MAKI A FRONT BLANC (le), *hist. des Makis, p.* 13. Sa description, *ibid.*

MANDRILL (le Singe), *fam. II, sect.* 2, *p.* 1. Quels caractères le distinguent des autres Singes, *ibid.* A la tête petite et triangulaire lorsqu'il est jeune, plus grosse quand il est vieux, pourquoi, *ibid.* Est le même que le Choras, *ibid.* N'est pas le même que quelques voyageurs ont indiqué sous ce nom, *p.* 3. Sa description, *p.* 4.

MANGABEY (le Singe), *fam. IV, sect.* 2, *p.* 15. Varie beaucoup pour la couleur, *ibid.* Habite Madagascar, selon Buffon et Erxleben, *ibid. et p.* 16. Aussi en Ethiopie, selon ce dernier, *ibid.* Sa description, *ibid.* Ses variétés, *ibid.*

MARIKINA (le Singe), *fam. VI, sect.* 2, *p.* 4. Aussi nommé Singe Lion, *ibid.* Sa description, *ibid.*

MEMBRANE, *voyez hist. des Galéopithèques, p.* 34 *et suiv.*

MICO (le Singe), *fam. VI, sect.* 2, *p.* 2. Décrit par la Condamine, *ibid.* Sa description, *p.* 3.

MOCOCO (le Maki), *hist. des Makis, p.* 14. Ses habitudes, *ibid.* Sa description, *p.* 15.

MOLOCH (le Singe), *fam. I, sect.* 2, *p.* 3. Paroît être une variété du Gibbon, *ibid.* A été indiqué par Lecomte, *p.* 1. Sa description, *p.* 4.

MONE (le Singe), *fam. IV, sect.* 2, *p.* 11. Est le Mona des Supplémens de Buffon, *ibid.* Ses habitudes, *p.* 12. Sa description, *ibid.*

MONGOUS (le Maki), *hist. des Makis, p.* 10. Offre un grand nombre de variétés, *ibid.* Ses habitudes, *ibid.* Sa description, *p.* 11.

MOUSTAC (le Singe), *fam. IV, sect.* 2, *p.* 19. Habite l'Afrique et non pas le Brésil, comme le dit Brisson, *ibid.* Sa description, *ibid.*

MUSEAU OBTUS, caractère par lequel les Singes de la quatrième famille diffèrent de ceux de la troisième, *discours sur la quat. fam., p.* 3.

MUSEAU POINTU ou museau de chien, caractère des Singes de la troisième famille, *discours sur la troisième famille, p.* 3.

N.

NAIN (le Maki), *hist. des Makis, p.* 19. Sa description, *ibid.*

NATURE, du Magot, plus brute que celle des Singes de la première et de la seconde section de la première famille, *fam. I, sect.* 3, *p.* 1.

NEZ en forme de grouin de cochon, *voyez Mandrill, fam. II, sect.* 2, *p.* 1. Très-alongé, *voyez Kahau, fam. IV, sect.* 2, *p.* 11.

NEZ (cloison du) épaisse sur les Sapajous et les Sagouins, mince sur les Singes de l'ancien continent, *discours sur la cinquième famille, p.* 4.

O.

ONGLES des Sagouins ou Singes de la seconde section de la sixième famille, en forme d'alêne, *discours sur la sixième famille, p.* 3.

OUANDEROU (le Singe), *fam. II, sect.* 1, *p.* 8. Ses habitudes, *ibid.* Ses variétés, *ibid.* Sa description, *ibid.*

OUARINE, nom d'un animal d'Amérique qui ne diffère de l'Alouate que par la couleur, *fam. V, sect.* 1, *p.* 10.

OUISTITI (le Singe), *fam. VI, sect.* 2, *p.* 3. Multiplie quelquefois en Europe, *ibid.* Ses habitudes, *ibid.* Sa description, *ibid.*

P.

PAPION (le Singe), *fam. III, sect.* 1, *p.* 3. Est très-féroce, très-dangereux et manifeste les désirs les plus véhémens pour les femmes, *ibid.* Se ronge la queue, *p.* 6. Ses habitudes, *ibid.* Paroît être le Bavian du Cap, *ibid.* Ses variétés, *p.* 7. Sa description, *ibid.* N'est pas, comme on l'a cru, un animal à queue courte et tronquée, *discours sur la seconde famille, p.* 3.

PATAS A QUEUE COURTE (le Singe), *fam. II, sect.* 1, *p.* 9. Différence entre cet animal et le Patas proprement dit, *ibid.* Paroît être une variété du Maimon, *ibid.* Sa description, *p.* 10.

PAYS qu'habitent les Singes de l'ancien continent, *discours sur la cinquième famille, p.* 2.

PEAUX BOURRÉES (les) suffisent pour faire des figures, *fam. I, sect.* 2, *p.* 3.

PILLER, habitude des Singes en général, *disc. sur la cinquième famille, p.* 4.

PINCHE (le Singe), *fam. VI, sect.* 2, *p.* 1. Sa description, *ibid.*

PITHÈQUE, nom que les Grecs ont donné à un Singe qui paroît être le Magot dans son jeune âge, *fam. I, sect.* 3, *p.* 2.

POILS divergens, *voyez Bonnet Chinois.*

PONGO (le Singe), *fam. I, sect.* 1, *p.* 15. Que Buffon avoit d'abord nommé Jocko dans son Hist. naturelle, et qu'il a depuis nommé Pongo dans ses Supplémens, *ibid.* Ses habitudes, *p.* 16. Sa description, *p.* 17.

PORCARIA, animal décrit par Boddaert, et qui paroît appartenir à la troisième famille, *disc. sur la troisième famille, p.* 3.

Q.

QUEUE, nulle, caractère des Singes de la première famille, *disc. sur la prem. famille, p.* 11. Courte, caractère des Singes de la seconde famille, *disc. sur la seconde fam., p.* 3. Longue et lâche, caractères des Singes de la troisième et de la quatrième famille, *voyez les discours en tête de ces familles.* Longue, prenante et nue en dessous à son extrémité, caractère des Sapajous, *disc. sur la cinq. fam., p.* 3. Longue, prenante et entièrement couverte de poil, caractères des Sajous, *voyez Sajou.* Courte, arquée, grosse et ridée à son origine, *voyez Rhesus.* Prenante et dont l'action subsiste encore après la mort de l'animal, *fam. V, sect.* 1, *p.* 9. Faisant les fonctions d'une main, *voyez Sapajous.*

R.

RAT DE MADAGASCAR, nom sous lequel le Maki nain est indiqué dans Buffon, *Hist. des Makis, p.* 19.

RÉCAPITULATION de ce qui a été dit sur les Singes, *disc. sur la sixième fam., p.* 4.

RESSEMBLANCE (la) entre l'homme et le Singe est l'origine des contes merveilleux que l'on a débité sur ce genre d'animaux, *discours sur la prem. fam., p.* 12. Est telle entre les différentes espèces de Singes qu'on diroit qu'elles sont le produit du mélange d'un petit nombre d'espèces primitives, *fam. V, sect.* 1, *p.* 7.

RHESUS (le Singe), *fam. II, sect.* 1, *p.* 5. A été nommé Macaque à queue courte par Buffon, *ibid.* Ses habitudes, *ibid.* Sa description, *ibid.*

S.

SAGOUINS, nom donné aux Singes de la sixième famille, *disc. sur la sixième fam., p.* 3.

SAÏ (le Singe), *fam. V, sect.* 2, *p.* 5. A été nommé Singe pleureur, *ibid.* Aussi Singe capucin, *ibid.* Sa description, *ibid.* Ses variétés, *p.* 6.

SAÏMIRI (le Singe), *fam. V, sect.* 2, *p.* 7. Est le plus petit de la famille des Sapajous, *ibid.* A la queue beaucoup moins prenante, *ibid.* Sa description, *ibid.*

SAJOU (le Singe), *fam. V, sect.* 2, *p.* 3. Multiplie quelquefois en Europe, *ibid.* Sa description, *ibid.* Sa variété, *p.* 4.

SAJOU CORNU (le Singe), *fam. V, sect.* 2, *p.* 1. Différences entre ce Singe et le Sajou proprement dit, *ibid.* Ses habitudes, *ibid.* Sa description, *p.* 2.

SAISONS, probabilité que les Singes de Cayenne voyagent dans les tems des pluies, *disc. sur la sixième fam., p.* 4.

SAKI (le Singe), *fam. VI, sect.* 1, *p.* 7. A été aussi nommé Singe de nuit, pourquoi, *ibid.* Aussi Singe à queue de renard, *ibid.* Sa description, *ibid.*

SAPAJOUS (les), Singes de la cinquième famille, *disc. sur la cinq. fam., p.* 3. Ont la physionomie triste et sont cependant très-vifs, *p.* 4. Gibier très-friand pour les Sauvages d'Amérique, et sont la proie des serpens, *ibid.*

SECTIONS, les familles de Buffon adoptées dans cet ouvrage ont été divisées en sections, *disc. prélim., p.* 7.

SINGES (les), leurs caractères génériques, *disc. sur la prem. fam., p.* 11. Ce que l'on entend par ce mot, *voyez la note ibid.* Ont des petits avant le dernier terme de leur accroissement, *fam. IV, sect.* 2, *p.* 2. D'Amérique, plus petits que ceux de l'ancien continent, *disc. sur la cinq. fam., p.* 5. A museau pointu, nom que quelques voyageurs ont donné aux Makis, *disc. sur les Makis, p.* 3.

SINGE DE WURMB (le) n'est pas l'animal que Buffon a nommé Pongo, *fam. I, sect.* 1, *p.* 21. Description de ce Singe, par Wurmb, *p.* 22. Ses rapports avec le Mandrill, *ibid.*

SOLITAIRE, *voyez Yarqué.*

SUTURE, celle qui sépare les os maxillaires de l'incisif, sur le squelette des animaux, ne se voit pas sur celui du Pongo, *fam. I, sect.* 1, *p.* 17.

SYNONIMIE (la) réduite, dans cet ouvrage, à un petit nombre d'auteurs, pourquoi, *disc. prélim., p.* 8.

T.

TAMARIN (le Singe), *fam. VI, sect.* 2, *p.* 7. Sa description, *ibid.* Sa variété, *p.* 8.
TARSIER (le), *hist. des Makis, p.* 29. Caractères qui le distinguent des Makis et des Gerboises, *ibid.* Sa description, *ibid.*
TERRES ÉLEVÉES, patrie des Singes de la sixième famille, *disc. sur la sixième fam., p.* 4.
TOUCHER (le sens du), exquis à l'extrémité de la queue des Sapajous, *disc. sur la cinq. fam., p.* 4.
TROGLODITE, *voyez Pongo.*

V.

VARI (le Maki), *hist. des Makis, p.* 16. Sa description, *ibid.* Sa variété, *p.* 17.
VARICOSSI, mot qui paroît composé d'un nom générique et d'un nom spécifique, *hist. des Makis, p.* 16.
VARIÉTÉS (les), pourquoi elles sont représentées dans cet ouvrage, *disc. prélim., p.* 8.
VERS qui se trouvent dans le corps des Coaïtas, *fam. V, sect.* 1, *p.* 12.
VOIX de l'Alouate, la plus forte que l'on connoisse, *fam. V, sect.* 1, *p.* 8. Quelle en est la cause, *ibid.* Des Sapajous, douce et plaintive, excepté celle de l'Alouate, *disc. sur la cinq. fam., p.* 5.
VOULOCK, *voyez Jocko.*
VOYAGEURS (la plupart des) manquent des qualités nécessaires pour observer la nature, *disc. prélim., p.* 7.

Y.

YARQUÉ (le Singe), *fam. VI, sect.* 1, *p.* 9. En quoi il diffère du Saki, *ibid.* Ses habitudes ne sont pas également rapportées par les auteurs, *ibid. et p.* 10. Sa description, *ibid.*

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

3 0529 00012025 9